

Université de LILLE 2
DEA de Science Politique
Mention : Pensée Politique

MEMOIRE

(Directeur : Monsieur LAUNAY)

**Les conceptions diplomatiques
de CHATEAUBRIAND**

présenté par

Laurent DHORNE

Année universitaire 2000 - 2001

<u>INTRODUCTION :</u>	5
<u>PREMIERE PARTIE : UN TABLEAU DU MONDE DIPLOMATIQUE</u>	9
<u>Chapitre I : LA SUPERIORITE DU GENIE LITTERAIRE :</u>	10
<u>A – La valeur des hommes de lettres :</u>	10
<u>1 – Sur le plan des aptitudes :</u>	11
a - Les capacités d'un praticien :.....	11
b - Une érudition indéniable :.....	14
<u>2 – Sur le plan historique :</u>	18
a - L'exemple du passé :.....	19
b - Devant la postérité :.....	23
<u>B – Des portraits de ses collègues :</u>	27
<u>1 – Les portraits d'un artiste :</u>	28
a - Le parallèle avec Talleyrand :.....	28
b - Des esquisses de ses collègues :.....	30
<u>2 – Un comportement d'ensemble :</u>	34
a – Les intrigues du monde diplomatique :.....	34
b - Le corps diplomatique :.....	35
<u>Chapitre II : CRITIQUE DES USAGES DIPLOMATIQUES :</u>	37
<u>A – La danse des congrès :</u>	37
<u>1 – Des idéaux dépassés :</u>	37
a - Les rêves rhénans :.....	38
b - La légitimité en péril :.....	39
<u>2 - Le mélange des genres :</u>	41
a - Une appréhension frivole:.....	41
b- L'ambiguïté d'une critique :.....	44
<u>B – La frivolité des dépêches :</u>	46
<u>1 – Des mémoires par lettres :</u>	47
a - Des pièces justificatives :.....	47
b - La conservation des dépêches :.....	48
<u>2 – La valeur de ces dépêches :</u>	50
a - A la recherche de la qualité :.....	50
b - Une conception originale de son rôle :.....	52

<u>DEUXIEME PARTIE : LA NOBLESSE D'UNE DIPLOMATIE</u>	55
<u>Chapitre I : LES IDEaux D'UNE POLITIQUE :</u>	56
<u>A – L'INDEPENDANCE A L'EXTERIEUR :</u>	56
<u>1 –Les pamphlets :</u>	57
a - La blessure secrète :.....	57
b - Critique de la non-intervention :.....	60
<u>2 – Les ambassades :</u>	63
a - Le récit de ses succès :.....	63
b - Leur intérêt politique :.....	66
<u>B – LA DEFENSE DE LA LIBERTE :</u>	68
<u>1 – A l'intérieur des Etats :</u>	68
a - Des techniques gouvernementales :.....	68
b - Contre le droit de résistance :.....	69
<u>2 – Les possibilités d'une diplomatie ambitieuse :</u>	70
a - Une disparition des grands desseins :.....	71
b - Vers le recours aux hommes de lettres :.....	72
<u>Chapitre II : L'IMAGINATION AU POUVOIR :</u>	75
<u>A – LES ELEMENTS DE REFLEXIONS :</u>	75
<u>1 – Le respect d'une éthique :</u>	75
a - Un nouveau croisé :.....	76
b - L'anti-machiavel :.....	79
<u>2 – Les atouts de la France :</u>	83
a – L'égoïsme et le matérialisme de l'Angleterre :.....	84
b – L'alliance franco-russe :.....	86
<u>B – LA MISE EN APPLICATION :</u>	88
<u>1 – Une gigantesque entreprise :</u>	88
a - La question de l'intervention :.....	89
b - L'avenir des colonies espagnoles :.....	92
<u>2 – Un petit chef-d'œuvre de chancellerie :</u>	94
a – Une politique conjecturale :.....	95
b - Une portée limitée :.....	98
<u>CONCLUSION : Une actualité des conceptions diplomatiques de Chateaubriand ?</u>	101
<u>BIBLIOGRAPHIE :</u>	102

Les Alpes ou l'Italie

« *Pompeux ambassadeurs que la faveur caresse,
Ministres, valez-vous
Les obscurs compagnons de ma vive jeunesse
Et mes plaisirs si doux ?*

*Vos noms aux bords riants que l'Adige décore
Du temps seront vaincus,
Que Catulle et Lesbie¹ enchanteront encore
Les flots du Bénacus².*

*Politiques, guerriers, vous qui prétendez vivre
Dans la postérité,
J'y consens : mais on peut arriver, sans vous suivre,
A l'immortalité.*

*J'ai vu ces fiers sentiers tracés par la Victoire,
Au milieu des frimas,
Ces rochers du Simplon que les bras de la Gloire
Fendit pour nos soldats :*

*Ouvrage d'un géant, monument du génie,
Serez-vous plus connus
Que la roche où Saint-Preux contait à Meillerie³
Les tourments de Vénus ? »*

François-René de Chateaubriand (1822)

¹ Lesbie fut l'inspiratrice de Catulle (poète latin du Ier siècle avant-J.-C.).

² Le lac de Bénacus est le lac de Garde.

³ Saint-Preux est le héros de *La nouvelle Héloïse* de J.J. Rousseau (1761). Le village de Meillerie est évoqué notamment dans la lettre XXIII de la Ire partie.

INTRODUCTION :

Si notre époque doit beaucoup, sur le plan des idéaux de liberté et de nationalité, aux bouleversements engendrés par la Révolution française et par les conquêtes napoléoniennes, les changements occasionnés par la monarchie constitutionnelle, plus discrète sur le plan international, n'en sont pas moins importants et souvent plus méconnus.

Les années qui suivirent l'effondrement de l'Empire napoléonien, marquent une période d'abaissement politique international pour la France. Après vingt deux années de conflits en Europe, les diplomates représentant la France furent tenus en suspicion par les puissances européennes. S'ils agirent peu, ils n'en furent pas moins des observateurs attentifs de leur époque. Dans *Diplomatie et diplomates sous la Restauration* Henri CONTAMINE, a tout particulièrement mis en évidence les événements politiques et socio-économiques marquants d'une « période qui a peut être fait plus qu'aucun moment aussi bref pour dessiner les scènes que nous avons sous les yeux » : parmi les éléments fondamentaux de cette époque, demeurent aujourd'hui les chambres délibérant librement au Luxembourg et au Palais-Bourbon, l'essor du rôle de la presse, les fièvres germaniques, l'idée qu'une révolution russe pourrait être bien plus profonde que celle dont la France avait subi la secousse à partir de 1789 ; la grandeur et les misères du machinisme, facteur de puissance pour les européens ; les images d'orgueil républicain et de croissance offertes par les Etats-Unis ; les vicissitudes de l'Espagne, qui assista à la perte d'un empire, dans la division et la rancœur à l'égard de ses alliés de la veille, les Anglais ; l'aspiration de l'Italie à l'unité ; l'ouverture de l'Amérique latine, jusqu'alors enfermée dans l'exclusif colonial ; l'effort en vue de l'abolition de l'esclavage et de la traite des Noirs ; le début de l'émancipation des « Rayas » séculairement écrasés par le Turc ; le premier réveil d'un pays de langue arabe, l'Egypte ; la prise d'Alger qui conduisit la France dans ce pays pour plus d'un siècle (loin d'être décidé à garder la ville conquise, Charles X offrit au sultan musulman de la replacer sous son administration). Dans la description des peuples parmi lesquels ils vivaient, les agents des services diplomatiques de la Restauration ont souvent trouvé des formules saisissantes et pertinentes.

Les grands écrivains de cette première moitié du XIXe siècle ont eu, eux aussi, une conscience aiguë des changements en cours, aussi bien sur les questions de politique intérieure qu'extérieure. Certains écrivains se sont certes consacrés à l'art pour l'art, prenant leurs distances avec la politique sans pour autant d'ailleurs en méconnaître l'importance dans leurs écrits, Flaubert par exemple, d'autres en ont irrigués leurs œuvres. Mais surtout, bon nombre de ces personnages que nous rangeons aujourd'hui parmi les grandes figures de notre

histoire littéraire, ont caressé, en particulier dans la première moitié du XIXe siècle, « le rêve d'une carrière politique⁴ ».

Certains, et ce ne fut pas si rare que cela, furent à la fois des diplomates et des hommes de lettres avec plus ou moins de talent et de réussite dans l'un ou l'autre de ces domaines. Ils ne sont généralement demeurés célèbres à la postérité que pour un seul de ces rôles. Ainsi en est-il de François-René de Chateaubriand (1768-1848) davantage célèbre aujourd'hui pour son œuvre littéraire que pour son expérience politique. Certes, d'autres personnages davantage reconnus aujourd'hui pour leurs œuvres littéraires ou de réflexions, ont exercé à peu près à la même époque des fonctions diplomatiques. Ainsi, en est-il par exemple de Lamartine et d'Alexis de Tocqueville. Mais de tous nos écrivains qui ont été attirés, pour ne pas dire fascinés par la politique, Chateaubriand est sans aucun doute celui qui aura eu la plus complète des expériences. Né sous le règne de Louis XV, ayant passé toute sa jeunesse voyageuse sous celui de Louis XVI, il servit comme soldat sous l'armée des Princes. Chateaubriand fut tour à tour : secrétaire d'ambassade à Rome à l'époque du consulat (mai-novembre 1803)⁵ ; puis sous la Restauration : parlementaire (membre à vie de la Chambre des Pairs) ; directeur de publication, éditorialiste, animateur de parti ; ambassadeur⁶ à la légation de Berlin (janvier-avril 1821), aux ambassades de Londres (janvier-septembre 1822), et Rome (septembre 1828-mai 1829) ; négociateur au congrès de Vérone (septembre- décembre 1822) et au conclave de 1829; enfin, membre du gouvernement pendant dix-huit mois, à la tête du ministère des Affaires étrangères (janvier 1823- juin 1824) dans une période difficile de tension internationale. Ajoutons le rôle plus ou moins avoué qu'il a joué, sous la monarchie de Juillet, au sein du parti légitimiste, et dans les négociations secrètes entre la duchesse de Berry et la famille royale en exil. C'est pendant vingt ans que la politique a sollicité le plus gros de son temps et de son énergie.

Et c'est avant tout comme homme politique, et non comme homme de lettres qu'il souhaitait demeurer à la postérité. A ce propos une anecdote est particulièrement révélatrice. A Genève, en 1832, un certain Petit-Senn, petit maître de la chose littéraire et grand admirateur de Chateaubriand, s'était rendu auprès de son modèle pour lui lire un poème qu'il lui avait dédié, baptisé « fantasque ». Mais, la lecture finie, Chateaubriand lui dit : « Il me

⁴ Yves Guichet, *Littérature et politique*, Paris, Armand Colin, 2000, p.154.

⁵ Il refusa le poste de ministre auprès de la jeune République du Valais pour protester contre l'exécution du duc d'Enghien, mais invoqua auprès de Napoléon l'obligation de soigner sa femme.

⁶ On lui proposa, en 1814, de choisir entre l'ambassade de France à Constantinople et celle de Suède. Il fit le choix de la Suède, avec l'intention de ne pas s'y rendre, parce que, selon Madame de Chastenay (*Mémoires*, Paris, Perrin, 1987, p.588), il n'aurait « jamais cru bien sérieusement qu'il fût de ses principes et de sa dignité de se rendre auprès de Bernadotte ».

semble monsieur que vous parlez peu de ma vie politique et passez bien légèrement sur mon ministère, mes ambassades et mes brochures en faveur des borbons. – Il est vrai, répondit Petit-Senn, sans se douter le moins du monde de l'orage qu'il allait susciter, « mon épître n'est que la paraphrase de cette idée mère que la postérité admirera plus en vous l'écrivain que l'homme politique ». A ces mots malencontreux, Petit-Senn, vivement ému, dut « essayer de l'homme en colère un long discours démonstratif », qu'il jugea du reste admirable. Chateaubriand, lui rendant son manuscrit, ajouta : « Voyez, monsieur, maintenant, si vous n'avez rien à mettre en plus ou en moins dans cette charmante pièce de vers ⁷ ». Cette petite histoire révèle à la fois l'importance que revêtait pour Chateaubriand sa carrière politique et en particulier diplomatique. Cette dernière constituait en effet un moyen pour lui de côtoyer les grands de ce monde, et il devait reconnaître que dans la vie, seul finalement le poste de ministre des affaires étrangères lui agréait. C'est pour cela qu'en 1827, n'ayant pu obtenir le poste de ministre des affaires étrangères, il refusa celui de ministre de l'instruction publique qui lui avait été proposé, et accepta finalement d'être nommé ambassadeur à Rome.

Cependant, au regard de la postérité, c'est Petit-Senn, qui devait avoir raison. Une historiographie des études sur Chateaubriand, met en valeur la mise en cause de ses qualités politiques, dont il fit l'objet par des auteurs de toutes tendances politiques, soit parce qu'ils estimaient sincèrement qu'un poète ne pouvait être un homme d'Etat, soit, parce qu'étant en désaccord sur le fond avec ses opinions, ils pouvaient prendre prétexte de cette double ambition du personnage.

Chateaubriand possédait en tous cas une expérience d'une exceptionnelle richesse. Les réflexions que celle-ci ne pouvait pas manquer de lui inspirer sont nombreuses, qu'il s'agisse de textes directement tributaires de l'événement⁸ ou de notations dispersées dans les autres ouvrages, d'autant plus nombreuses qu'il n'est pas de texte de sa main qui ne soit pas, de manière plus ou moins nette, en rapport avec la politique. Et surtout, il ressort une réelle cohérence de ces notations que l'on peut extraire au fil de la lecture de ces œuvres majeures. Chateaubriand n'avait pas nécessairement le dessein d'imprimer à ses réflexions dispersées une présentation structurée. Pourtant celle-ci transparait nettement à la lecture de ses écrits⁹.

⁷ Cité in J.P. Clément, Chateaubriand, Paris, Flammarion, 1998, p.209.

⁸ Le Congrès de Vérone publié en 1838, la « note sur la Grèce » que Chateaubriand avait fait placer en tête de l'Itinéraire de Paris et de Jérusalem dans l'édition des œuvres complètes chez Ladvocat en 1826, enfin le « mémoire au comte de la Ferronnays » repris dans les Mémoire d'outre-tombe.

⁹ Face à l'image d'un homme énonçant des idées en fonction des événements, deux travaux ont contribué à rendre justice à Chateaubriand de la constance de ses idées. Celui de G. Dupuis, J ; Georgel et J. Moreau, Politique de Chateaubriand, Paris, Armand Colin, collection U, 1966, articulant sa pensée autour d'une double fidélité à la monarchie et à la liberté ; Celui de Jean-Paul Clément, Chateaubriand politique, Paris, Hachette,

Elle s'explique par sa personnalité. Les conceptions politiques de Chateaubriand s'articulent ou s'organisent ainsi autour d'un certain nombre d'idées centrales qui trouvent un développement naturel dans les questions diplomatiques. Au delà de la focalisation sur un moment particulier de sa carrière diplomatique, ou du récit linéaire de celle-ci¹⁰, domaines déjà bien explorés, ce sont les fondements de cette pensée, que nous tenteront de mettre en lumière.

Concernant les conceptions que Chateaubriand pouvait se faire la diplomatie, il faut d'abord prendre garde aux limites que recouvrait ce terme. Derrière le terme de « diplomatie », dont l'usage est apparu en France à la fin du XVIIe siècle à l'époque où s'organisaient sur des bases permanentes les rapports entre souverains, il est possible de distinguer trois niveaux de définitions¹¹ : La plus restrictive renvoie à l'art de la négociation ou qualités y afférent ; elle est largement débordée, par la deuxième qui désigne l'ensemble des moyens et activités spécifiques qu'un Etat consacre au service de sa politique étrangère. En principe, elle exclut en revanche son identification courante mais abusive, avec la politique étrangère elle-même, dont elle n'est que l'instrument. Nous prendrons cependant en compte ces trois niveaux de définitions, dans la mesure où Chateaubriand lui-même employait indistinctement le terme de diplomatie dans ces trois acceptions¹².

C'est d'abord au tableau de la diplomatie de l'époque peint par Chateaubriand, en particulier dans ses ouvrages de mémoires¹³, que nous nous intéresserons. Nous concentrerons ensuite notre propos sur les considérations que Chateaubriand put développer au sujet de la politique étrangère de la France, pour l'essentiel de la chute de Napoléon, en 1814¹⁴, aux débuts de la monarchie de Juillet en 1832¹⁵, dans une plus grande variété de textes : pamphlets, discours ou correspondance.

collection U, 1987, qui a contribué au renouveau des études sur les idées politiques de Chateaubriand, et met en évidence la présence de « quatre dogmes » : l'honneur, la liberté, la religion et la morale.

¹⁰ C'est l'approche choisie par Jacques-Alain de Sédouy dans son ouvrage, *Chateaubriand, un diplomate insolite*, Paris, Perrin, 1992, qui propose une synthèse des études particulières articulée autour du récit des ambassades occupées par l'écrivain.

¹¹ Jacques Chazelle, *La diplomatie*, Paris, Puf, coll. Que Sais Je ? p.9.

¹² Ainsi, dans le chapitre des *Mémoires d'outre-tombe*, intitulé « De la noblesse de notre diplomatie sous la légitimité », Chateaubriand n'évoque que des faits de politique étrangère.

¹³ A savoir : *Le Congrès de Vérone*, ouvrage de 1838, et les *Mémoires d'outre-tombe*, œuvre posthume dont la rédaction s'étend de 1803 à 1841.

¹⁴ L'exécution du duc d'Enghien, en 1804, avait conduit Chateaubriand à démissionner de son poste de ministre de France auprès de la jeune République du Valais. Sa carrière est alors « littéraire », même s'il lui arriva de donner une couleur politique à ses écrits. Mais aucun ne présente un intérêt direct pour notre étude. C'est avec son pamphlet *De Buonaparte et des Bourbons*, en 1814, que Chateaubriand propose une véritable critique de la politique extérieure de Napoléon.

¹⁵ Ayant refusé de prêter serment à ce nouveau régime, Chateaubriand, après la publication de quelques textes critiques envers la nouvelle politique suivie, ne devait plus porter que de très rares jugements sur la politique extérieure de ses contemporains.

Première partie

UN TABLEAU DU MONDE DIPLOMATIQUE

C'est surtout dans les Mémoires d'outre-tombe que l'on peut espérer trouver un tableau du monde diplomatique de son époque, et en second lieu dans sa correspondance, celle-ci permettant de corriger quelques-unes des distorsions que le mémorialiste ne manqua pas d'effectuer. Mais, ce qu'il y a d'abord de commun entre ces différents documents, c'est que Chateaubriand, dans sa description de la vie des diplomates, se montre toujours critique, envers les « hommes de bureaux », les esprits positifs¹⁶, qu'il estime inférieurs aux hommes de lettres. Aussi, ses textes prennent-ils d'abord la couleur d'une véritable plaidoirie en vue d'une reconnaissance de la supériorité du génie littéraire. Envers les hommes qui ne sont « que » des diplomates, il se livre en revanche à un véritable réquisitoire dans lequel il souhaite mettre en évidence tous leurs travers.

Chapitre I – LA SUPERIORITE DU GENIE LITTERAIRE :

Se considérant comme un homme politique à part entière¹⁷, Chateaubriand a singulièrement à cœur de réfuter les propos de Louis XVIII qu'il rapporte lui-même dans les Mémoires d'outre-tombe : « Donnez vous de garde d'admettre un poète dans vos affaires : il perdra tout. Ces gens-là ne sont à rien...¹⁸ ». Cette supériorité, il ne cesse de la proclamer et met tout en œuvre pour la démontrer : en consacrant une place de choix à ses expériences politiques dans les Mémoires d'outre-tombe ou le Congrès de Vérone et en livrant à la postérité quelques unes des pièces diplomatiques qui lui semblent les plus représentatives de son génie politique.

A – La valeur des hommes de lettres :

Par les « vanteries » auxquelles il reconnaît se livrer dans ses écrits, au sujet de sa carrière politique, Chateaubriand poursuit un objectif bien précis. Alors que plusieurs écrivains de son époque ont la manie de dédaigner leur talent littéraire pour suivre leur talent politique, « l'estimant fort au-dessus du premier »¹⁹, Chateaubriand rend « grâce à Dieu », d'être dominé par l'instinct contraire et de faire peu de cas de la politique par la raison même

¹⁶ Les « technocrates » d'aujourd'hui : « Nous nous croyons des hommes forts, parce que nous persécutons les gens de bien, [...] que nous savons combien de million d'œufs rapportent les poules en France, et que nous rêvassons des abstractions politiques, dans la poussière de nos bureaux ». Lettre sur Paris, 13 avril 1819, in *Le Conservateur*, XXVIIe livraison).

¹⁷ Ainsi, dans une note de 1826, en vue de la réédition de son Essai sur les Révolutions de 1797, Chateaubriand déclare : « J'avais au moins appris quelque chose de mon métier d'ambassadeur ».

¹⁸ M. Levailant, Splendeurs et misères de M. de Chateaubriand, Paris, Ollendorf, 1922.

qu'il a « été heureux à ce lansquenet. » Car, pour devenir « un homme supérieur en affaires, il n'est pas question d'acquérir des qualités, il ne s'agit que d'en perdre.²⁰ » Aussi, en montrant ce qu'ils peuvent faire dans les emplois, Chateaubriand désire défendre hommes de lettres contre « les gens de diplomatie, de comptoirs et de bureaux. » Il ne s'agit pas que ces derniers s'imaginent être au-dessus de personnes « dont le plus petit les surpasse de toute la tête » : « Quand on sait tant de choses, comme messieurs les positifs, on devrait au moins ne pas dire des âneries.²¹ »

Cette supériorité du génie littéraire, il la situe à la fois d'abord sur le plan des aptitudes - sa propre valeur ne justifie-t-elle pas le jugement si hâtif de Louis XVIII ? - mais également au regard de l'histoire : les deux plus grands hommes d'Etat et de l'Antiquité, Démosthène et surtout Cicéron, n'étaient-ils pas deux véritables hommes de lettres dans toute la rigueur du mot²² ?

1 – Sur le plan des aptitudes :

C'est d'abord en tant que praticien, que Chateaubriand tient à démontrer la supériorité des hommes de lettres. Mais ces qualités pratiques doivent être également alimentées par une connaissance approfondie des réflexions du passé. C'est pourquoi il entend également faire montre de son érudition. Il connaît ses auteurs et ne manque pas une occasion de le rappeler.

a - Les capacités d'un praticien :

Dans la pratique, Chateaubriand tient à faire montre de cette supériorité effective des hommes de lettres sur les diplomates. D'une part, en montrant la plus grande application aux tâches jusque les plus minimes qui incombent à en général à un diplomate.

Ambassadeur à Londres, Chateaubriand tint, à apporter la preuve qu'un homme de lettres était capable, aussi bien qu'un diplomate de métier de mener à bien ce qu'il appelle les « transactions particulières », c'est à dire la protection des personnes et des biens, tâches essentiellement administratives, qu'il opposait aux « affaires générales », concernant la grande politique internationale, cette seconde ayant cependant, de loin, sa préférence.

¹⁹ Mémoires d'outre-tombe, 3 L 30, chap. 11, p. 2321.

²⁰ Ibid.

²¹ Mémoires d'outre-tombe, 3 L 30, Chap 11, p. 2323.

²² Des lettres et des gens de lettres, mai 1806 (réponse à un article inséré dans la Gazette de France du 27 avril).

Mais s'il tient à montrer qu'il ne dédaigne pas pour autant de s'occuper des transactions particulières, il s'estime bien supérieur à sa fonction et ne manque pas de le signaler. Il s'occupa des requêtes du duc de Fitz-James²³, du procès du navire anglais l'*Eliza-Ann*, des déprédations des pêcheurs de Jersey sur les bancs d'huîtres de Granville, travaux qu'il estimait bien en-dessous de ses capacités : « Je regrettais d'être obligé de consacrer une petite case de ma cervelle aux dossiers des réclamants.²⁴ » Pour preuve de la qualité de son travail, Chateaubriand ne manque pas d'expliquer à son lecteur qu'il était encore, bien des années plus tard, contacté dans sa retraite par des gens pour se charger de leurs affaires : « Un certain M. Bonnet étant mort en Amérique, tous les Bonnet de France m'écrivirent pour réclamer sa succession ; ces bourreaux m'écrivent encore ! Il seraient toutefois de me laisser tranquille. J'ai beau leur répondre que le petit accident de la chute du trône étant survenu, je ne m'occupe plus de ce monde : ils tiennent bon et veulent hériter coûte que coûte.²⁵ » Mais il eut également l'occasion de remplir des missions diplomatiques dont les enjeux étaient plus importants. Il estime l'avoir emporté sur Metternich et sur Canning au congrès de Vérone²⁶, et il ajoute : « Tous les esprits sérieux que comptaient alors les cabinets convinrent qu'ils avaient rencontré en moi un homme d'Etat. Bonaparte l'avait prévu avant eux... »²⁷.

A la différence de ses prédécesseurs, y compris de Talleyrand, et de son successeur, Chateaubriand avait été un agent du Département, cela put lui servir, car l'expérience de son directeur politique était courte. Ministre à idées, Chateaubriand fut également un ministre travailleur. Les nombreuses minutes autographes étudiées par Henri Contamine en témoignent²⁸ : « Je vous écrirai toutes les fois que ce sera nécessaire. Les dépêches des Bureaux ne vous diraient pas tout, et vous m'entendrez mieux quand je parlerai moi-même. Je suis extrêmement fatigué, car je fais à peu près seul toute la besogne. » - « Chargé à peu près seul de ma correspondance, vous me pardonnerez si je n'ai pas le temps de mettre pour vous d'autres mots que ce que je dis à votre collègue placé sur un plus grand théâtre. » - « Je suis

²³ Ami de Chateaubriand ; d'origine écossaise, il était en désaccord d'intérêt avec le gouvernement britannique.

²⁴ *Mémoires d'outre-tombe*, 3 L 27, Chap 1, p. 1928.

²⁵ *Ibid* _ p.1929.

²⁶ Lorsque Chateaubriand évoque sa contribution minime à ce congrès, il oublie à chaque fois de mentionner l'aide que lui apportèrent ses collègues La Ferronnays et Caraman.

²⁷ *Mémoires d'outre-tombe*, 3, L.33, chap.10, p. 2539. On sait en effet, que Napoléon l'aurait admis dans le Mémorial de sainte Hélène : « Chateaubriand a reçu de la nature le feu sacré : ses ouvrages l'attestent. Son style n'est pas celui de Racine, c'est celui du prophète. Il n'y a que lui au monde qui ait pu dire impunément à la tribune des pairs que « la redingote grise et le chapeau de Napoléon placés au bout d'un bâton, sur la côte de Brest, feraient courir l'Europe aux armes ». « Si jamais il arrive au timon des affaires, il est possible que Chateaubriand s'égare : tant d'autres y ont trouvé leur perte ! Mais ce qui est certain, c'est que tout ce qui est grand et national doit venir à son génie ».

²⁸ Henri Contamine, « les conditions du travail ministériel de Chateaubriand », *Revue d'Histoire diplomatique*, 1955.

mort de fatigue. » Chateaubriand corrigeait également les textes que les chefs de division du Département proposaient à sa signature.

Lorsqu'on énumère les responsabilités diplomatiques qui furent confiées à Chateaubriand, on peut estimer qu'elles furent importantes. Or, Chateaubriand, pour sa part ne fut jamais satisfait par les fonctions qui lui furent confiées, et cela explique pour une large part son attitude par rapport à la diplomatie.

Déjà sous le consulat, à la suite de la publication du Génie du christianisme, en 1801, au même moment que la signature du Concordat, et dans une remarquable conformité avec les vues du premier consul Bonaparte, Chateaubriand avait rêvé d'une alliance du glaive et de la plume. Acclamé pour cette réussite littéraire, il s'était conduit en véritable courtisan auprès de Bonaparte, envoyant aux personnages les plus importants du pays des exemplaires du « Génie », ce qui lui valut la nomination au poste de premier secrétaire de la légation de Rome. Lui qui s'était imaginé tenir les premiers rôles, il avait été confiné, par son supérieur, le cardinal Fesch, oncle de Bonaparte, à des tâches secondaires, et avait préféré démissionner.

En 1814, au moment de la chute de l'Empire, Chateaubriand avait écrit un pamphlet intitulé De Buonaparte et des Bourbons, à propos duquel il aimait à rappeler que Louis XVIII aurait dit que ce texte lui aurait valu une armée²⁹. Mais manquant la distribution des postes les plus importants, au début de la seconde Restauration, il ne s'était vu proposer que l'ambassade de Suède. Son ouvrage De la monarchie selon la charte, « catéchisme constitutionnel », dans lequel Chateaubriand avait déclaré que le Roi règne mais ne gouverne pas, lui avait valu de rejoindre l'opposition.

Il devait revenir en grâce en 1820 avec le Mémoire touchant la vie et la mort du duc de Berry, à la suite de l'assassinat du fils de Louis XVIII. Ce qui devait le conduire à la légation de Berlin.

Ainsi, usant de ses qualités littéraires, c'est de livre en livre que Chateaubriand avait tracé sa carrière politique. Mais, jamais les honneurs que ses écrits avaient pu lui apporter n'avaient trouvé une répercussion dans des fonctions politiques à sa mesure.

S'ajoute à cela l'attitude des gouvernants de la France qui ne savent pas reconnaître ses succès et ne le récompensent pas comme il se doit. Du moins c'est ce qu'il pense.

²⁹ Jugement exagéré sans doute. Mais il est néanmoins certain que De Buonaparte et des Bourbons et la quantité importante de pamphlets anti-napoléoniens qui furent publiés alors, contribuèrent à convaincre le tsar Alexandre que l'opinion française accepterait le retour d'un Bourbon sur le trône.

Ainsi, n'admit-il pas son renvoi du ministère des Affaires étrangères en 1824, lui qui estimait avoir tant contribué, avec « sa » guerre d'Espagne, à asseoir solidement les Bourbons sur leur trône. Il n'apprécia pas, en particulier la brutalité du procédé employé par le président du conseil, Villèle, qui lui adressa « une lettre telle qu'on rougirait d'en adresser une semblable au valet coupable qu'on jettera sur le pavé, sans convenances et sans remords.³⁰ »

Ambassadeur à Rome, Chateaubriand fut chargé de veiller à la préservation des intérêts français à l'occasion de l'élection d'un nouveau pape, lors du conclave de 1829. S'il ne parvint pas à cette occasion à obtenir l'élection du candidat français, du moins, le pape désigné ne fut pas le candidat de l'Autriche. Ce qui lui faisait dire que son action avait été un succès. Mais il ne put cependant empêcher l'élection du candidat autrichien comme secrétaire général de la papauté. Il fut vivement critiqué par le ministère pour cet échec. Ce fut finalement son collègue de l'ambassade de Vienne qui obtint le ministère des Affaires étrangères, qu'il ambitionnait de nouveau. Vexé que le gouvernement n'ait pas su reconnaître ses véritables mérites dans cette affaire, il devait démissionner dans la foulée, mettant ainsi fin définitivement à sa carrière diplomatique.

Aussi, c'est ce parcours, à ses yeux en demi-teintes, alors qu'il désirait être le grand homme politique de la Restauration, qui explique pour partie l'hostilité dont il fait preuve à l'égard des hommes qui ne se livrent qu'à la politique.

b - Une érudition indéniable :

Estimant les hommes de lettres supérieurs dans les affaires, ce praticien, intéressé avant tout par les grands desseins de politique étrangère, entend également faire montre de son érudition. Celle-ci est indéniable en ce qui concerne la connaissance des doctrines politiques et de l'histoire du droit international.

Rien, pourtant, dans sa formation intellectuelle, ne prédisposait Chateaubriand à s'intéresser aux **théories politiques**. Dans son Essai sur les Révolutions de 1797, Chateaubriand s'est livré à un parcours critique de l'histoire de la pensée politique, faisant part à ses lecteurs des impressions ressenties à la lecture des grands penseurs depuis l'antiquité. Il possède ainsi une bonne connaissance des écrits ayant joué un rôle dans la perception des relations entre Etats, de Thucydide jusqu'à son époque. Mais, dès qu'il

³⁰ Congrès de Vérone, chap. 81, p.626.

souhaite évoquer les questions diplomatiques, c'est avant tout à Grotius et Puffendorf qu'il fait référence. Dans les notes de 1826 qu'il avait rédigées à la suite de la réédition de l'Essai sur les Révolutions dans les œuvres complètes chez Ladvocat, il avait d'ailleurs éprouvé le besoin de préciser à la suite de petites notices sur Grotius³¹ et Pufendorf³², évoquant l'influence qu'avait eu la lecture de ces écrits : « J'avais du moins étudié quelque chose de mon métier avant d'être ambassadeur.³³ »

Lorsqu'on pense à l'admiration que Chateaubriand avait pour Richelieu, à la fois génie politique et littéraire, ou Louis XIV, monarque absolu certes, mais qui su tant faire pour la gloire extérieure de la France, on n'en apprécie que mieux le parallèle qu'il propose, en 1831, entre ceux-ci et Grotius. Il souligne le rôle fondamental joué par les théoriciens du droit naturel dans l'appréhension des relations entre Etats, par une de ces formules dont il a le secret : « Cependant, comme la pensée sociale ne rétrograde point, bien que les faits retroussent souvent vers le passé, un contrepoids s'était formé par les lumières de l'intelligence aux principes de l'absolu de Louis XIV. Au moment où l'ancien droit politique intérieur de la France s'anéantit, le droit public extérieur des nations se fonda : les publicistes parurent, Grotius à leur tête. Le cardinal de Richelieu, en abaissant la maison d'Autriche, donna naissance au système de la balance européenne, système maintenu par Mazarin. Les relations diplomatiques se régularisèrent, et des traités confirmèrent l'existence des gouvernements populaires qui s'étaient affranchis les armes à la main »³⁴.

Mais derrière une profonde admiration pour ces penseurs, Chateaubriand se montre, à l'époque, capable d'un regard critique. Il porte sur ces fondateurs du droit international des jugements significatifs. Il estime ainsi que , après Machiavel, Mariana, Bodin, fut un des premiers à faire revivre la politique en Europe. Mais, son ouvrage De jure belli et pacis, « manque de méthode » et s'étend au-delà de son titre. Grotius « part d'ailleurs d'une majeure douteuse, la sociabilité de l'homme », jugement sur lequel Chateaubriand devait revenir en 1826³⁵. Mais il n'empêche qu'au reste, « on y trouve du génie et de l'érudition ». Et si « Puffendorf a déployé moins de génie, on y apprend davantage par l'excellent plan de l'ouvrage », qui, « partant de la morale pour remonter à la politique, emprunte le seul chemin

³¹ Huigh de Groot, dit Grotius (Delft, 10.IV.1583 , Rostock, 28.VIII.1645). Juriste, théologien et diplomate néerlandais. Son plus grand ouvrage est le De jure belli ac pacis (1625), qui a valu à Grotius le titre de « Père du droit international ».

³² Samuel Pufendorf, baron von, (Dorfchemnitz, Saxe, 8.I.1632 ; Berlin, 26.X.1694). Jurisconsulte et historien allemand. Il développa les principes de Grotius dans son ouvrage fondamental, De jure naturae et gentium (1672), où il affirmait, en face des conceptions théologiques, l'existence d'un droit naturel fondé uniquement sur l'instinct social et sur la raison.

³³ Essai sur les Révolutions, note de la nouvelle édition de 1826, p. 357.

³⁴ In Analyse raisonnée de l'histoire de France, p. 666.

qui peut conduire à la vérité », en « considérant l'homme dans ses rapports avec Dieu, lui-même et ses semblables. »

Sous la Restauration, Chateaubriand continue de se référer aux penseurs clefs de cette époque. Dans son discours à la Chambre des pairs, alors qu'il était ministre des Affaires étrangères, il avait fait montre d'une connaissance approfondie des théoriciens du droit naturel, citant Grotius, Bacon et Puffendorf. En 1828, dans le « Mémoire sur l'Orient » qu'il adresse au ministre des Affaires étrangères la Ferronnays, il reconnaît que d'Ossat « reste encore comme un négociateur habile », Grotius « comme un publiciste de génie », Puffendorf « comme un esprit judicieux », mais dans le nouvel ordre européen, « presque rien ne ressemble à ce qui était », « la plupart des vérités sont changées, sinon dans leur essence, du moins dans leurs rapports avec les choses et les hommes. » Dans ces deux textes une même formule évaluait l'usage qui pouvait être fait désormais de leurs travaux : « mais on ne saurait appliquer à nos temps les règles de leur diplomatie, ni revenir pour le droit politique de l'Europe au traité de Westphalie.³⁶ »

Cela ne signifie en aucune façon que les hommes doivent renoncer à l'étude de l'histoire. Chateaubriand qui n'était certes pas un historien professionnel, comme purent l'être à la même époque des hommes comme Guizot ou son ami Augustin Thierry, a cependant consacré une large part de ses écrits à l'analyse de des événements passés. Il y a une réticence de la part de la critique historique contemporaine, à utiliser ses textes, dans la mesure où ils sont profondément imprégnés des règles historiques de leur époque et de la conception que Chateaubriand pouvait avoir de l'histoire.

Son Essai sur les Révolutions, reposait sur l'idée d'une histoire qui se répétait, Chateaubriand pensait à l'époque que la trame des événements révolutionnaires qui secouaient alors la France, pouvait être retrouvée dans les bouleversements politiques et sociaux qu'avait connus la Grèce antique. Dans ses notes de la réédition de 1826, Chateaubriand ne cesse de critiquer et même de railler les présomptions de sa jeunesse.

Il faut dire que la conception de l'histoire a bien évolué en trente ans : la nécessité du devenir historique s'est imposée, déclassant les procédés vieillissés de l'éloquence académique. « Je fais assez peu de cas des comparaisons historiques »³⁷ explique Guizot, historien de métier, à ses auditeurs de la Sorbonne en 1828. Au même moment, Chateaubriand,

³⁵ « Eh bien, vais-je nier aussi la sociabilité de l'homme ? »

³⁶ Mémoires d'outre-tombe, 3, L. 29, chap.13, p. 2185.

³⁷ Histoire générale de la civilisation en Europe, cité par Reizov, p. 280.

ambassadeur à Rome, rappelle à son ministre, à propos de son « mémoire sur l'Orient », qu'on ne peut s'en tenir « aux raisonnements analogues », que « presque rien aujourd'hui ne ressemble à ce qui a été »³⁸. Aussi, si l'on peut invoquer l'avenir du monde et la différence des temps, l'on doit cependant se garder de jurer de l'histoire moderne par l'histoire antique.

Or, pour Chateaubriand, féru d'histoire, la question se pose de savoir dans quelle mesure la connaissance des faits passés peut servir à l'analyse du présent. Si Chateaubriand renonça, aux cycles historiques, il demeura toute sa vie habité par le démon de l'analogie, et il ne devait jamais cesser complètement de recourir au parallèle, ainsi, par exemple celui de Washington et de Bonaparte, rédigé en 1826. Chateaubriand est convaincu de l'utilité d'une analyse du passé pour appréhender plus correctement l'avenir. Dans son Essai sur les Révolutions publié en 1797, Chateaubriand s'était livré notamment à la présentation de cette institution de la préhistoire du droit international que fut le Conseil Amphictyonique³⁹. Dans ses notes pour la réédition de 1826, s'il se montre critique envers lui-même : « J'attribue trop de pouvoir au conseil Amphictyonique », cette relecture est une nouvelle occasion de titrer de nouveaux enseignements du passé « ...mais j'aurais dû remarquer qu'il renfermait dans sa constitution fédérale le premier germe de la république représentative ». Revenant sur les origines de l'expédition d'Espagne de 1823, Chateaubriand consacre les onze premiers chapitres du Congrès de Vérone, sur les trente deux que compte l'ouvrage, à analyser la situation politique, économique, sociale, culturelle et religieuse de l'Espagne depuis la dernière moitié du XV^e siècle. Revenant, dans les Mémoires d'outre-tombe sur l'élection au conclave de 1829, il fait précéder son récit d'une « histoire des conclaves » ; rapportant avec fierté la discussion politique qu'il put avoir avec le tsar Alexandre, il fait précéder le récit de sa discussion, d'un chapitre retraçant la vie du souverain russe depuis sa naissance.

Ce souci de concilier un passé déchiffré et un avenir encore incertain mais dont il pressent les évolutions inéluctables, se traduit dans les options politiques qu'il adopte et dont

³⁸ « Mémoires adressé à M. le comte de la Ferronnays », Mémoires d'outre-tombe.

³⁹ Les amphictyonies étaient des assemblées religieuses de l'ancienne Grèce qui réunissaient dans un même rite un certain nombre de cités, entre lesquelles se créèrent ainsi peu à peu des liens politiques et mêmes militaires. La plus grande et la plus célèbre était l'amphictyonie pyléodelphique, qui se réunissait deux fois par an, une fois aux thermopyles, l'autre à Delphes. Elle groupait douze peuples de la Grèce continentale. Chaque nation membre de l'amphictyonie disposait de deux suffrages, confiés à deux députés ou hiéromnémones. Ces députés formaient un conseil chargé essentiellement de l'intendance du temple de Delphes et de la préparation des jeux Pythiques, mais qui se transforma peu à peu en une sorte de tribunal international chargé de rendre des arbitrages dans les conflits entre cités de l'amphictyonie. Si le peuple condamné par un arrêt du conseil n'obéissait, le conseil était en droit de l'excommunier et de déclarer contre lui la guerre sacrée.

ses écrits portent la trace. Ainsi, pour Chateaubriand, l'étude de l'histoire, loin de n'être qu'un simple divertissement joue également le rôle d'un avertissement.

2 – Sur le plan historique :

Or, cette histoire passée démontre, aux yeux de Chateaubriand, la supériorité des hommes de lettres dans le traitement des questions politiques. Il entend ainsi, au delà de son exemple personnel, démontrer la supériorité des hommes de lettres devant le « tribunal de l'histoire ».

a - L'exemple du passé :

Ceci ne signifie pas, pour Chateaubriand, que la politique apporte quoi que ce soit en plus aux qualités de ces hommes. Ceux-ci, furent de grands hommes d'Etat « quand ils ont daigné descendre jusqu'aux affaires ⁴⁰ ». Chateaubriand se plaît à citer Alfieri⁴¹, refusant une ambassade : « Je ne voulus pas leur donner à entendre que leur diplomatie et leurs dépêches me paraissaient et étaient certainement pour moi moins importantes que mes tragédies ou même celles des autres : mais il est impossible de ramener cette espèce de gens-là : ils ne peuvent et ne doivent pas se convertir ».

Chateaubriand, s'il accepta la plupart des ambassades qui lui furent proposées, affiche la même attitude de dédain, du moins en apparence, pour ces nominations. Loin de les appréhender comme une promotion, il estime que c'est un service qu'il rend à ses adversaires : en s'exilant il accepte de ne plus utiliser ses talents de publicistes pour mettre en danger les ministères auxquels ils s'opposent. Chateaubriand tient à considérer qu'il n'a été envoyé à Berlin « qu'avec le rameau de la paix, et parce que sa présence jetait le trouble dans l'administration.⁴² » S'il accepte l'ambassade à Londres, remplaçant ainsi le favori de Louis XVIII, Decazes, c'est parce qu'il avait « eu trop de part aux derniers mouvements de politiques » et qu'il exerçait « une trop grande influence sur l'opinion » pour qu'on pût le laisser de côté : « Louis XVIII consentait toujours à m'éloigner⁴³ ». A Berlin en 1821, à Londres en 1822, mais également à Rome en 1828 – même si lors de cette dernière ambassade il n'a plus la même ambition qu'avant - il est en attente du ministère des Affaires étrangères qu'on lui refuse à chaque changement au gouvernement.

Les récits de ses voyages pour prendre ses fonctions dans les ambassades de Berlin et de Rome s'inscrivent dans cette démonstration. Sur ce point, les dépêches ou les mémoires de ses collègues de l'époque son généralement émaillés de propos sur les conditions plus ou moins faciles de leurs voyages, à une époque où ceux-ci présentaient encore des risques non négligeables d'insécurité. Ainsi, le temps qu'il met pour rejoindre ses ambassades et les trajets empruntés sont uniques au regard des usages de l'époque. Ces voyages sont autant

⁴⁰ Mémoires d'outre-tombe, 3, L.30, chap. 11, 2324.

⁴¹ Vittorio Alfieri : écrivain Italien (Asti 1749- Florence 1803). Après une jeunesse mondaine et voyageuse qu'il déplore dans sa *vie de Vittorio Alfieri, écrite par lui-même* (1790-1804), le succès de sa première tragédie (Cléopâtre, 1775) le fait se consacrer à la création dramatique et parfaire sa formation éthique (Plutarque, Machiavel) littéraire (Dante, Pétrarque, Le Tasse) et théorique (*De la tyrannie*, 1779). Peignant en un style concis des caractères énergiques, il entreprend d'inspirer à ses contemporains l'amour de la liberté (*Mélope*, 1782 ; *Antigone*, 1783 ; *Octavie*, 1784 ; *Mirra*, 1789), qu'il saluera dans la révolution française avant de condamner les incohérences de la politique et de l'esprit français (*Misogallo*, 1792). On le voit, sa vie présente bon nombre de points communs avec celle de Chateaubriand.

⁴² Mémoires d'outre-tombe, 3, L. 26, chap.7, p.1894.

⁴³ Mémoires d'outre-tombe, 3, L. 26, chap.11, p.1921.

d'occasions de détours culturels. Dans les Mémoire d'outre-tombe, Chateaubriand a évoqué son voyage agréable, quoique hivernal pour Berlin. C'est seulement après onze jours, à raison de 80 kilomètres quotidiens que le ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Très Chrétienne arriva à Berlin : noblesse oblige, il aurait pu s'y rendre deux fois plus vite. Quant au voyage à Rome de l'ambassadeur de 1828, dont il nous donne dans les Mémoires d'outre-tombe un « Journal de route », il prit vingt-six jours, par Lausanne, le Simplon, Nice, Milan, Bologne, le détour d'artiste par Ravenne et celui de pèlerin par Lorette, où, étant couché dans un lit de huit pieds carrés que Bonaparte avait, paraît-il, consacré à l'époque où il imposait au Pape le traité de Tolentino, le vicomte repoussa la tentation qui s'offrait à lui sous les traits d'une jeune fille dont le père désirait compléter la dot. Nommé à la fin du mois de mai, Chateaubriand ne prit possession de son poste que quatre mois et demi plus tard, au milieu d'octobre.

A peine nommé à Berlin, il ne manque pas de signaler dans une dépêche du 10 février 1821, au baron Pasquier, alors ministre des Affaires étrangères, le peu de considération qu'il a pour des tâches dont il constate chaque jour la futilité et l'inutilité et qui lui paraissent indignes de lui. Ayant appris la veille que l'on avait trouvé mauvais qu'il eut écrit de Mayence au prince de Hardenberg, ou même qu'il eut envoyé un courrier, Chateaubriand fait remarquer qu'il n'a point écrit à M. de Hardenberg et qu'encore moins il lui aurait envoyé un courrier. Il désire qu'on lui épargne des tracasseries. Quand ses services ne seront plus agréables, on ne lui fera pas un plus grand plaisir que de lui « dire tout rondement ». N'ayant ni sollicité, ni désiré la mission dont il a été chargé, explique t-il à son ministre ; ce n'est ni par goût, ni par choix qu'il a accepté cet honorable exil, mais pour le bien de la paix. Il fait remarquer que si les royalistes se sont ralliés au ministère, le ministère n'ignore pas qu'il a « eu le bonheur de contribuer à cette réunion ». Il estime de ce fait qu'il aurait quelque droit de se plaindre puisque rien n'a été fait pour les royalistes depuis son départ. Il ne cesse d'écrire pour eux et on ne l'écoute pas. Il estime avoir autre chose à faire dans la vie qu'à assister à des bals. Son pays le réclame, sa femme malade a besoin de ses soins, ses « amis redemandent leur guide ». Et surtout, il considère que sa place est « au-dessus ou au dessous d'une ambassade et même d'un ministère d'Etat : « Vous ne manquerez pas d'hommes plus habiles que moi pour conduire les affaires diplomatiques ; ainsi il serait inutile de chercher des prétextes pour me faire des chicanes. J'entendrai à demi-mot, et vous me trouverez disposé à rentrer dans mon obscurité.⁴⁴ »

⁴⁴Mémoires d'outre-tombe, 3, L. 26, chap.7, p.1896.

Chateaubriand a pu assurer son lecteur que son attitude de détachement était bien sincère, et que cette facilité à tout planter là, et à ne regretter rien, lui eût été d'une grande force, s'il avait eu quelques ambitions. Mais, s'il est certain qu'il démissionna de son poste d'ambassadeur à Rome suite à son désaccord avec le gouvernement en 1829, il n'est pas certain que Chateaubriand, qui voyait avant tout ses premières ambassades comme le premier pas vers un éventuel ministère des Affaires étrangères, serait allé jusqu'à cette démission.

ce détachement vis à vis de sa fonction, qu'il explique par la possibilité qu'il a, au cas où sa carrière politique prendrait fin, de se plonger dans la littérature, est présenté de manière plus subtile lors du récit de son ambassade de Londres, à propos de la mort du duc de Richelieu le 17 mai 1822. « Cet honnête homme avait supporté patiemment sa première retraite du ministère ; mais les affaires venant à lui manquer trop longtemps, il défailloit parce qu'il n'avait pas une double vie pour remplacer celle qu'il avait perdue.⁴⁵ » Quand à aux tâches traditionnelles d'ambassadeur à Londres, il garde le même état d'esprit : « J'avais du moins l'avantage sur mes collègues de ne mettre aucune importance à mes travaux⁴⁶. Et même en ce qui concerne l'élection au conclave de 1829, il entend persuader là encore son lecteur du peu d'intérêt qu'il voyait dans cette mission⁴⁷ : « Eh bien ! voyez-vous, je brochais cette besogne diplomatique comme le premier ambassadeur venu, sans qu'il m'en coûtât une idée, de même qu'un niais de paysan de Basse-Normandie fait des chausses en gardant ses moutons : mes moutons à moi étaient mes songes.⁴⁸ »

A ses détracteurs, qui pensent qu'un homme de lettres ne peut être un grand homme politique, Chateaubriand entend opposer l'histoire : « Vous parlez de faits, reconnaissez donc les faits⁴⁹ ». Le passé tel que se l'approprie Chateaubriand dans ses démonstrations, nous offre une vision idéalisée⁵⁰ dans laquelle la plupart des grands écrivains de l'antiquité, du moyen âge, de l'Allemagne où de l'Angleterre moderne occupèrent les avant-postes et furent de grands hommes d'Etat reconnus. Les exemples abondent, et Chateaubriand se montre intarissable dans ce qui prend l'allure d'une véritable plaidoirie en faveur des hommes de lettres : Ses exemples sont d'abord français : Lhopital, en qui il voit un « survivancier

⁴⁵ Mémoires d'outre-tombe, 3, L. 27, chap.5, p.1946.

⁴⁶ Mémoires d'outre-tombe, 3, L. 27, chap.1, p.1929.

⁴⁷ Alors qu'il espérait éventuellement récupérer le poste de ministre des Affaires étrangères en cas de succès.

⁴⁸ Mémoires d'outre-tombe, 3, L. 30, chap.11, p.2320..

⁴⁹ Mémoires d'outre-tombe, 3, L. 30, chap.11, p.2323.

⁵⁰ Vision peu conforme à la réalité. Les diplomates de l'époque moderne faisaient l'objet d'une mauvaise réputation. Les risques inhérents à la fonction étaient nombreux : emprisonnement pour espionnage dans le pays d'accueil, mise en quarantaine dans son propre pays en raison d'une « contamination » par l'étranger. On

d'Horace », d'Ossat qui fut un « habile ambassadeur », ou « cette forte tête » de Richelieu. S'il fut un « grand ministre », ce n'est pas parce qu'il était un « méchant écrivain ». La question ne se situe pas au niveau « du plus ou du moins de talent », estime Chateaubriand, mais réside dans la passion de l'encre et du papier. Si dans un personnage à la fois politique et littéraire la médiocrité du poète fait la supériorité de l'homme d'Etat, il faudrait en conclure que la faiblesse de l'homme d'Etat résulterait de la force du poète. Or, chez Solon, Périclès, Thucydide, Demosthène, Xénophon, les deux Scipions, Cicéron ou César, dont il met en parallèle les œuvres littéraires et les réalisations politiques, le génie des lettres n'a pas détruit le génie politique

Mais si l'histoire nous enseigne ainsi que le génie politique et le génie littéraire sont inséparables, si le talent littéraire est « bien évidemment » le premier de tous « parce qu'il n'exclut aucune autre faculté », Chateaubriand est convaincu que celui-ci sera toujours en France un obstacle au succès politique : « à quoi bon en effet une haute intelligence ? cela ne sert à quoi que ce soit. Les sots de France, espèce particulière et toute nationale, n'accordent rien aux Grotius, aux Frédéric, aux Bacon, aux Thomas Morus, aux Spencer, aux Falkland, aux Clarendon, aux Bolingbroke, aux Burke et aux Canning de France.⁵¹ » « Jamais la vanité ne reconnaîtra à un homme même de génie, deux aptitudes et la faculté de faire aussi bien qu'un esprit commun des choses communes. Si vous dépassez d'une ligne les conceptions vulgaires, mille imbéciles s'écrient : « Vous vous perdez dans les nues !⁵² » ravis qu'ils se sentent d'habiter en bas où ils s'entêtent à penser.

Chateaubriand estime inutile de répéter « jusqu'à satiété⁵³ » ce qu'il considère comme une vérité de fait, que tient à ignorer la « partie médiocre et envieuse de notre société » : « Ce préjugé barbare qui sépare les talents n'existe qu'en France, où l'amour-propre est inquiet, où chacun croit perdre ce que son voisin possède, où enfin on avait divisé les facultés de l'esprit comme les classes des citoyens. Nous avons nos trois ordres intellectuels, le génie politique, le génie militaire, le génie littéraire, comme nous avons nos trois ordres politiques, le clergé, la noblesse et le tiers-état : mais dans la constitution des trois ordres intellectuels, *il était de principe* qu'ils ne pouvaient jamais se trouver réunis dans la même chambre, c'est à dire dans la même tête. »

comprend dès lors que les candidats n'étaient pas légion et que les gouvernants devaient parfois recruter dans d'autres milieux que l'aristocratie.

⁵¹ *Mémoires d'outre-tombe*, 3, L. 30, chap.11, p.2325.

⁵² *Mémoires d'outre-tombe*, 3, L. 30, chap.11, p.2326.

⁵³ *Poésies diverses*, Préface, 1836, Œuvres complètes, XXIV, 6.

L'une des fonctions de ces références de l'activité littéraire et diplomatique dans les Mémoires est de participer à une résurrection, à une véritable renaissance d'un passé glorieux, de personnifier des qualités que Chateaubriand cherche à s'approprier. Il cadre parfaitement avec la perspective générale du texte tournée vers le passé, monde mort pour l'homme mort qu'est l'auteur des Mémoires d'outre-tombe, mais un monde qui ne périra point. Par les références constantes aux mêmes figures éminentes de l'histoire diplomatique, parfois même dans des textes où on ne les attendrait pas⁵⁴, Chateaubriand fait montre de son érudition, les rend familier au lecteur, et donne presque l'impression qu'ils vivent dans le même univers que lui, l'éloignant ainsi encore un peu plus de ses contemporains.

b - Devant la postérité :

Enfin, cette supériorité ne se limite pas aux multiples exemples extraits du passé. Chateaubriand tient à laisser de lui l'image d'un grand homme de lettres mais également d'un grand homme d'Etat, à l'opposé de ses collègues étrangers à l'ambassade de Londres, qu'il voyait « sans souci s'engloutir dans l'oubli avec toutes les idées perdues des hommes.⁵⁵ » A propos de son prédécesseur à la légation de Berlin, le marquis de Bonnay, qui s'était montré particulièrement critique dans ses dépêches, envers lui Chateaubriand en avait conclu : « Me voilà bien remis à ma place. C'est du reste une bonne leçon ; cela rabat notre orgueil, en nous apprenant ce que nous deviendrons après nous⁵⁶ ».

Au-delà de cette supériorité de compétence des hommes de lettres sur les diplomates de métier, il y a chez Chateaubriand l'idée d'une supériorité devant l'histoire des premiers sur les seconds. « Ces pauvres envieux, en raison de leur secrète misère, se rebiffent contre le mérite ; ils renvoient avec compassion Virgile, Racine, Lamartine à leurs vers. Mais, superbes sires, à quoi faut-il vous renvoyer ? à l'oubli : il vous attend à vingt pas de votre logis, tandis que vingt vers de ces poètes les porteront à la dernière postérité.⁵⁷ »

Cette supériorité devant la postérité des hommes de lettres sur les diplomates, Chateaubriand en est d'autant plus convaincu, que les travaux ordinaires d'un diplomate, n'apportent pas, à son sens, la postérité. Evoquant les « transactions particulières » dont il avait dû se charger à Londres, Il déclare : « Quand on fouille dans sa mémoire, il est dur de

⁵⁴ Ainsi, dans son Essai sur la littérature anglaise, Chateaubriand évoque la rencontre de Milton, dont il réalisa la première traduction en langue française du Paradis perdu, avec Grotius qui occupait alors des fonctions de diplomate à Paris.

⁵⁵ Mémoires d'outre-tombe, 3, L. 27, chap.1, p.1929.

⁵⁶ Mémoires d'outre-tombe, 3, L. 26, chap.5, p1882.

rencontrer MM. Usquin, Coppinger, Deliège et Piffre. Mais, dans quelques années, serons-nous plus connus que ces messieurs ? ⁵⁸»

Au terme des *Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand divisait l'espèce humaine en deux parts inégales : les hommes de la mort et aimés d'elle, troupeau choisi qui renaît ; les hommes de la vie et oubliés d'elle, multitude de néant qui ne renaît plus. L'existence de ces derniers consiste dans le nom, le crédit, la place, la fortune ; leur bruit, leur autorité, leur puissance, s'évanouissent avec leur personne : clos leur salon et leur cercueil, close est leur destinée. »

Cette approche renvoie à cette conception toujours présente chez Chateaubriand d'un « tribunal de l'histoire », d'une confiance dans l'avenir qui pousse l'écrivain à s'en remettre au temps, à l'ennemi en quelque sorte parce qu'il est synonyme d'oubli, pour venger les affronts du vivant. C'est pénétré de cette confiance dans cette instance de jugement que Chateaubriand utilise à certains moments l'écriture comme un exutoire dont l'usage s'intensifie lorsque ses ambitions politiques ne sont pas comblées au niveau de ses espérances.

Ainsi, c'est durant le Congrès de Vérone, tenu à l'écart des négociations tant que Montmorency fut présent, que Chateaubriand composa les vingt vers de la poésie « Les Alpes ou l'Italie ⁵⁹», dont ce « mauvais rimeur » avait bien conscience qu'ils ne lui apporteraient pas la postérité, mais dont la composition lui servit à passer son dépit, alors même qu'il était brocardé par ses collègues et que Pozzo di Borgo, représentant de la Russie à Paris, faisait des jeux de mots sur son compte.

On retrouve cette même attitude de Chateaubriand ambassadeur à Londres, alors même qu'il n'espérait plus être nommé ministre plénipotentiaire à ce même Congrès, malgré l'insistance et les efforts dont il avait fait preuve. Pour tromper son énervement il travaillait avec acharnement aux *Mémoires* et laissait échapper de temps à autre une explosion de rage... « On craint plus à Paris de blesser un ennemi médiocre qu'un ami capable. ⁶⁰»

Car si Chateaubriand pressent que ses mérites ne seront pas reconnus de son vivant au niveau de ses espérances, ce n'est pas sur ses poésies, mais sur ses mémoires qu'il fait

⁵⁷ *Mémoires d'outre-tombe*, 3, L. 30, chap.11, p.2326.

⁵⁸ *Mémoires d'outre-tombe*, 3, L. 26, chap.5, p.1882.

⁵⁹ Poésies diverses, « Les Alpes ou l'Italie », 1822, Œuvres complètes, XXIV, 107. Il s'agit du poème reproduit en première page.

⁶⁰ L'ennemi médiocre, c'est Caraman, l'ambassadeur à Vienne, qui est donné partant pour le Congrès.

reposer ses espoirs. Il allait ainsi inaugurer la longue série des « ministres mémorialistes⁶¹ » qui se sont multipliés jusqu'à notre époque, avec des références plus ou moins marquées à sa personne. Si le neveu de Chateaubriand, Alexis de Tocqueville⁶² se résigna à écrire ses souvenirs⁶³, c'est bien parce qu'il a été le ministre des Affaires étrangères du Prince-Président en 1849. Le talent d'écrivain de ce savant politique qui exècre la littérature⁶⁴, et ne manque pas une occasion de pourfendre les Belles-lettres, l'amène à la recherche des motivations secrètes et le fait parvenir, ici ou là, à de foudroyants éclairs d'autobiographie.

Certes, Chateaubriand avait consacré dans le Génie du christianisme, un chapitre à ce genre littéraire : « Pourquoi les français n'ont que des mémoires ». Dans l'esprit de la critique de l'époque, il niait la valeur historique de ces ouvrages. Et c'est en 1803 que le premier secrétaire de l'ambassade de Rome avait envisagé la rédaction des « mémoires de ma vie ». Mais la déception consécutive à la parution de ses Œuvres complètes, chez Ladvocat, en 1826, qui en réunissant tous ses livres faisait brusquement ressortir leur côté démodé, « Empire », dépassé. Cela conduisit Chateaubriand à envisager une publication qui, cinquante ans après sa mort, viendrait réveiller de plein fouet sa gloire. Des impératifs matériels ne permirent pas la réalisation de ce projet.

Il y a d'abord le Congrès de Vérone, la guerre d'Espagne, et les Colonies espagnoles qui sont les trois volets d'une même œuvre de près de sept-cent pages, et qu'il s'est résolu à publier de son vivant en 1838 pour subvenir à ses besoins financiers. Il retrace sa nomination comme ministre plénipotentiaire au Congrès de Vérone, son passage au ministère des Affaires étrangères au moment de la Guerre d'Espagne, et sa destitution lors des négociations sur les colonies espagnoles. Dans ses écrits, il entend justifier avec brio son attitude qui a entraîné la France dans cette Guerre pour rétablir Ferdinand VII sur son trône et freiner l'expansion des

⁶¹ Jacques Lecarme note à ce propos : « « Ministre mémorialiste » constitue à toutprendre un pléonasme. Est-il un ministre qui au soir de sa vie, ne laisse pas une minutieuse apologie de son passage aux affaires ? Si bref qu'ait été son mandat, il va rester jusqu'à sa mort « monsieur le ministre » ». in Chateaubriand mémorialiste, Colloque du cent cinquantième, p. 291.

⁶² Il n'est guère généreux envers son oncle, lequel l'a fort bien traité dans ses Mémoires : il se borne, quand il meurt en 1848, à saluer en lui « l'homme qui, de nos jours, a peut-être le mieux conservé l'esprit des anciennes races » in Souvenirs.

⁶³ En juillet 1850 à Tocqueville : « Eloigné momentanément du théâtre des affaires, je suis réduit, au milieu de ma solitude, à me considérer un instant moi-même, ou plutôt à envisager autour de moi les événements contemporains dans lesquels j'ai été acteur ou dont j'ai été témoin [...] Mon intention n'est pas de faire remonter mes souvenirs plus haut que la révolution de 1848, ou de les conduire au-delà de ma sortie du ministère, le 30 octobre 1849. C'est dans ces limites seulement que les événements que je veux peindre ont quelque grandeur, ou que ma position m'a permis de bien les voir ». Souvenirs, p.730, in Tocqueville, coll. Bouquins.

⁶⁴ Dans l'Ancien Régime et la Révolution, Tocqueville démolit l'idéologie et la mystique des Belles-lettres, en dénonçant « comment vers le milieu du XVIII^e siècle, les hommes de lettres devinrent les principaux hommes politiques du pays, et [les] effets qui en résultèrent ».

idées révolutionnaires. On y découvre un Chateaubriand désireux de démontrer ses qualités politiques de diplomate et d'homme d'état visionnaire. Il s'enorgueillit des résultats heureux de cette entreprise.

Les Mémoires d'outre-tombe, dont l'ambition est plus large, participent de cette ambition. Le tour de force de Chateaubriand, par un miracle énigmatique, réside dans sa capacité à réunir dans une même œuvre le parcours d'une vie publique (œuvre littéraires, diplomatie, politique, pamphlets, activités parlementaires) et l'histoire d'un vie affective, secrète sensuelle, représentée par la métonymie de « l'inexplicable cœur », à expliquer et à révéler cependant.

Si Chateaubriand divise alors sa vie en trois périodes, le voyageur et le soldat , l'homme de lettre sous le Consulat et l'Empire, l'homme politique enfin sous la Restauration, c'est avec l'idée de démontrer qu'il a réussi dans chacune de ces carrières.

Mais plus que les déclarations de dédain auxquelles Chateaubriand se livre dans ses écrits, vis-à-vis du monde diplomatique, la place importante qu'il accorde au récit de ses ambassades trahit la profonde attirance qu'il éprouvait pour cette carrière et les avantages qu'elle pouvait procurer, quand on pense à ses continuelles difficultés financières. Ainsi, évoquant son départ vers Berlin, sa première ambassade, souligne t-il : « ...pour la première fois je courais sur les chemins avec les comforts de l'argent. Je revenais peu à peu de mon mépris des richesses ; je commençais à sentir qu'il était assez doux de rouler dans une bonne voiture, d'être bien servi, de n'avoir à se mêler de rien, d'être devancé par un énorme chasseur de Varsovie, toujours affamé, et qui, au défaut des czars, aurait à lui seul dévoré la Pologne.⁶⁵ »

Quant à son passage au ministère des Affaires étrangères, celui-ci constitue, pour Chateaubriand, un tournant. Dans les Mémoires d'outre-tombe, il s'emploie à présenter toute sa vie avant cette période comme ayant servi à le préparer, et sa vie, ensuite, à le justifier. Cette fois, c'est le peu de pages⁶⁶ (cinq environ) qu'il consacre à l'événement, qui démontre le profond intérêt qu'il éprouve. Le raccourci très superficiel⁶⁷ produit un effet plus saisissant que l'évocation des détails de son parcours et l'énumération de ses mérites dans les six cent pages du congrès de Vérone, livre auquel il ne manque pas néanmoins de renvoyer son lecteur.

⁶⁵ Grand mangeur, grand buveur aussi, semble-t-il. In Mémoires d'outre-tombe, 3, L. 26, chap. 1, p.1861.

⁶⁶ Cinq pages environ, selon les éditions, intitulées « Délivrance du roi d'Espagne – Ma destitution ».

⁶⁷ « Je partis pour Vérone : de là le changement de ma vie ; de mon ministère, la guerre d'Espagne, mon triomphe, ma chute bientôt suivie de celle de la monarchie ».

Selon la poésie classique, l'Histoire est le genre noble par excellence, l'équivalent en prose de l'épopée. L'historien est le chevalier qui porte ses couleurs. Tissue de la vie des hommes illustres, elle est le champ d'honneur qui leur confère l'immortalité, où ils peuvent acquérir l'éminence et la gloire. Aussi est-ce bien de Napoléon et non de Bonaparte (encore moins du Buonaparte des pamphlets) qu'il s'agit dans les livres XIX à XXIV des Mémoires d'outre-tombe. De même, les personnages politiques qu'il évoque dans ses mémoires, ou dont il cite les lettres qu'il leur a envoyées ou qu'il a reçues d'eux, sont généralement les plus illustres de leur époque.

Au delà de sa propre personne, il s'agit de démontrer face aux critiques prononcées, à partir de 1830, par la Monarchie de Juillet à l'encontre du régime défunt, « la noblesse de notre diplomatie sous la légitimité », manière subtile de rappeler une nouvelle fois ses mérites, dans la mesure où le fait principal qu'il met à chaque fois en avant pour justifier ce jugement, c'est l'expédition d'Espagne dont il revendique une large responsabilité. C'est dans cet état d'esprit, nous dit-il, qu'il a inséré en entier le « Mémoire sur l'Orient », son « petit chef d'œuvre de chancellerie », « pour venger une fois de plus la Restauration des reproches absurdes qu'on s'obstine à lui adresser malgré l'évidence des faits », mais aussi pour prouver que « la Restauration, aussitôt qu'elle choisit ses ministres parmi ses amis, ne cessa de s'occuper de l'indépendance et de l'honneur de la France⁶⁸ ».

C'est à travers le prisme de cet atout que constituait l'écriture qu'apparaît le monde diplomatique tel que Chateaubriand souhaitait que nous l'entrevoyions.

B – Des portraits de ses collègues :

Il est rare qu'un homme de lettres résiste à la tentation d'exploiter les inévitables travers de ses contemporains dans des formules assassines. Les acteurs de la diplomatie de l'époque sont, à de très rares exceptions près, l'objet d'une critique sévère. Somme toutes, on a presque l'impression qu'à de rares exceptions⁶⁹, rien n'attire vraiment Chateaubriand chez ses contemporains. On ne compte plus les portraits peu flatteurs que celui-ci dresse de ses collègues dans ses Mémoires, et dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils sont dépourvus

⁶⁸ Mémoires d'outre-tombe, 3, L. 29, chap.12, p.2153.

⁶⁹ En particulier Napoléon, à propos duquel il entretient une singulière admiration qu'il tente de dissimuler avec plus ou moins de succès.

d'aménité. Il entend ainsi les disqualifier devant le tribunal de l'histoire. Mais au-delà c'est leur comportement d'ensemble qui est réprouvé.

1 – Les portraits d'un artiste :

Certes, Chateaubriand ne fut pas le seul diplomate de la Restauration à se livrer à des descriptions féroces de ses collègues. Mais, chez lui, c'est l'artiste qui se révèle dans ces portraits, qu'ils soient particulièrement développés, comme pour celui de Talleyrand, ou simplement esquissé dans les cas de ses collègues.

a - Le parallèle avec Talleyrand :

Talleyrand, diplomate emblématique de cette période, n'a pas manqué de faire les frais des attaques littéraires de Chateaubriand. Les deux hommes se détestaient. Moralement, ils n'avaient rien de commun. On connaît la formule célèbre sur le couple Talleyrand-Fouché. Pour être moins notoire, celle-ci ne lui cède en rien : « Quand M. de Talleyrand ne conspire pas, il trafique. ⁷⁰ »

Il lui a consacré en particulier l'un des rares portraits rédigé au terme des Mémoires d'outre-tombe. Mort, Talleyrand est le plus mal traité. A ceux qui le lui reprocheraient Chateaubriand réplique qu'il se contente de répondre à un homme qui s'est permis par le passé de le juger – fort négativement – et en connaissance de cause, puisqu'il eut l'occasion de croiser son chemin, et que son décès lui permet désormais sa vie dans son ensemble. Chateaubriand voit comme un symbole le fait que Talleyrand soit mort dans son hôtel de la rue Saint-Florentin, le 17 mai 1838, l'année même où Chateaubriand achevait la rédaction du Congrès de Vérone .

A ceux qui prétendent avoir obéi à une « supériorité réelle », Chateaubriand tient en particulier à détruire la représentation du « Talleyrand imaginaire » que l'on aurait pu se former de ce personnage.

Pipé par la vanité, prophète en se trompant sur tout, manquant de lucidité, ne pensant qu'à son intérêt privé, immoral, « incapable d'écrire seul une phrase » de ses dépêches diplomatiques, Chateaubriand estime qu'il n'est pas de taille à créer une illusion durable, et que les « monuments diplomatiques »⁷¹ prouvent sa médiocrité relative. Il n'existe pas « un

⁷⁰ Mémoires d'outre-tombe, 2, L. 23, chap.11, p. 1655.

⁷¹ Mémoires d'outre-tombe, 3, L. 42, chap.8, p.3273.

fait de quelque estime qui lui appartienne », et seul « il laissa échapper les occasions et gâter ce qu'il touchait ». La « faute principale ⁷² » de Talleyrand envers la légitimité, aux yeux de Chateaubriand, russophile, c'est d'avoir détourné Louis XVIII du mariage à conclure entre le duc de Berry et une princesse de Russie. La « faute impardonnable » de Talleyrand envers la France, c'est d'avoir consenti aux révoltants traités de Vienne. Si Talleyrand a pu faire si longtemps illusion, c'est parce qu'il prenait soin de ne pas se laisser mesurer, se dérochant à chaque personne qui risquait de le connaître.

Mais c'est surtout une rencontre relatée par Chateaubriand, qui nous permet de les comparer d'une façon plus précise. Dix-huit mois avant la mort de Louis XVIII, Chateaubriand, ministre des Affaires étrangères, va engager la France dans la Guerre d'Espagne. D'après les Mémoires d'outre-tombe, Talleyrand, hostile à cette intervention, l'aurait combattue devant les pairs dans un discours prononcé le 3 février 1823. Il aurait dit, de sa voix profonde : « Il y a aujourd'hui seize ans qu'appelé par celui qui gouvernait alors le monde, à lui dire mon avis sur la lutte à engager avec le peuple Espagnol, j'eus le malheur de lui déplaire en dévoilant l'avenir, en lui révélant tous les dangers qui allaient naître en foule d'une agression non moins injuste que téméraire. La disgrâce fut le fruit de ma sincérité. Etrange destinée que celle qui me ramène, après ce long espace de temps, à renouveler auprès du souverain légitime les mêmes efforts, les mêmes conseils. ⁷³ »

Chateaubriand assure que ces paroles effrontées produisirent un effet de stupeur. Talleyrand avait conseillé la guerre d'Espagne, il lui avait adressé plusieurs rapports où il démontrait qu'elle était aussi nécessaire que politique : personne ne l'ignorait à la Chambre. Pour Chateaubriand, Talleyrand avait menti avec son assurance, son impassibilité coutumières, convaincu qu'il supprimait les faits en les niant.

Mais si l'« absence de mémoire » de Talleyrand est indéniable, Chateaubriand peut lui aussi être accusé de mensonge. Comme Georges Lacour-Gayet l'a irréfutablement établi, ce discours que Chateaubriand croit avoir entendu, Talleyrand ne l'a jamais prononcé. La discussion traînant en longueur, les Pairs votèrent la clôture avant qu'il ne prît la parole. Talleyrand dut se contenter de publier son « opinion », comme on disait alors en style parlementaire, et Chateaubriand n'a pu que la lire.

Pierre Clarac a souligné la différence de nature qui pouvait exister entre ces deux mensonges. « Talleyrand a un intérêt évident à jouer l'« inutile Cassandra » ; Chateaubriand

⁷² Mémoires d'outre-tombe, 3, L.42, chap.8, p.3275.

⁷³ Mémoires d'outre-tombe, 3, L. 42, chap.8, p.3274.

n'en a aucun à faire croire qu'il a entendu Talleyrand. Dans le premier cas, l'homme politique travestit les faits à son profit ; dans le second, l'artiste, consciemment ou non, peint comme réelle une scène que créé son imagination...⁷⁴».

Talleyrand, serviteur de tous les régimes, traître à l'égard de tous, terminant dans la peau d'un ambassadeur de France à Londres (septembre 1830 à novembre 1834), ayant échoué au Congrès de Vienne et s'étant trompé à deux reprises sur la possibilité d'une expédition française en Espagne, est à l'opposé de l'image que Chateaubriand veut laisser de lui : celle de la fidélité aux principes et de la lucidité politique. Avec ce portrait s'achève le règlement de compte. Mais Talleyrand n'est pas le seul à faire les frais des attaques de Chateaubriand.

b - Des esquisses de ses collègues :

Parmi les tâches traditionnellement dévolues aux diplomates à l'époque de Chateaubriand comme à la notre⁷⁵, la représentation est certainement la plus importante. L'ambassadeur est d'abord le représentant de son pays dans celui de sa résidence. La première des qualités que l'on est en droit d'attendre d'un diplomate est sans doute la représentativité. Il est nécessaire que sa nation s'exprime en lui à la fois sur le plan politique et sur le plan moral. C'est bien souvent en sa personne que celle-ci sera jugée. Dans tous ses contacts personnels, le diplomate doit d'abord inspirer le respect, puis la sympathie, formes premières de l'influence. Il est constamment au sens propre, en représentation. Mais comme il ne saurait s'y maintenir au prix d'un perpétuel effort, il faut que cette attitude réponde en lui à une aptitude. Or, Chateaubriand entend montrer que ses collègues ne possèdent même pas cette première des vertus, qui ne se situe pas très haut dans l'échelle des valeurs humaines, mais qui est pourtant, dans ce métier, la condition indispensable et préalable du succès.

Les multiples portraits de diplomates que nous offre Chateaubriand dans les Mémoires d'outre-tombe, au-delà de leur aspect critique, sont à replacer dans la perspective plus large du rapport de Chateaubriand avec les artistes qu'il admirait. En tant qu'écrivain, il se considérait comme l'un d'entre-eux et fut habité tout au long de ses écrits par une « pulsion

⁷⁴ Pierre Clarac, A la recherche de Chateaubriand, Paris, A-G. Nizet, 1975, p.219.

⁷⁵ Représentation, protection, information, négociation.

picturale »⁷⁶. Il est révélateur que ce soit à l'occasion du récit de son ambassade romaine, dans la patrie des artistes, que Chateaubriand ait choisi de nous proposer des descriptions de ses collègues. Evoquant son passage à la légation de Berlin, il s'était contenté de signaler que parmi ses collègues ministres ambassadeurs, M. d'Alopeus était « le seul remarquable », ajoutant cependant qu'ayant « la douce manie de se croire adoré » et se disant « persécuté par les passions qu'il inspirait », il eut été « excellent saint-simonien »⁷⁷.

Cette série de portraits de diplomates que l'on serait tenté de comparer à des caricatures dessinées, contraste avec le récit des ruines et des chef-d'œuvres artistiques que Chateaubriand nous présente. C'est ainsi qu'il fait rapidement le tour de ses collègues des autres ambassades, dépeignant avec une verve colorée leur portrait. Celui du vieux comte Fuscaldo, représentant Naples, est celui qui met le plus en évidence cette comparaison entre les diplomates de l'époque de Chateaubriand et les artistes du passé. Ce vieux diplomate, qui représentait Naples « comme l'hiver représente le printemps » était « en loques d'esprit et de corps », et avait « dit-on, une maîtresse ». Pour renforcer l'apparence ridicule du personnage, Chateaubriand fait se succéder une description physique de Fuscaldo – « Il a une grande pancarte de carton sur laquelle il étudie avec des lunettes, non les champs de roses de Paestum, mais les noms des étrangers suspects dont il ne doit pas viser les passeports » - et la présentation de la splendeur architecturale de ses appartements – « J'envie son palais (Farnèse), admirable structure inachevée, que Michel-Ange couronna, que peignit Annibal Carrache aidé d'Augustin son frère, et sus le portique duquel s'abrite le sarcophage de Cécilia Metella, qui n'a rien perdu au changement de mausolée. »

Enfin, M. de Funchal, ambassadeur « demi-avoué » du Portugal, est « ragotin, agité, grimacier, vert comme un singe du Brésil et jaune comme une orange de Lisbonne ». « Il chante pourtant sa négresse, ce nouveau Camoëns ! Grand amateur de musique, il tient à sa solde une espèce de Paganini, en attendant la restauration de son roi ».

Quant aux représentants des autres Etats, « ces petits finauds de ministres de divers petits Etats », « leur importance boutonnée, gourmée, silencieuse marche les jambes serrées et à pas étroits : elle a l'air prête à crever de secrets qu'elle ignore »⁷⁸. Semblant jalouser les succès mondains de Chateaubriand, c'est en tout cas ce qu'il laisse entendre, ceux-ci sont « tous scandalisés du bon marché » qu'il fait de son ambassade.

⁷⁶ Chateaubriand fait mine de se gausser de cette particularité de son style dans les notes de 1826 de l'Essai sur les Révolutions, sans pour autant y renoncer par la suite.

⁷⁷ Mémoires d'outre-tombe, 3, L. 26, chap.2, p.1868.

⁷⁸ Mémoires d'outre-tombe, 3, L.29, chap.5, p.2115.

Le contraste est saisissant entre ces portraits ridicules et le chapitre suivant, consacré aux « artistes anciens » et aux « artistes nouveaux », où Chateaubriand, ne tarit pas d'éloge devant le spectacle des palais et ruines.

Au delà de leur aspect ridicule et de leur piètre représentativité, ce sont les capacités de ces hommes que Chateaubriand met en doute. A l'époque du consulat, en 1803, secrétaire d'ambassade à Rome, il déclare, évoquant son faux pas diplomatique⁷⁹ : « Pas une buse diplomatique qui ne se crût supérieur à moi de toute la hauteur de sa bêtise »⁸⁰.

Arrivé à Berlin, Chateaubriand, comme tout bon diplomate se doit de le faire, avait pris connaissance des archives de l'ambassade. Il avait pu constater que son prédécesseur à Berlin, le marquis de Bonnay, le traitait en 1816 comme il traitait M. de Lameth dans ses petits vers au commencement de la Révolution⁸¹.

C'est l'occasion pour Chateaubriand de brocarder l'esprit positif à travers le marquis de Bonnay : « Quand on est si aimable, il ne faut pas laisser derrière soi de registres, ni avoir la rectitude d'un commis quand on n'a pas la capacité d'un diplomate. Il arrive dans le temps où nous vivons, qu'un coup de vent envoie dans votre place celui contre lequel vous vous étiez élevés ; et comme le devoir d'un ambassadeur est d'abord de connaître les archives de l'ambassade, voilà qu'il tombe sur les notes où il est arrangé de main de maître. Que voulez-vous ? ces esprits profonds, qui travaillaient au succès de la bonne cause, ne pouvaient pas penser à tout. »⁸²

Autre diplomate exemplaire, selon Chateaubriand des méfaits de l'esprit positif et bureaucratique, l'ambassadeur à Rome, en 1828, du roi des Pays-Bas, le comte de Celles. Celui-ci est resté ce qu'il a été, « un préfet » : c'est donc également à une critique de la collaboration avec l'empire napoléonien que l'on assiste. Il a un caractère « mêlé du loquace, du tyranneau, du recruteur et de l'intendant », que l'on ne perd jamais, estime Chateaubriand. C'est une nouvelle occasion pour lui de dénoncer les méfaits de l'esprit positif et

⁷⁹ Il avait été présenté à Victor-Emmanuel Ier, roi abdicataire de Sardaigne, dont la demeure était le quartier général des émigrés français hostiles à Bonaparte.

⁸⁰ Mémoires d'outre-tombe, 2, L.14, chap. 8, p.874.

⁸¹ Chateaubriand a publié dans les Mémoires d'outre-tombe, deux dépêches extraites des registres de M. de Bonnay. Dans une dépêche du 23 novembre 1816, il estimait que les membres de la chambre des pairs qui avaient pu voter pour porter Chateaubriand à la secrétairerie étaient des serviteurs infidèles. Dans une dépêche du 15 octobre 1916, il se réjouissait de la mesure enlevant à Chateaubriand son titre de ministre d'Etat après la publication de la Monarchie selon la charte.

⁸² Mémoires d'outre-tombe, 3, L. 26, chap.5, p.1880.

bureaucratique : « Si vous rencontrez un homme qui, au lieu d'arpents, de toises et de pieds, vous parle d'hectares, de mètres et de décimètres, vous avez mis la main sur un préfet »⁸³.

Chateaubriand profita en outre de ses ambassades pour accroître son rayonnement intellectuel en Europe, en entretenant de fructueuses relations avec l'élite intellectuelle d'alors : ainsi, par exemple, avec le chancelier Humbold, célèbre géographe, lors de son passage à la légation de Berlin. Il est révélateur qu'à Rome, un seul ambassadeur semble trouver complaisance auprès de Chateaubriand, non pour ses qualités de diplomates, qu'il n'évoque pas, mais pour ses compétences scientifiques, le « savant baron Bunsen », ambassadeur de Prusse, et ami de l'historien Niebuhr, auprès duquel Chateaubriand négocie en sa faveur la résiliation du bail de son palais sur le Capitole.

Et bien que Chateaubriand repoussait l'idée d'une alliance « contre nature » avec l'Angleterre, il se lia à Canning d'autant plus aisément que tous deux étaient entrés dans la politique par la littérature. Ils se lamentèrent ensemble sur la défiance que témoignaient les rois aux hommes d'imagination et de poésie. « Quand on aura pris nos idées, dit Chateaubriand à Canning, il faudra bien aussi prendre nos personnes. » Canning, affirmait pour sa part qu'il ne troquerait pas les plaisirs que lui donnait la poésie pour le timon de l'Etat britannique. « Les lettres, dit-il, sont les meilleures ressources contre les inquiétudes de la vie » : « les lettres, répondait Chateaubriand, m'ont nourri quand j'étais pauvre, et je ne puis m'empêcher de croire qu'elles viendront un jour au secours de ma vieillesse. »⁸⁴

Enfin, il est une catégorie d'acteurs de la diplomatie qui n'est jamais évoquée par Chateaubriand dans ses mémoires: celle du personnel employé dans ses ambassades. Si Chateaubriand avait évoqué la vie intime de son ambassade et décrit le personnel qui y travaillait, cela aurait eu pour conséquence d'entraîner une sérieuse « baisse de régime » du rang des protagonistes figurant dans cette œuvre. Ce qui peut constituer, comme nous l'avons vu, un obstacle à la recherche de la postérité.

Aussi est-ce à leurs témoignages qu'il nous faut recourir pour appréhender la conception que Chateaubriand avait de leur valeur et de l'attitude qu'il se devait d'adopter à leur égard. Les employés étaient logés, comme l'ambassadeur, dans l'hôtel particulier qui servait d'ambassade. La promiscuité était donc continue, les moments d'intimité, rares. Chateaubriand, pénétré des valeurs aristocratiques, avait bien compris que si l'on désirait être

⁸³ Mémoires d'outre-tombe, 3, L.29, chap.5, p.2215.

⁸⁴ cité par André Maurois, René ou la vie de Chateaubriand, Paris, 1956, Grasset, p.212.

considéré comme un grand seigneur, il fallait d'abord adopter cette attitude envers ceux que l'on était chargé de diriger. Il est en effet étonnant de constater qu'un homme qui pouvait se montrer si hautain ait pu avoir l'attitude qui fut la sienne auprès de ses subordonnés. Ceux-ci sont unanimes pour reconnaître ce trait de personnalité chez lui. Et il est également singulier, qu'un homme qui se montre aussi dur envers ses collègues étrangers, se soit révélé très compréhensif pour ce qui était du travail de ses subordonnés.

2 – Un comportement d'ensemble :

Mais au-delà des hommes, c'est un comportement d'ensemble, amoral et conforme aux habitudes d'un autre âge, que Chateaubriand réproouve.

a – Les intrigues du monde diplomatique :

Par le scepticisme politique dont elle est empreinte, l'œuvre de Chateaubriand apparaît comme « une immense anti-politique »⁸⁵.

Se sentant « égaré parmi les partis », alors qu'il attend désespérément sa nomination pour le Congrès de Vérone, on le voit déçu, s'estimant trompé par des hommes qu'il avait auparavant soutenus. Homme de lettre « isolé », dans le monde diplomatique, il dénonce le manque de solidarité de ses collègues. Premier secrétaire à l'ambassade de Rome, Chateaubriand résume en ces termes les réactions qui suivirent son faux-pas diplomatique : « Un horrible cancan sortit de cette démarche insolite ; tous les diplomates se boutonnèrent. « Il est perdu ! il est perdu ! » répétaient les caudataires et les attachés, avec la joie que l'on éprouve charitablement aux mésaventures d'un homme quel qu'il soit. On espérait bien que j'allais tomber, quoique je ne fusse rien et que je ne comptasse pour rien : n'importe, c'était quelqu'un qui tombait, cela fait toujours plaisir.⁸⁶ »

Il éprouve également un profond dégoût pour les intrigues et complots qui animent le monde politique. Un événement illustre particulièrement les intrigues que Chateaubriand entend dénoncer. Il fut profondément choqué par le suicide de lord Londonderry (marquis de Castlereagh), homme politique britannique, secrétaire des Affaires étrangères de 1812 à 1822. La mention de ce suicide apparaît à deux reprises dans les Mémoires d'outre-tombe : une

⁸⁵ G. Dupuis, J. Georgel et J. Moreau, *Politique de Chateaubriand*, Paris, Armand colin, 1966, p.266.

⁸⁶ *Mémoires d'outre-tombe*, 2, L. 14, chap.8, p.874.

première fois lorsqu'ambassadeur à Londres, il rédige la partie consacrée au récit de son exil à Londres durant la période révolutionnaire, la deuxième lorsqu'il évoque son ambassade de Londres. C'est la crainte du scandale et aussi une mélancolie grandissante qui poussa Castlereagh, peu apprécié par l'opinion publique, à se suicider, au moment de partir pour le Congrès de Vérone, lorsqu'il se crut sur le point d'être poursuivi pour homosexualité. Il était alors le principal interlocuteur de Chateaubriand ambassadeur à Londres. Chateaubriand s'est insurgé contre le comportement de ses adversaires politiques : « Quelle horreur que cette mort ! j'ai assisté ce matin aux funérailles. Vos amis les radicaux ont insulté le cadavre. Le peuple a été très décent. J'ai vu pleurer le duc de Wellington ⁸⁷ ». Il est en cela remarquable, que Chateaubriand, qui n'est pourtant pas avare d'anecdotes, se soit gardé, aussi bien dans sa correspondance que dans ses mémoires, d'évoquer les circonstances de cette mort, tenant ainsi à se démarquer d'un monde politique qu'il réprouvait pour son manque de moralité.

Et, énumérant, dans les Mémoires d'outre-tombe les qualités dont il avait fait preuve lors du conclave de 1829, il raille les vertus que l'on peut attendre d'un diplomate : « je suis cauteleux, faux (éminente qualité !), fin jusque-là que M. de Funchal, dans une position équivoque, m'ayant écrit, je ne lui réponds point ; mais que je vais le voir par une politesse astucieuse, afin qu'il ne puisse montrer une ligne de moi et néanmoins qu'il soit satisfait »⁸⁸.

Ainsi, l'univers politique avec ses intrigues, ses indécences, ses fatalités inspire à Chateaubriand du dégoût et de l'amertume, et le conduit à un jugement sévère sur l'utilité du corps diplomatique en général.

b - Le corps diplomatique :

Avec de tels jugements sur ses collègues, il n'est guère étonnant que Chateaubriand en arrive à conclure à « la dangereuse inutilité des diplomates ».

Visant Pozzo di Borgo⁸⁹, ambassadeur de Russie qui restera en poste à Paris pendant vingt ans, Chateaubriand souhaite que les ambassadeurs ne restent pas trop longtemps à la même Cour, où ils « prennent les mœurs du pays où ils résident : charmés de vivre au milieu des honneurs, ne voyant plus les choses comme elles sont. »

⁸⁷ Dépêche à Mme de Duras.

⁸⁸ Mémoires d'outre-tombe, 3, L.30, chap.11, p.2319.

⁸⁹ Pozzo di Borgo (Charles-André, comte, 1764-1842). Corse, secrétaire de Paoli, député à l'Assemblée législative (1791) monarchiste constitutionnel, il fut obligé de quitter la Corse en 1796. Il se mit au service de la Russie et fut ambassadeur à Paris, puis à Londres. Chateaubriand et Pozzo se détestaient. Ce dernier n'est guère épargné dans les Mémoires d'outre-tombe. Après avoir dénoncé son âpreté aux gains et sa vanité, Chateaubriand

Contaminés par leur pays d'accueil, il deviennent alors inutiles : « Je le pense depuis longtemps, les corps diplomatiques nés dans des siècles soumis à un autre droit des gens ne sont plus en rapport avec la société nouvelle : des gouvernements publics, des communications faciles font qu'aujourd'hui les cabinets sont à même de traiter leurs affaires directement ou sans autre intermédiaire que des agents consulaires, dont il faudrait accroître le nombre et améliorer le sort : car à cette heure l'Europe est industrielle. Les espions titrés, à prétentions exorbitantes, qui se mêlent de tout pour se donner une importance qui leur échappe, ne servent qu'à troubler les cabinets près desquels ils sont accrédités, et à nourrir leur maître d'illusion »⁹⁰.

Chateaubriand ne fut pas le seul à penser que le développement des moyens de communication, que l'influence de manière plus générale des progrès techniques modifieraient le rôle des ambassades. L'idée était que ces dernières devaient décliner puisque désormais, l'administration centrale pouvait suivre plus aisément le développement d'une négociation ou d'une situation locale. Mais force est de constater qu'aujourd'hui comme il y a deux siècles, leur importance demeure, et que finalement une permanence demeure dans la fonction des ambassadeurs. Leur premier devoir est toujours d'obéir avec une fidélité absolue aux directives de leurs mandants. Sur ce point, il semble plutôt que les moyens modernes de liaison leur permettent de mieux le remplir. Au demeurant, l'ambassadeur n'en reste pas moins, aujourd'hui comme hier, le meilleur juge des modalités de leur exécution. Quand à l'autre aspect de sa tâche, qui est d'informer et parfois de conseiller son gouvernement, il ne peut que bénéficier de plus promptes transmissions.

Présent sur les lieux, l'ambassadeur peut veiller aux préparatifs d'un accord, et, après le départ des autorités ayant négocié, il peut, en demeurant sur place, veiller à leur bonne application. Chateaubriand a d'ailleurs beau-jeu de critiquer le rôle des ambassadeurs, lui qui, à l'occasion du conclave de 1829, a fait valoir sa présence sur place pour être désigné par son pays comme plénipotentiaire. Dans l'outrance du jugement, on est là encore tenté de penser, que la rancœur amène Chateaubriand à durcir sa conclusion.

Mais, si Chateaubriand juge avec sévérité ses collègues, il n'en pas pour autant plus tendre pour les usages et pratiques de la diplomatie de son époque.

accuse Pozzo d'avoir, en 1830, fait échouer une démarche diplomatique de la Quadruple Alliance, qui aurait pu sauver Charles X.

⁹⁰ Mémoires d'outre-tombe, 3, L.33, chap.1, p.2476.

Chapitre II : CRITIQUE DES USAGES DIPLOMATIQUES :

Si le principe de légitimité constitue le fondement du nouvel ordre européen, la fidélité que lui voue Chateaubriand ne parvient pas à lui dissimuler combien cet ordre est fragile et combien il serait souhaitable à tout moment de veiller à sa sauvegarde. Or, non seulement les usages diplomatiques n'y contribuent pas, mais surtout ceux-là même qui ne doivent leur pouvoir qu'à ce principe ne comprennent pas les dangers auxquels celui-ci est exposé et trahissent la solidarité qui seule pourrait en assurer le maintien. Ainsi, les usages de l'époque font-ils également l'objet d'une sévère critique. Deux retiennent particulièrement l'attention de Chateaubriand : les Congrès européens, caractéristiques de l'époque, premiers jalons d'une diplomatie multilatérale, et les dépêches diplomatiques.

A – LA DANSE DES CONGRES :

Si Chateaubriand reconnaît la nécessité d'une entente entre puissances européennes pour maintenir la légitimité face aux mouvements révolutionnaires, il s'oppose résolument à un retour à l'ancien régime, tel que le conçoit Metternich.

1 – Des idéaux dépassés :

La « politique des Congrès » fait référence à la série de rencontres diplomatiques où les grandes puissances s'efforcent, à partir de 1815, de maintenir l'ordre établi en Europe contre la poussée conjuguée du libéralisme et du nationalisme. Les souverains et diplomates réunis à Vienne aux fins d'exclure le droit de conquête et de créer un ordre international nouveau entendent définir des règles inédites et retiennent dans ce but deux principes : celui de la légitimité et celui de la nécessité d'une entente entre nations : le « concert européen ». L'acte final du Congrès - 9 juin 1815 - établit une nouvelle carte de l'Europe : la France y est mise hors d'état de nuire aux autres nations, mais les aspirations des peuples à disposer d'eux-mêmes n'ont guère été retenues ; les germes du conflit entre légitimité et nationalité sont semés de ce fait. Si bien que les clauses de l'acte final comptent moins que ses effets : la France mise au ban des nations est dès lors, tentée d'œuvrer pour la révision du traité ; par ailleurs la répartition des peuples en fonction de critères statistiques s'avère grosse de menaces. Sur ces deux points Chateaubriand se montre clairvoyant.

a - Les rêves rhénans :

La France, réduite en 1814 à ses frontières de 1792, dut accepter, en 1815, de nouveaux sacrifices : perte de Chambéry et d'Annecy, de Versoix, de Bouillon et de Sarrebruck, et plus grave, perte des forteresses de Louis XIV (Landau, Sarrelouis, Philippeville et Marienbourg). Ces frontières étaient solidement contenues par des forteresses, du côté des Pays-Bas qui annexaient les Flandres – la future Belgique. La France se tira toutefois de la partie, grâce à l'appui de la Russie et de l'Angleterre, qui lui évitèrent, au nom de l'équilibre européen, la curée que se promettaient les Prussiens, les Suisses et même les Espagnols. En effet, certains parlaient de diviser la France, de lui enlever Dunkerque, Lille, Metz, Strasbourg et Besançon, et les Espagnols avaient envoyé des troupes dans les Pyrénées orientales.

La Saxe, coupable d'être restée trop longtemps au côté de Napoléon, devait être punie. La Prusse, soutenue par la Russie, souhaitait l'annexer purement et simplement. L'Autriche y voyait une menace contre ses frontières du Nord. L'Angleterre imagina une solution de compromis qui rallia l'accord de toutes les parties. Une partie de la Saxe seulement fut donnée à la Prusse, celle-ci étant compensée par l'octroi de la rive gauche du Rhin. Ainsi, une sentinelle fut placée à la frontière de la France pour contrôler une éventuelle résurgence de son expansionnisme.

Talleyrand soutint ce compromis qui présentait à ses yeux, l'intérêt de sauvegarder une monarchie légitime, au surplus liée par des liens de famille aux Bourbons. En homme de l'Ancien Régime, il fit passer les intérêts de la dynastie avant ceux du pays. Car la Prusse installée sur le Rhin, c'était faire peser une menace permanente sur nos frontières.

Talleyrand, représentant la France s'était allié, au Congrès de Vienne, avec l'Autriche et l'Angleterre, pour faire pièce aux ambitions russo-prussiennes. Divisant les alliés, il avait réussi à s'introduire habilement dans la cour des grandes puissances. Cette « réussite diplomatique » fut chèrement payée... La Prusse, qui avait frôlé la mort à Iéna et qui était ressuscitée en 1814, rétablie dans ses anciennes possessions à l'Est, acquérait d'importants domaines en Westphalie et dans la région du Rhin. Cette translation vers le centre et l'ouest, ce que l'on nomme la Mittleuropa, devait fortement influencer sur le cours de l'histoire. Sadowa et Sedan s'esquissaient : ces restitutions montraient à la Prusse le chemin de la bohème ; ces acquisitions rhénanes – qui inquiétaient si fort Chateaubriand – préluèrent au conflit de 1870.

La France représentée par Talleyrand, laissait la Germanie s'étendre vers l'ouest et y installer son glacis protecteur. Bien qu'homme d'ancien régime, Talleyrand sacrifiait ce qui

avait été la politique traditionnelle des rois de France, couronnée par les traités de Westphalie en 1648, c'est à dire le morcellement de l'Allemagne et des territoires situés immédiatement aux frontières de l'Est. Dès 1815, la Prusse ne s'estimait pas satisfaite : ses généraux revendiquaient, pour assurer la garde du Rhin, l'Alsace et la Lorraine – Talleyrand, n'eut pas conscience de ces dangers, n'ayant guère d'avenir dans l'esprit et ne prévoyant nullement la forte expansion des nationalités, trait caractéristique du XIX^e siècle.

Reprochant aux souverains cette drôle de conception de l'équilibre européen, Chateaubriand ne devait jamais cesser de critiquer ce « chef d'œuvre diplomatique » de Talleyrand, qui « en nous laissant sans frontières, et en nous privant en un jour des travaux de Louis XIV et des victoires de Napoléon », avait commis les fautes qui le condamnerait à jamais comme homme politique.

Chateaubriand, qui n'eut de cesse de s'élever contre cette situation, jugeait cette sécurité d'autant plus indispensable qu'il pressentait⁹¹, l'unité allemande, comme celle de l'Italie, et les conséquences inévitables qu'elles pourraient avoir sur le rapport des forces en Europe. Sur ce point, il devait, face à Talleyrand avoir une nouvelle fois raison.

b - La légitimité en péril :

Les Alliés – Autriche, Angleterre, Prusse, Russie – s'accordent sur les principes de légitimité et d'équilibre européen. Ainsi, tout régime qui dure est considéré comme légitime, car il représente la tradition ; dans cette perspective, et puisque l'Etat constitue la propriété du souverain, il convient de rétablir les dynasties bafouées par Napoléon « l'usurpateur », (Bourbons à Naples, en Espagne, en France, princes d'Orange aux Pays-Bas). La Sainte-Alliance (Russie, Prusse, Autriche), puis la Quadruple-Alliance élargie à la Grande-Bretagne rapprochent ainsi les monarchies légitimes.

En vertu du principe d'équilibre, aucune puissance ne doit exercer d'hégémonie sur le continent, sous peine de coalition des autres ; ce principe n'oblige pas au statu-quo territorial mais prévoit l'usage de compensations au cas où l'une des puissances s'étendrait. La mise en œuvre de l'équilibre engage la responsabilité commune des puissances – le concert européen – dans le maintien de l'ordre ; or tous ne partagent pas la même conception de celui-ci, les vues de Metternich recouvrant rarement celle des diplomates anglais.

⁹¹ Dans son « Mémoire commencé sur l'Allemagne » lorsqu'il était ambassadeur à la légation de Berlin, et qu'il a reproduit dans les Mémoires d'outre-tombe.

Or, si le principe de légitimité constitue le fondement du nouvel ordre européen, la fidélité que lui voue Chateaubriand ne parvient pas à lui dissimuler combien cet ordre est fragile et combien il serait à tout moment nécessaire de veiller à sa sauvegarde. Il ne cesse ainsi de dénoncer l'aveuglement, dont les puissances européennes font preuve à l'égard des exigences du principe de légitimité et de la solidarité qu'il devrait imposer. C'est finalement le thème majeur, qu'il reprend constamment. Croit-on que, lors des deux restaurations françaises, les alliés se sont souciés du rétablissement de la légitimité ? Nullement : « c'est l'événement qui a tout fait. Qu'importait à ces souverains, dont la vue était si courte, que la mère des monarchies de l'Europe fut égorgée : cela les empêcherait-il de donner des fêtes et d'avoir des gardes ? »⁹². Croit-on qu'entre ces souverains légitimes existe cette solidarité indispensable à la sauvegarde du commun principe dont procède leur trône ?

Chateaubriand a bien appréhendé les divergences d'intérêts qui pouvaient exister entre, d'une part la Russie et l'approche mystique d'un Alexandre qui, de libéral est devenu un véritable autocrate, et de l'autre, l'Angleterre soucieuse avant tout de protéger ses intérêts économiques et commerciaux.

Face aux idéaux d'Ancien Régime défendus par Metternich, il a également ressenti l'impossibilité, alors que « le vieil ordre européen expire » d'un retour en arrière qui nierait purement et simplement la période révolutionnaire. Pour lui, les Révolutions sont en route et pas seulement dans de lointaines colonies d'Amérique du sud promises à l'indépendance. Sur le continent, celle de Juillet 1830, estime t-il au terme des Mémoires d'outre-tombe, sera « mémorable » parce qu'elle annonce toutes les autres. Il est bien temps alors de « s'épouvanter » de la puissance populaire qui transparaît à travers « notre monarchie municipale ». « Les rois légitimes délaissant les rois légitimes tomberont : on ne renie pas impunément son principe. Si les Révolutions ont été un instant détournées de leur cours, elles n'en viendront pas moins grossir le torrent qui cave l'ancien édifice : personne n'a joué son rôle, personne ne sera sauvé »⁹³.

« Ce torrent qui cave l'ancien édifice » porte en lui des valeurs qui, à travers les modes de gouvernement, modifieront la complexion de la société internationale elle-même. Déjà, en 1797, dans son Essai sur les Révolutions, Chateaubriand s'était exprimé à ce sujet : « Les petites ambitions, les étroits intérêts d'un homme s'anéantiront devant l'ambition générale des nations et l'intérêt du genre humain ». Sans doute, « si le cœur ne peut se perfectionner, si la

⁹² Mémoires d'outre-tombe, 2, L 23, chap. 11, p.1654.

⁹³ Mémoires d'outre-tombe, 3, L.42, chap.1, p.3213.

morale reste corrompue, malgré les Lumières : république universelle, fraternité des nations, paix générale, fantôme brillant d'un bonheur durable sur la terre, adieu !⁹⁴ ».

Le mouvement n'en est pas moins lancé. « L'univers change autour de nous : de nouveaux peuples paraissent sur la scène du monde ; d'anciens peuples ressuscitent au milieu des ruines ; des découvertes étonnantes annoncent une révolution prochaine dans les arts de la paix et de la guerre : religion, politique, mœurs, tout prend un autre caractère »⁹⁵.

Le nouveau monde avertit déjà l'ancien qu'il n'est plus la mesure du monde. L'émergence d'une « république d'un genre inconnu »⁹⁶ n'en étend pas seulement les dimensions géographiques, elle contribue à en transformer les composantes morales. Détachés de leurs métropoles européennes, les nouveaux Etats du soleil couchant sont engagés dans une évolution tumultueuse. Celle-ci s'est affranchie des pesanteurs d'une histoire dont l'héritage a été plus ou moins soumis à un inventaire au nom de la liberté et de la dignité de la personne humaine. Il faudra d'autant plus compter avec eux que l'exemple s'est déjà révélé contagieux et a des chances de l'être toujours davantage.

Or, non seulement les idéaux développés par les gouvernants européens, avec au premier plan Metternich, sont en opposition totale avec ce qu'il faudrait faire, mais les usages diplomatiques n'y contribuent pas.

2 - Le mélange des genres :

S'agissant de ces Congrès, dont, depuis celui de Vienne, les princes de l'Europe ont la « tête tournée ⁹⁷ », Chateaubriand estime que leur pratique n'est guère sérieuse. N'était-ce pas là « qu'on s'amusait et qu'on se partageait quelques peuples⁹⁸ » ? Ce qui ne l'empêche pas de tout mettre en œuvre pour participer au Congrès de Vérone en 1822, après avoir échoué à se faire désigner pour représenter la France à celui de Laybach en 1821.

a - Une appréhension frivole:

Les Congrès étaient particulièrement courus par les diplomates pour deux raisons.

⁹⁴ Essai sur les Révolutions, chap 68, p.352.

⁹⁵ De la conversion des rentes, 8 août 1825, in Polémiques, p.405.

⁹⁶ Voyage en Amérique, p.88.

⁹⁷ Mémoires d'outre-tombe, 3, L 27, chap. 8, p.1958.

⁹⁸ Mémoires d'outre-tombe, 3, L 27, chap. 8, p.1958.

La première, c'est que ceux-ci, avaient rarement l'occasion de quitter leur fonction. Chateaubriand constituait alors une exception. Dans les *Mémoires d'outre-tombe*, évoquant son ambassade de Londres, il nous les dépeint les Congrès comme une succession rapide de rencontres – Vienne, Aix la Chapelle, Troppau, Laybach – où les plaisirs prendraient le pas sur le règlement des questions européennes. Sitôt un Congrès terminé les diplomates, fatigués par cette suite ininterrompue de bals et de repas constituant l'ordinaire du travail d'un ambassadeur, les diplomates « aspiraient à s'en aller en congé », se préparant avec hardeur tel le prince Esterhazy, avant même que la nouvelle soit connue, tout cela parce que l'on « parlait déjà d'un congrès », si peu de temps seulement après celui de Laybach. Les gouvernements européens songeaient ainsi « à en convoquer un autre à Vienne, à Ferrare ou à Vérone : les affaires d'Espagne offraient l'occasion d'en hâter le moment ». Aussi, dans sa description ultérieure du Congrès de Vérone, Chateaubriand « ne voulant parler que d'affaires⁹⁹ » s'est bien gardé de s'étendre sur les détails de la « partie familière » de celui-ci. Un double souci : ne pas se voir accuser de souscrire à des pratiques qu'il dénonçait ; donner une valeur historique à son récit par la reproduction, encore plus importante que dans les *Mémoires d'outre-tombe*, d'un nombre considérable de dépêches, et cela quel qu'en soit l'auteur ou le pays.

La seconde, c'est que ces réunions européennes, mettaient en valeur les diplomates qui y participaient. Là encore, Chateaubriand se montre particulièrement critique. En littérature, la métaphore du théâtre, appliquée à la vie humaine est presque aussi ancienne que celle du voyage. Chateaubriand l'utilise en réalisant la synthèse de ses différents aspects. La métaphore théâtrale dans l'Antiquité a commencé par caractériser le discours philosophique ou moral. C'est la sagesse des nations qui nous enseigne que la vie est une scène sur laquelle nous avons un rôle à jouer, sans être néanmoins les maîtres du jeu. La littérature chrétienne, lui a apporté un deuxième thème : celui du double-jeu, de la discordance entre les apparences sociales et la réalité intime du sujet. Ainsi, au problème de la liberté (nous sommes mus par une volonté extérieure à nous) succède celui du mensonge et de la vérité. Or, les *Mémoires historiques* du dix-neuvième siècle se sont renouvelés par la réutilisation de modes de représentation empruntés à la fiction, et dans lesquels le théâtre est partie prenante. Cette omniprésence du théâtre se retrouve dans les *Mémoires d'outre-tombe* et le *Congrès de Vérone*. Ce type de discours se prête merveilleusement bien pour une critique des Congrès qui regroupent durant quelques jours tous les souverains et diplomates parmi les plus influents

⁹⁹ *Congrès de Vérone*, chap. XII, p. 65.

que compte l'Europe. Là se trouvent ainsi concentrés en un même lieu tous les travers que l'on peut reprocher aux hommes politiques de l'époque. Dans une formule lapidaire, Chateaubriand critique cette politique-spectacle, qui fait que depuis la Révolution chacun se sent concerné par une pièce qui se déroule sur la place publique. : « Des chanteurs et des comédiens étaient accourus pour amuser d'autres acteurs, les rois. Des journalistes de Londres, arrivés sans passeport, guettaient l'histoire pour l'appréhender au passage.¹⁰⁰ »

Mais la troupe qui participe à ce spectacle est soumise à une considérable baisse de régime. Ainsi, note-t-il que même les grands décideurs de son époque se livraient à des pratiques condamnables. C'est ainsi qu'à l'occasion du Congrès de Vérone, « Mille petites haines, envies et calomnies se croisaient ; on se détestait en faisant profession de s'aimer ; on déchirait à huit clos le voisin dont on publiait les louanges sur l'escalier ; vieux train du monde.¹⁰¹ »

Il est une personne qui, plus que tout autre, aux yeux de Chateaubriand, incarne la frivolité des Congrès et le spectacle navrant qu'ils offraient. Il s'agit de Mme de Lieven, la « douairière des Congrès », femme de l'ambassadeur de Russie que Chateaubriand avait rencontré à Londres à l'occasion de son ambassade. Dans les Mémoires d'outre-tombe, Chateaubriand, qui ne l'aimait guère nous en a brossé un portrait peu flatteur, où elle apparaît sous des traits physiques peu attirants, se livrant à des aventures ridicules avec Georges IV, ou ce « doctrinaire grave » de Guizot, et d'une incompetence intellectuelle évidente : « Ne sachant rien et cachant la disette de ses idées sous l'abondance de ses paroles », et n'ayant « qu'un seul genre de conversation, la politique vulgaire ». Et si Mme de Lieven s'est rendue au Congrès de Vérone, dûment mandatée par Saint-Pétersbourg, c'est parce qu'elle ne pouvait « s'empêcher de se mêler de quelque chose ». Elle y donna selon Chateaubriand « une représentation des puérités diplomatiques d'autrefois », paraissant « très forte en mariage manqués », « en sourds cancans », ayant « eu l'honneur de voir M. de Metternich aux heures où le grand homme, pour se délasser du poids des affaires, s'amuse à effiloche de la soie. »

Avec une telle opinion sur les Congrès, on peut dès lors s'étonner que Chateaubriand ait tout fait pour y participer.

¹⁰⁰ Congrès de Vérone, chap. XII, p. 67.

¹⁰¹ Congrès de Vérone, Chap. XXIII, p ; 111.

b- L'ambiguïté d'une critique :

Cette critique n'est pourtant pas dénuée d'ambiguïté, lorsque l'on songe aux démarches entreprises par Chateaubriand pour se faire admettre au Congrès de Laybach, puis à celui de Vérone. Et, le compte-rendu qu'il nous offre de sa participation à ce second Congrès laisse percer le caractère grisant de la fréquentation des grands de ce monde et des fastes qu'il y découvrit.

A la recherche d'un Congrès, Chateaubriand développe une argumentation de circonstance particulièrement riche, faisant preuve d'une certaine subtilité et usant à l'occasion des méthodes qu'il dénonce chez ses collègues.

A la légation de Berlin, se sentant à l'écart des grandes affaires, Chateaubriand enrage que l'on ne songe pas à lui pour le Congrès de Laybach. Usant d'une subtilité bien connue des diplomates, il prêche le faux pour savoir le vrai et explique au ministre des Affaires étrangères Pasquier, que selon la presse de Berlin, il partirait pour Laybach. Il en a parlé à Ancillon, le ministre des Affaires étrangères de Prusse par intérim. Celui-ci accepte que Chateaubriand y accompagne le roi de Prusse, si le gouvernement français en fait son plénipotentiaire. Mais Pasquier se garde bien de le nommer. Chateaubriand s'est bien gardé d'évoquer cette échec dans les Mémoires d'outre-tombe.

Sans réduire son ambassade de Londres au désir ardent qu'il avait de s'y rendre, il faut reconnaître que Chateaubriand n'a cessé d'y songer depuis le premier jour de sa prise de fonction. C'est pour lui l'étape indispensable pour parvenir enfin au poste de ministre des Affaires étrangères qui est son ambition suprême.

L'histoire qu'il nous relate dans les Mémoires d'outre-tombe, a une couleur bien différente de celle que nous offre sa correspondance de l'époque : « L'homme est aussi trompé par la réussite de ses vœux que par leur désappointement : j'avais désiré, contre mon instinct naturel, d'aller au congrès... eh bien ! Mon vrai penchant n'était pas pour ce que j'avais obtenu... Dieu en ordonna autrement et je partis pour Vérone : de là le changement de ma vie, de là mon ministère, la guerre d'Espagne, mon triomphe, ma chute, bientôt suivie de celle de la monarchie. ¹⁰²»

Pour obtenir sa nomination au Congrès, Chateaubriand usa d'une manœuvre bien précise. Il chargea chacune de ses correspondantes, Mme de Duras et Mme Récamier, d'une mission. La première devait s'employer auprès de Villèle, le président du conseil, à obtenir la

nomination tant désirée. La seconde devait, à son signal, jouer de son charme auprès du ministre des Affaires étrangères, Mathieu de Montmorency. Chateaubriand utilisa à cette occasion toutes les techniques de rédaction dont faisaient œuvre les diplomates de l'époque : il prétend n'avoir aucune ambition ministérielle, présente ce Congrès comme le but de son ambition diplomatique, procède à un dénigrement en règle des candidats possibles, énumère les titres qui appuient sa prétention, et fait valoir – il vient seulement d'arriver à Londres – qu'il reviendra du congrès avec un prestige et une autorité renforcés et qu'ainsi sa mission n'en sera mieux remplie, envisage même, ne voyant rien venir, de proposer qu'on lui confie le Ministère des Affaires étrangères par intérim, en l'absence de Mathieu de Montmorency, résolu à se rendre lui-même à Vérone ; utilise le suicide de lord Castlereagh, secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, pour convaincre Montmorency de rester à Paris ; rappelle que ces circonstances tragiques ne le retiennent en rien à Londres ; joue de son influence auprès de Bertin pour qu'il s'inspire de ces arguments dans le Journal des Débats ; fait valoir les bonnes dispositions du Roi de Prusse à son égard, ce dernier lui ayant fait parvenir une boîte contenant son portrait, ce témoignage de sympathie étant interprété comme un souhait du roi Frédéric Guillaume de le voir mêlé aux plus hautes affaires... ; il envoie aux nouvelles à Paris son secrétaire Hyacinthe Pilorge, sans succès ; il entreprend une manœuvre de courtoisie en ce rendant en pèlerinage au château de Hartwell où avait vécu Louis XVIII pendant l'émigration de 1809 à 1814, et en faisant remettre au roi par le duc de Duras un pompeux récit de ce voyage. Enfin, Marcellus, premier secrétaire de l'ambassade dépêché à Paris un peu avant cette dernière manœuvre inutile, revient le 30 août avec un billet de Villèle et un autre de Montmorency, lui annonçant sa nomination au Congrès.

Dans les Mémoires d'outre-tombe, Chateaubriand a justifié son désir de participer au congrès de Vérone par le fait que sa « tête était remplie des affaires d'Espagne », et qu'il « rêvait un plan pour l'honneur de la France ». Mais ce n'était pas uniquement « l'idée d'être de quelque utilité » qui le motivait. S'ajoutait à cela **des raisons personnelles**.

Il espérait sortir grandi de son passage au Congrès. Au début de son ouvrage ultérieur de 1838, prenant prétexte d'être arrivé parmi les tout premiers présent à Vérone, ne le voit-on pas se livrer à l'énumération complète de tous les acteurs de la diplomatie présent à cette réunion européenne ; défilé qui se concluait ainsi : « Voilà toutes les grandeurs modernes venues se mesurer à Vérone aux arènes laissées par les Romains ». Si l'on considère que la

¹⁰² Mémoires d'outre-tombe, 3, livre XXVII, chap.11, p. 1979.

postérité d'un homme se mesure entre autre à l'importance des personnes qu'il a pu côtoyer, l'utilité d'une telle énumération, rébarbative pour le lecteur, se fait jour.

Il espérait également sortir enrichi de cette participation : « J'ai fait assez longtemps la guerre à mes frais pour que des amis qui pensent si bien à eux pensent pour moi à une mission qui à valu à MM. de Camaran et La Ferronnays une centaine de mille francs.¹⁰³ »

« A quoi se réduisit l'intervention du Congrès de Vérone ? A trois dépêches insignifiantes.¹⁰⁴ » Si l'on ne peut nier que Chateaubriand pensait que ce type de conférences étaient inappropriées à la situation que connaissait l'Europe, son attitude critique à l'égard du Congrès de Vérone, doit beaucoup également : à sa mise à l'écart des principales affaires, par le ministre des Affaires étrangères Mathieu de Montmorency ; au peu de cas que les grands de ce monde firent de lui¹⁰⁵, et de l'attitude de moqueries de certains de ses collègues, vieux routiers des Congrès qui n'appréciaient guère sa maladresse faite d'orgueil et de timidité, et son incapacité à écouter des sujets secondaires à l'intérêt qu'il convenait.

Sa vengeance, il la trouve dans l'appel des morts, qui prend place au terme du Congrès de Vérone. Ayant énuméré tous les acteurs de ce spectacle, n'est-il pas le dernier vivant ? « *Monarques, Princes, Ministres...où êtes-vous ? Répondez* »¹⁰⁶. Et Vérone ne demeurera-t-il pas célèbre avant tout pour l'œuvre de Shakespeare et non pour ce Congrès comme il l'affirmera au terme des Mémoires d'outre-tombe.

Mais, s'il ne sut trouver sa place au congrès de Vérone, il est un autre domaine où Chateaubriand domina , par la grandeur de son style littéraire.

B – LA FRIVOLITE DES DEPECES :

Outre de représenter son pays, l'une des tâches essentielles d'un ambassadeur consiste à rédiger des dépêches destinées à informer son gouvernement de la situation du pays dans lequel il est accrédité. En échappant à une littérature qu'il ne se sentait plus capable de renouveler après l'échec des Martyrs en 1809, Chateaubriand ne renonça pas à écrire et mit un

¹⁰³ Jacques-Alain de Sédouy, Chateaubriand un diplomate insolite, p.119.

¹⁰⁴ Congrès de Vérone, chap.XXV, p 123.

¹⁰⁵ ce qui le conduisit à la fréquentation des envoyés plus secondaires de la France qui étaient d'avantage admiratif devant sa réputation d'homme de lettres.

soin particulier à la rédaction de ses dépêches, désirant rompre avec les pratiques de ses collègues.

1 – Des mémoires par lettres :

L'une des caractéristiques du Congrès de Vérone et des Mémoires d'outre-tombe, réside dans le nombre important de lettres qui s'y trouvent reproduites, qu'il s'agisse de lettres de Chateaubriand lui-même, de lettres qui lui ont été adressées, voire, plus rarement, de correspondances échangées entre des tiers et qu'il a néanmoins choisi de publier.

a - Des pièces justificatives :

Cette abondance est particulière à l'œuvre de Chateaubriand. Aucun des mémoires de ses contemporains qui soit parvenus jusqu'à nous ne présente cette particularité, à l'exception toutefois de certains hommes d'Etat, de diplomates ou de militaires qui, dans le récit de leur existence, paraissent avoir voulu étayer de tous les documents propres à leur servir de justification dans les différents emplois qu'ils ont remplis, les uns sur les champs de bataille, d'autres dans les ambassades ou les antichambres ministérielles. Les diplomates notamment sont d'infatigables pourvoyeurs de documents, et il n'est pas étonnant que Chateaubriand, qui se proclamait l'un deux, ait suivi leur exemple. Mais, dans ces mémoires de l'époque, ces pièces justificatives sont reléguées en fin de volume, où elles peuvent remplir des centaines de pages, ou former à elles seules le contenu de tout un tome. Quelquefois même, au prix de coupures savamment pratiquées, des recueils de lettres ont pu être transformés en recueils de souvenirs. Il est du reste possible que leurs auteurs n'aient rédigé ces lettres confidentielles sur leur existence et les milieux qu'ils fréquentaient que dans la perspective du livre qu'on pourrait un jour en extraire. L'originalité de Chateaubriand, c'est d'avoir cherché à intégrer au texte de ses mémoires, dans la même continuité, les documents qui pourraient servir à les éclairer ou à les authentifier. L'insertion d'une lettre dans les Mémoires répond ainsi à un besoin de justification ou de démonstration.

Dans les Mémoires d'outre-tombe, au terme du récit de sa dernière ambassade de Rome, Chateaubriand a consacré un chapitre aux dépêches : « Voilà qu'au bout de mes

¹⁰⁶ Congrès de Vérone, chap.LXXXV, p.659.

dépêches, je suis saisi du désir de me vanter : les grands hommes qui pullulent à cette heure démontrent qu'il y a duperie à ne pas proclamer soi-même son immortalité ».

Estimant que ses dépêches valent celles de ses plus illustres prédécesseurs, Chateaubriand énumère une liste impressionnante de correspondances imprimées aux auteurs prestigieux : du Bellay, Richelieu, Olivares, Mazarin... Se montrant intarissable, il est bien conscient que son lecteur n'a pas lu ces « sempiternelles élucubrations » et l'invite donc à en prendre connaissance. Chateaubriand, au contraire, se vante de les avoir tous lues, et même de les avoir prises pour modèle

Il ne craint pas, c'est le moins que l'on puisse dire, la comparaison : « la main sur la conscience dites alors quelles sont celles qui vous ont le plus ennuyé ; dites si mon travail et celui de mes prédécesseurs n'est pas tout semblable ; si l'entente des petites choses et du positif n'est pas aussi manifeste de mon côté que du côté des ministres passés et des défunts ambassadeurs. »

Exhumer ces gloires passées de la diplomatie, c'est pour Chateaubriand, à la fois, un moyen de faire montre de son érudition – il prétend connaître bien plus de textes sur la question que ses détracteurs – et un procédé ayant pour effet de singulariser un peu plus Chateaubriand dans son époque, et l'inscrire parmi ces références diplomatiques.

En ce qui concerne la rédaction des dépêches, Chateaubriand explique dans les Mémoires d'outre-tombe que son esprit se pliait facilement à ce genre de travail et « qu'après tout Dante, Arioste et Milton » avaient aussi bien réussi en politique qu'en poésie.

Ces dépêches constituant les pièces justificatives, et l'importance historique d'un homme se mesurant au rang de ses interlocuteurs, Chateaubriand convoque de préférence, parmi ses contemporains, ceux qui ont occupé en France ou à l'étranger les plus hautes fonctions ou ceux qui ont joui de la plus grande considération.

b - La conservation des dépêches :

La carrière diplomatique a eu une incidence importante sur Chateaubriand, au regard de la conservation par lui de sa correspondance. L'évolution de l'usage de sa correspondance tout au long des Mémoires est en cela révélateur. Nous pouvons reprendre la division chronologique en quatre parties que Chateaubriand lui-même avait adoptées dans les premières versions de ses Mémoires et à laquelle des nécessités éditoriales l'ont contraint à renoncer.

Pour la Première partie, qui couvre la période allant de sa naissance (1768) à son retour d'émigration (1800), il n'y a guère que quelques lettres dont aucune n'est de sa main. Parmi celles-ci, il y a celle de Francis Conygham, chambellan du roi d'Angleterre Georges IV, l'invitant au nom de son maître, à passer la soirée à Windsor, au demeurant un court billet que sans doute Chateaubriand n'a cité, en dépit de son insignifiance et de sa date tardive (4 juin 1822), que parce qu'il lui paraissait offrir l'illustration la plus parfaite du contraste entre sa position d'Ambassadeur et son ancienne et misérable condition d'émigré.

C'est surtout avec la troisième partie des Mémoires d'outre-tombe correspondant à sa carrière politique de 1815 à 1830. Elle est largement consacrée à ses trois missions d'ambassadeur. L'on y trouve la reproduction d'un nombre importante de lettres de sa main, ce qu'il s'était jusqu'alors abstenu de faire, parce qu'il avait négligé d'en garder copie, sauf cas exceptionnels. Il faut attendre l'entrée à son service de Pilorge, son secrétaire, pour qu'un peu d'ordre soit introduit dans la conservation de ses archives.

On apprend par les Mémoires que Pilorge avait pris l'habitude de copier « *presque malgré moi mes lettres et celle qu'on m'adresse, parce qu'il prétend avoir remarqué que j'étais assez souvent attaqué par des personnes qui m'avaient écrit des admirations sans fin ou qui s'étaient adressées à moi pour des demandes de services* ». (T. IV, p. 38)

Le secrétaire s'était ainsi constitué des dossiers dans lesquels il puisait à l'occasion pour fournir à son maître des preuves de la trahison ou de la mauvaise foi de certains de ses correspondants. Mais il ne semble pas que celui-ci ait fait un usage systématique des documents compromettants qui lui étaient communiqués. Cette manière de procéder, qui ressemble à du chantage, ne pouvait que lui répugner.

D'autre part, sa nomination à divers postes diplomatiques obligea Chateaubriand à garder des doubles de sa correspondance officielle, soit en minutes, soit en copies de la main de ses secrétaires d'ambassade, et que ce fut à ces documents qu'il eut recours quand il voulut retracer, pour les Mémoires d'outre-tombe, l'historique de ses missions.

Mais il ne se contenta pas d'y intercaler le texte de ses dépêches, il y publia aussi les réponses qu'il reçut des ministres successifs des Affaires étrangères avec lesquels il fut en rapport, et il semble qu'il se soit attaché à reproduire, de ceux qui passaient pour lui être défavorables, les missives auxquelles il pouvait ajouter un commentaire malicieux, pour ne pas dire désagréable.

Parallèlement aux dépêches officielles qu'il envoyait de Rome, Chateaubriand a reproduit dans les Mémoires quelques-unes des lettres, d'un caractère plus familier

assurément, qu'il adressait à Mme Récamier et dont l'ensemble constitue une chronique pittoresque de la vie de l'ambassade et de la société romaine du temps de son séjour.

Entre le texte publié dans les Mémoires et celui des originaux, on relève souvent de sérieuses divergences qui semblent témoigner du désir chez l'auteur de faire de quelques-unes de ces lettres des morceaux d'anthologie. Il adopte alors tous les travers que l'on peut reprocher aux éditeurs infidèles, et dont le moindre n'est pas la fusion de deux lettres en une seule.

2 – La valeur de ces dépêches :

Il convient ainsi de s'interroger sur la valeur diplomatique de ces pièces, dont Chateaubriand se montra si fier, et à la rédaction desquelles il consacra tant de temps.

a - A la recherche de la qualité :

Désireux de prouver « aux petites gens qu'un homme d'esprit peut avoir les talents d'un sot [...] ¹⁰⁷. », Chateaubriand prit soin de rédiger lui-même ses dépêches. Il a également veillé à leur donner un style singulier propre à en faire des pièces de valeurs historique. La lecture de ces dépêches est particulièrement instructive pour appréhender les rapports de Chateaubriand ambassadeur avec le gouvernement. La correspondance de Chateaubriand n'est pas celle d'un ambassadeur ordinaire. Elle est celle d'un homme politique, d'un chef de parti qui a des ambitions, et celles-ci ne sont pas, lorsqu'il est en poste à Berlin et à Londres, satisfaites.

A Londres, il apprenait à Armand Bertin – fils du grand Bertin, directeur des *Débats* – à rédiger, se souvenant peut-être de ses débuts à Rome, auprès du cardinal Fesch : il corrigeait le français des autres ; les grandes dépêches étaient toutes écrites de sa main, copiées ensuite par les secrétaires – la méthode inverse de celle de Talleyrand, ce dont se flattait Chateaubriand. Si les secrétaires et attachés se partagent la rédaction des dépêches sur les affaires courantes, Chateaubriand veut cependant y mettre sa patte et corrige souvent leurs travaux. « Soignez les épithètes » conseillait-il à Marcellus, le premier secrétaire. Il se réserve pour lui les dépêches politiques et les rédige avec beaucoup de soin, revenant parfois à plusieurs reprises sur son texte. Sa première dépêche est le récit de son entretien avec

¹⁰⁷ A Mme de Duras.

Castlereagh, le 10 avril. Elle est datée du 12 avril. Il s'y est attelé « après dîner » le 11 et y passe toute la soirée et une partie du lendemain.

Ce n'est donc pas un dilettante, un écrivain égaré dans la diplomatie. Comme à Berlin, il attache beaucoup d'importance à cette correspondance qui doit démontrer ses capacités. « Je prouverai aux petites gens qu'un homme d'esprit peut avoir les talents d'un sot et je veux défier au portefeuille les Guizot et les Molé ¹⁰⁸ ». C'est toujours la même idée : les hommes de lettres sont infiniment supérieurs aux « hommes de bureaux et de comptoirs », à ceux que l'on appellerait aujourd'hui les technocrates.

Mais au-delà de cela il entend écrire pour l'histoire et la postérité. Ce double objectif a une incidence importante sur le contenu même de sa correspondance diplomatique et le conduit à se distinguer de ses collègues concernant une sélection rigoureuse des faits.

Chateaubriand est ainsi amené à s'interroger sur la place qu'il convient d'accorder aux anecdotes mondaines dans les dépêches diplomatiques. Dans une société européenne peuplée de princes et de souverains, et dans laquelle les questions de familles revêtaient une grande importance diplomatique, les mariages accompagnant encore parfois les alliances diplomatiques, Chateaubriand tient à distinguer la société privée de la société publique, chacune ayant son « allure ». Chateaubriand pense que si les règnes se succèdent et peuvent nous sembler différents, les divers mémoires qui ont pu leur être consacrés « ne laissent voir que la répétition des mêmes aventures dans la société privée. ¹⁰⁹ »

Aussi, c'est une stérilité du travail du diplomate qu'il tient à souligner : « j'écrivis maintes dépêches qui sont allées moisir dans nos archives avec le rendu-compte d'événements non advenus. ¹¹⁰ »

Discréditée, l'anecdote, se révèle parfaitement accessoire et insignifiante, bref inutile. Mais, plus encore, Chateaubriand lui reproche d'attirer l'attention sur des détails certes insolites et amusants, mais incapables d'aider à discerner la valeur réelle d'un fait. L'anecdote nuit à la véritable évaluation de l'événement.

C'est pourquoi, ambassadeur à Berlin, il tient à rompre avec ces dépêches frivoles qui « se réduisaient à un journal louangeur de Dangeau ou satirique de Tallement des Réaux ¹¹¹ ». Aussi Chateaubriand ne manque-t-il pas de souligner que Louis XVIII et Charles X aimaient beaucoup mieux les lettres amusantes de ses collègues que sa correspondance sérieuse.

¹⁰⁸ Lettre à Mme de Duras du 18 avril 1822.

¹⁰⁹ *Mémoires d'outre-tombe*, 3, L 26, chap. 2, p.1869.

¹¹⁰ *Mémoires d'outre-tombe*, 3, L 27, chap. 1, p.1929.

¹¹¹ *Mémoires d'outre-tombe*, 3, L 26, chap. 5, p.1882.

Dans sa lettre du 13 février 1821, ce mépris pour une correspondance frivole lui fait dire à Pasquier qui était alors ministre des Affaires étrangères : « Je ne vous ai point parlé, monsieur le baron, selon l'usage, des réceptions, des bals, des spectacles, etc. ; je ne vous ai point fait de petits portraits et d'inutiles satires ; J'ai tâché de faire sortir la diplomatie du commérage. Le règne du commun reviendra lorsque le temps extraordinaire sera passé : aujourd'hui il ne faut peindre que ce qui doit vivre et n'attaquer que ce qui menace. »

b - Une conception originale de son rôle :

Chateaubriand a une conception bien particulière de son rôle d'ambassadeur. Les tâches traditionnelles d'un ambassadeur – représentation, protection, négociation, information – ne doivent constituer à ses yeux qu'une part seulement de son travail, et ce n'est pas celle qu'il préfère. « Entraîné par le caractère des idées » de son siècle « dans une région plus élevée de l'esprit humain », ce qui l'intéresse avant tout, ce sont les conseils de politique extérieure et même intérieure, qu'il s'estime autorisé à délivrer à son gouvernement. A Berlin, constatant que ses conseils ne sont guère suivis, il se compare dans les Mémoires d'outre-tombe à Mirabeau, qui en 1786 donnait de cette même ville, des conseils politiques hardis qu'on ne suivait pas à Versailles : « en vain vous parlez, on ne vous écoute pas¹¹² ».

Certes, d'autres diplomates de la Restauration donnèrent des conseils à leur ministre, mais Chateaubriand le fait avec une telle hauteur, se posant en donneur de leçons même pour des banalités, que cela ne peut qu'en devenir insupportable pour tout ministre. Ainsi, avait-il prévenu Pasquier : « Je servirais mal mon pays si, pour flatter les hommes qui le gouvernent, je leur taisais des vérités qu'il faut qu'ils sachent, pour notre salut et pour le leur ». C'est ce qu'il explique également à Mme de Duras : « Je ne puis vous parler de mes dépêches. Vous dites qu'il ne faut pas tirer haut et que les boulets passeraient par-dessus la tête. Je ne puis qu'y faire, je tire, comme je peux, haut ou bas, je ne sais. Je vise à mon niveau ». Et le 17 février, toujours à Mme de Duras : « Vous avez toujours peur de mes trop hautes dépêches et vous avez raison. Mais je les fait dans un autre but, j'ai une vieille maîtresse que je soigne, et à qui je veux plaire... Devinez son nom ? ».

De Londres aussi il ne se prive pas de donner son avis sur des affaires qui ne sont pas directement de sa compétence. Mathieu de Montmorency, nouveau ministre des Affaires étrangères, ne manque pas à l'occasion de le lui faire remarquer. Mais c'est moins anormal

que de Berlin car il est beaucoup plus au centre des affaires. Et il le fait de manière beaucoup plus sereine. Les conseils de Mme de Duras contre les dépêches « trop hautes » ont-ils porté ? Ou s'est-il de lui-même freiné parce qu'il est plus sûr de lui, moins enivré par le retour aux affaires et parce qu'il s'adresse à des amis politiques, Villèle et Montmorency, et non plus Richelieu et Pasquier ? Il attend d'eux une nomination au congrès prévu à Vérone. Autant ne pas prendre le gouvernement à rebrousse-poil.

A Rome, cinq ans plus tard, la situation est toute différente. Il n'est plus dans la disposition d'esprit du vicomte qui brigua le poste de ministre des affaires étrangères comme en 1821-1822. La Ferronays, ministre des Affaires étrangères est un ami, son statut d'Ancien ministre des Affaires étrangères lui vaut d'être consulté, comme le prouve son « mémoire sur la question d'Orient ».

Cependant, Chateaubriand commet une erreur professionnelle, en ne se préoccupant pas de faire connaître à son gouvernement la situation du pays dans lequel il est accrédité. C'est pourtant la première tâche d'un ambassadeur, et ses instructions sont formelles sur ce point. Ainsi, lorsqu'il était à Berlin celles-ci lui prescrivaient de rédiger un « mémoire » sur l'Allemagne. Chateaubriand se trouve une excuse dans les Mémoires d'outre-tombe : « J'ai été trop peu de temps dans mes ambassades pour mettre à fin de longues études, néanmoins je les ai ébauchées ; ma patience au travail n'a pas été entièrement stérile. Je trouve cette esquisse commencée de mes recherches sur l'Allemagne. »

Ce « Mémoire commencé sur l'Allemagne » fut dans les Mémoires d'outre-tombe. C'est au demeurant, si l'on considère ce qui est publié, un texte assez superficiel. Y figure cependant, au passage, une vision pénétrante sur la question d'une éventuelle unité italienne ou allemande. « On avait appelé la jeunesse à la défense de la patrie par une promesse de liberté... Une espèce de tribunal d'inquisition et la suppression de la liberté de la presse ont arrêté ce mouvement des esprits ; mais il ne faut pas croire qu'ils en aient brisé le ressort. L'Allemagne, comme l'Italie, désirent aujourd'hui l'unité politique. Cette idée restera dormante plus ou moins de temps... On pourra toujours, en la réveillant, être sûr de remuer les peuples germaniques »¹¹³.

On ne peut cependant reprocher à Chateaubriand d'axer l'essentiel de son contenu sur les questions de politique et de cabinet. Le fait qu'il privilégie ce type de questions ne peut être retenu comme une erreur professionnelle. L'impression qui reste de tout cela est qu'en

¹¹² Mémoires d'outre-tombe, 3, L 27, chap. 5, p.1949.

¹¹³ Mémoires d'outre-tombe, 3, L 26, chap. 8, p.1905.

dehors de ses allers ou de ses retours, Chateaubriand n'a guère cherché à parcourir le pays où il était accrédité. Cette tendance se retrouve chez les autres ambassadeurs français de l'époque. La politique des cabinets et les obligations de la vie mondaine accaparaient les diplomates. Il semble que du côté du Département, régnait une espèce d'indifférence. Seuls quelques consuls entreprirent à l'occasion des déplacements dans les pays où ils étaient accrédités. Mais on ne leur en demandait pas tant de toutes façons.

Si Chateaubriand a pu dans ses écrits affirmer le peu de valeur qu'il accordait aux travaux ordinaires d'un diplomate, l'insistance avec laquelle il a réservé une place de choix dans les Mémoires d'outre-tombe à ses dépêches témoigne qu'il ne se considérait pas seulement comme un grand écrivain mais comme un grand diplomate.

Deuxième partie

LA NOBLESSE D'UNE DIPLOMATIE

Certes, Chateaubriand n'a touché aux « grandes affaires » que durant un peu plus d'une année, de janvier 1823 à juin 1824, lorsqu'il était ministre des Affaires étrangères. Mais il a cependant porté un intérêt continuel aux événements qui bouleversaient les rapports entre Etats européens mais également le monde. Des écrits de toute sorte en portent la trace, que ce soit sa correspondance diplomatique, ses discours comme ministre des Affaires étrangères, mais également ses articles de presse ou ses pamphlets d'opposant politique.

Chateaubriand avait ainsi des idées bien arrêtées sur ce que devait être la politique extérieure de la France. Loin de n'être que des prises de position sans cohérence, ses opinions s'articulaient autour d'idéaux que nous étudierons dans un premier temps. Nous nous pencherons ensuite sur l'usage qu'il en fit.

Premier chapitre : LES IDEAUX D'UNE POLITIQUE :

« Rien ne m'agréait dans la vie positive hormis peut-être le ministère des affaires étrangères. Je n'étais pas insensible à l'idée que la patrie me devrait, à l'intérieur la liberté, à l'extérieur l'indépendance.¹¹⁴ » Ce sont d'abord ces deux idéaux qui donnent aux réflexions diplomatiques de Chateaubriand leur cohérence.

A – L'INDEPENDANCE A L'EXTERIEUR :

La chute de l'Empire napoléonien, et l'équilibre européen défini au Congrès de Vienne, ouvrent une nouvelle ère dans les relations internationales. La France est mise au ban de l'Europe. En patriote exigeant, Chateaubriand souhaite le relèvement de sa patrie qui doit retrouver le rang qui est le sien, à savoir le premier. Chateaubriand a légué à la littérature nationaliste française¹¹⁵ quelques-uns de ses plus beaux textes. Il est porté par un amour total de la France, qui prend ses racines dans l'attachement à « sa petite patrie », la Bretagne. Intéressé par l'histoire, et le glorieux passé de la France, Chateaubriand vante volontiers chez les Français le courage, les capacités militaires, le goût de la gloire, ces qualités que Napoléon Bonaparte sut si bien exploiter et que la Restauration aurait tort de ne pas utiliser. Ce sont les

¹¹⁴ *Mémoires d'outre-tombe*, 3, L 28, chap. 17, p.2062.

¹¹⁵ Chateaubriand appréciant la proclamation de Schwarzenberg, écrit dans les *Mémoires* : « Quelle magnifique confession de la grandeur de la France : l'Europe en arme devant vos murs s'adresse à vous ! ».

armes qui ont valu à la France ce prodigieux rayonnement dont il découvre les témoignages tout au long de ses voyages.

L'avenir doit être digne d'un tel passé. Chateaubriand le désire ardemment. Il ne cesse donc d'appeler à un engagement plus marqué de la France à l'extérieur, s'y emploie d'abord par la littérature, critiquant explicitement la politique extérieure menée par son pays, puis ensuite, par la diplomatie, d'abord comme ambassadeur ou comme ministre des Affaires étrangères.

C'est probablement comme polémiste, que Chateaubriand nous livre ses textes patriotiques les plus exaltés : d'abord durant l'occupation de la France par les troupes de la Sainte-Alliance ; puis alors même que son patriotisme est contesté ; enfin, sous la monarchie de Juillet et sa diplomatie de la non-intervention qu'il exècre parce qu'elle son pays.

1 –Les pamphlets :

Après les Cent-Jours, l'œuvre accomplie à Vienne avait en effet pris un caractère nettement anti-français ; alors qu'en 1814 les alliés avaient traité généreusement le pays vaincu et s'étaient retirés après trois semaines d'occupation, en 1815, on vit déferler 1 200 000 hommes qui occupèrent la France, multipliant brutalités, violences, pillages. La France dut payer les frais d'une armée d'occupation de 150 000 hommes pendant cinq ans, verser une contribution de guerre de 700 millions et restituer les œuvres d'art pillées en Europe par l'armée de Napoléon. En 1818, au congrès d'Aix-la-Chapelle, lorsque les alliés retireront leur troupes, ils maintiendront par une convention leur quadruple alliance (Angleterre, Autriche, Prusse, Russie) contre la France présumée révolutionnaire.

a - La blessure secrète :

Aux « têtes carrées », aux petits « Machiavels » du temps, qui « s'imaginent que tout marche à merveille dans une société quand le peuple a du pain et qu'il paye l'impôt », Chateaubriand rétorque qu'« ils ignorent ces prétendus hommes d'Etat, qu'il y a chez les nations des besoins moraux plus impérieux que les besoins physiques. (...) Une nation ne manque de rien ; elle jouit de toutes les richesses de la terre, de tous les trésors du ciel, et voilà qu'elle tombe tout à coup dans le délire. Pourquoi cela ? c'est qu'elle portait en son sein une « blessure secrète » que son gouvernement n'a su guérir. (...) C'est la liberté, c'est la

gloire, c'est la religion qui arment les hommes ; les bras ne servent que les intelligences »¹¹⁶. Au lendemain de la Restauration, cette « blessure secrète » de la France dont parle Chateaubriand, c'était l'humiliation ressentie en 1814, et plus encore en 1815, après Waterloo.

De Buonaparte et des Bourbons, écrit à l'époque par Chateaubriand est, selon André Maurois¹¹⁷, de tous les écrits politiques de son auteur, le plus difficile à juger. Dans la première partie, intitulée *de Buonaparte*, Chateaubriand s'était livré à une critique un peu excessive de la diplomatie napoléonienne, refusant finalement de penser que la guerre était inévitable, rendant l'esprit de conquête de Napoléon seul responsable des désordres survenus en Europe à partir de 1804 et lui reprochant la guerre d'Espagne de 1807 et la campagne de Russie de 1812.

La Troisième partie, intitulée *Des Alliés*, constitue selon André Maurois, le morceau le plus blâmable de cet écrit, car Chateaubriand y accueillait avec un enthousiasme excessif les envahisseurs de la France : « Les miracles ont enfanté des miracles. Paris, comme Athènes, a vu entrer dans ses murs des étrangers qui l'ont respecté, en souvenir de sa gloire et de ses grands hommes. Quatre-vingt mille soldats vainqueurs ont dormi auprès de nos citoyens, sans troubler leur sommeil, sans se porter à la moindre violence, sans faire même entendre un chant de triomphe. Ce sont des libérateurs, et non pas des conquérants. Honneur immortel aux souverains qui ont pu donner au monde un pareil exemple de modération dans la victoire ! Que d'injures ils avaient à venger ! Mais ils n'ont point confondu les Français avec le tyran qui les opprime.¹¹⁸ »

Chateaubriand accable l'Empereur au moment où celui-ci défend le territoire de la France, Bonaparte étant responsable de l'invasion. Ce texte était surtout un acte : Chateaubriand voulait obtenir des résultats, détacher les Français de Napoléon, les rattacher aux Bourbons. Chateaubriand aurait voulu que sa brochure précédât et amenât le retour des Bourbons. Mais la chute de l'Aigle traça si rapidement son « foudroyant sillon » que les événements devancèrent le prophète. Dès la fin de mars 1814, les cosaques étaient aux portes de Paris. Le 30, la ville capitula et le 31, quelques royalistes, pour montrer (ce qui jusqu'alors avait semblé fort douteux) que la France souhaitait le retour des Bourbons, se portèrent au-devant des souverains alliés avec des cocardes blanches.

¹¹⁶ De la presse, Dernier avis aux électeurs, p. 274.

¹¹⁷ René, ou la vie de Chateaubriand, p.167.

¹¹⁸ De Buonaparte et des Bourbons, *Des Alliés*, p. 61.

André Maurois a fait remarquer que « Chateaubriand lui-même, homme d'honneur, fut, malgré la violence de ses passions politiques, plus honteux que triomphant lorsqu'il vit les troupes de l'empereur de Russie et du roi de Prusse défilier sur le boulevard ¹¹⁹». Dans les Mémoires d'outre-tombe, Chateaubriand change clairement de ton : « Je les vis défilier sur les boulevards. Stupéfait et anéanti au dedans de moi, comme si on m'arrachait mon nom de français pour y substituer celui par lequel je devais désormais être connu dans les mines de la Sibérie, je sentais en même temps mon exaspération s'accroître contre l'homme dont la gloire nous avait réduits à cette honte. ¹²⁰ »

Sainte-Beuve¹²¹ ne voit là que douleur inventée, racontée après coup, et soutient que, dans le moment, Chateaubriand n'éprouva que joie furieuse et délirante. André Maurois : « Qu'en sait-il ? Et un homme ne peut-il être déchiré par des loyalismes contradictoires ? ¹²²»

Carnot, et beaucoup d'autres estimaient que la Restauration était antinationale et antipatriote : c'est la gloire des armes et donc la force qui fonde la légitimité. Or le roi était « rentré dans les fourgons de l'étranger », à la faveur de la défaite et de l'invasion. Chateaubriand rétorquait que la tâche de la légitimité était de s'affranchir de la tutelle étrangère, de relever l'honneur des borbons, de rendre, enfin, à la France, « fille aînée de l'Europe », sa place dans le concert des nations par la gloire des armes. Dans les Réflexions politiques de 1814, Chateaubriand s'adresse à l'armée et tente de la convaincre que son honneur est sauf : « En quoi sommes nous humiliés ? demande t-il. On est venu à Paris ? Eh bien ! ne sommes nous pas entrés dans presque toutes les capitales de l'Europe ? (...) L'honneur est tout pour nous. Malheur à qui oserait nous frapper dans cet honneur où un français place toute sa vie ! (...) Honneur donc à cette armée si brave, si sensible, si touchée de gloire ; qui, toujours fidèle à ses drapeaux, oubliant les folies d'un Barbare, retrouva assez de force, après la retraite de Moscou, pour gagner la bataille de Lutzen ; qui, poussée et non accablée par le poids de l'Europe, se retira en rugissant dans le cœur de la France, défendit pied à pied le sol de la patrie »¹²³. « Et pourquoi ne pas le dire avec franchise ? certes, nous avons beaucoup perdu par la Révolution ; mais n'avons-nous rien gagné ? n'est-ce rien que vingt années de victoires ? »¹²⁴.

¹¹⁹ René, ou la vie de Chateaubriand, p. 168.

¹²⁰ Mémoires d'outre-tombe, 2, L 22, chap. 13, p.1503.

¹²¹ Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire, Paris, Calmann-Lévy, 1868.

¹²² René, ou la vie de Chateaubriand, p. 168.

¹²³ Réflexions politiques, chap. 12, p. 52.

Pierre Clarac a fort bien résumé le dilemme dans lequel se trouvait enfermé Chateaubriand dans les premières années de la Restauration : « La véhémence et l'éclat de ses campagnes contre Decazes ont fait de lui le chef de l'extrême droite. Passionnément attaché à la Charte, aux libertés constitutionnelles et à l'indépendance de la France, il se trouve à la tête d'hommes dont la plupart tiennent peu à la Charte, pas du tout à la liberté et qui, rassurés par la présence des soldats étrangers, n'envisagent qu'avec frayeur les conséquences de leur départ. (...) Il se sent lié à ceux qui étaient hier ses compagnons d'émigration et qui sont aujourd'hui ses camarades de combat, par un de ces engagements de fidélité qui lui ont toujours paru inviolables. ¹²⁵ »

Dans *Le Conservateur*, le 5 décembre 1818, il dénonça un article où *Le Moniteur* célébrait « l'auguste vénération de tous les monarques, veillant tous d'un commun accord sur les mouvements de l'esprit révolutionnaire, et prêts à défendre mutuellement leurs droits légitimes ». Chateaubriand pour sa part, et au grand dam de bien des ultras, rejetait la Sainte-Alliance au nom de l'honneur de la patrie : « Et quels sont les mauvais Français qui peuvent nous donner pour motif la tranquillité et la surveillance de l'Europe ? Avons nous besoin de tuteurs ? » N'aurions nous fait que « changer en une garnison d'ambassadeurs une garnison de cosaques » ?

Plus hardiment encore, le 12 mai 1819, après avoir célébré « cette fameuse garde impériale qui a rempli le monde de la renommée de ses exploits », il va jusqu'à déclarer : « Le jour où il s'agirait de l'honneur et de l'indépendance de la patrie, il n'y a point d'opinion politique qui nous empêchât de nous réunir à quiconque combattant pour le trône légitime, voudrait vivre et mourir français.

b - Critique de la non-intervention :

Bon nombre de ses contemporains s'étonnèrent du refus de Chateaubriand de se rallier à la Monarchie de Juillet, issue de la révolution de 1830, alors même que ce régime semblait défendre des idées en conformité avec celles que l'écrivain avait toujours défendues. Chateaubriand invoqua la fidélité à la légitimité. Il se montra en particulier critique envers la politique extérieure pratiquée par le nouveau régime, et en particulier le principe de la non-intervention.

¹²⁴ Op. Cit., chap. 23, p. 116.

¹²⁵ Pierre Clarac, *A la recherche de Chateaubriand*, Paris, A-G. Nizet, 1975, p.111.

Dans une Europe de monarchies possédant à leur tête des souverains appartenant aux dynasties « légitimes », Louis-Philippe dut œuvrer pour obtenir la reconnaissance de ses voisins européens. Aussi, lorsqu'à la suite des troubles révolutionnaires survenus en France (les trois glorieuses), éclatèrent d'autres mouvements révolutionnaires en Belgique, en Pologne et en Italie, Louis-Philippe s'engagea auprès des puissances européennes, à ne pas intervenir pour les soutenir. Cette attitude contribua à la reconnaissance officielle de la Monarchie de Juillet par ses voisins européens, mais conduisit à l'intérieur de la France aux assauts redoublés des révolutionnaires et des royalistes pour avoir trahi tout à la fois la Révolution et la monarchie.

Chateaubriand vilipende cette diplomatie de la « non-intervention » dans deux brochures¹²⁶ publiées peu après la Révolution de 1830, reprochant à Louis-Philippe de s'abaisser devant l'Angleterre dans l'affaire de la Belgique : « Vous aurez la paix à présent, je le crois ; on ne peut pas donner de l'épée dans le ventre à celui qui tourne le dos.¹²⁷ ». A côté de cette attitude de recul face au voisin britannique, Chateaubriand reproche à la Monarchie de Juillet de renier les peuples qui constituent pourtant son seul allié potentiellement solide : « Ils ont obtenu la paix de l'Europe, en laissant assommer les peuples assez sots pour avoir pris au sérieux les déclarations de non-intervention. » « Le gouvernement actuel brave une autre autorité : il refuse la Belgique malgré la nation ; il laisse égorger les Polonais malgré la nation ; il laisse ou va laisser l'Autriche occuper Parme, Plaisance, Modène, peut-être Bologne et le reste, malgré la nation. Qu'il continue à se conduire de la sorte et les cabinets de l'Europe le préféreront à la Monarchie passée ; il gagnera sa légitimité auprès des gouvernements légitimes, comme un chevalier gagnait jadis ses éperons, non la lance au poing, mais le chapeau bas. »¹²⁸

Déjà, dans son dernier discours à la Chambre des Pairs, lorsqu'il avait refusé de prêter serment, Chateaubriand avait bien compris la double impasse dans laquelle se trouvait alors le nouveau régime : « la Monarchie du 29 juillet est dans une condition absolue de gloire ou de lois d'exception : elle vit par la presse et la presse la tue ; sans gloire elle sera dévorée par la liberté ; si elle attaque cette liberté, elle périra »¹²⁹ Cette politique-spectacle qui s'est développée considérablement à partir de la révolution de 1789, a eu pour effet de rendre les peuples davantage spectateurs de la politique menée par les gouvernements. Or, ces mêmes

¹²⁶ De la Restauration et de la Monarchie élective, le 24 mars 1831, et De la nouvelle proposition de bannissement de Charles X et de sa famille, le 31 octobre 1831, in Opinion et discours.

¹²⁷ De la nouvelle proposition de bannissement de Charles X et de sa famille, p. 64.

¹²⁸ Ibid., p. 597.

¹²⁹ Ibid., p. 593.

peuples réclament un spectacle à la hauteur de leurs espérances, et Chateaubriand estime qu'ils ne pourront que se désolidariser d'un régime qui fait preuve de faiblesse à l'extérieur. Le ton devait se révéler encore plus violent dans les Mémoires d'outre-tombe : « L'Europe peut lui cracher au visage ; il s'essuie, remercie et montre sa patente de Roi. »¹³⁰

Et lorsque les tenants de Louis-Philippe critiquèrent la diplomatie de la Restauration, Chateaubriand ne fit pas attendre sa réponse : « Vous parlez de l'abaissement de la France, et vous êtes à genoux : cela vous va mal. Les vaincus, qui ne le sont pas de votre main, peuvent encore, malgré leurs blessures, relever votre gant et vous renvoyer vos dédains.¹³¹ » Fier de « sa » guerre d'Espagne, Chateaubriand estimait que la France n'aurait pas dû pratiquer le suivisme derrière les autres monarchies européennes. Le principe la non-intervention n'a été choisi par les hommes de la monarchie de Juillet que pour vivoter, non pour vivre en gloire. Il estime que la France aurait dû obtenir cette reconnaissance par une attitude de force et de grandeur.

Mais il ne se montrera pas moins véhément envers les légitimistes qui, après 1830, attendent d'une intervention étrangère une troisième Restauration. Ferdinand de Bertier, fondateur des Chevaliers de la Foi et agent influent de Charles X, suggérait un mariage entre Henri V et une grande-duchesse russe, afin d'obtenir l'appui du tsar autocrate et le convaincre que le foyer de la Révolution n'était pas à Varsovie, en pleine insurrection, mais à Paris. Dès février 1831, les troupes russes seraient sur le Rhin, prêtes à rétablir Charles X. De telles idées scandalisaient Chateaubriand : « Le jour où les Bourbons d'Holyrood ourdiraient quelque complot contre la France ou menaceraient sa tranquillité il retournerait à Paris, et servirait contre la légitimité », laissait-il publier dans le journal de Genève, du 28 juillet 1831.

« De prétendus Royalistes n'aspirent, dit-on, qu'à voir l'Europe attaquer la France. Eh bien ! le jour où la France serait envahie serait celui qui changerait mes devoirs. Je ne veux tromper personne ; je ne trahirai pas plus ma patrie que mes serments. Royalistes, s'il en existe de tels, qui appelez de vos vœux les baïonnettes ennemies, ne vous abusez pas sur mes sentiments ; reprenez contre moi votre haine et vos calomnies ; je reste un Renégat pour vous ; un abîme sans fond nous sépare. Aujourd'hui je sacrifierais ma vie à l'enfant du malheur ; demain, si mes paroles avaient quelque puissance, je les emploierais à rallier les Français contre l'étranger qui rapporterait Henri V dans ses bras».

¹³⁰ Mémoires d'outre-tombe, 3, L 42, chap. 1, p.3212.

¹³¹ De la Restauration et Monarchie élective, in Opinion et discours, p.599.

2 – Les ambassades :

Pour le diplomate, l'activité de représentation, ne s'est jamais bornée, hier pas plus qu'aujourd'hui, aux contacts avec les seules autorités politiques locales. Dans les pays monarchiques, la vie de société jouait un grand rôle. La vie mondaine prolongeait naturellement la vie diplomatique, parce que l'une et l'autre recouvraient les mêmes milieux sociaux. Une expression de cette époque, à propos du congrès de Vienne, traduisait bien l'atmosphère qui régnait alors dans la vie diplomatique européenne : « Le Congrès ne marche pas, disaient les plaisants, il danse.¹³² » C'est bien cette même atmosphère que dépeint Chateaubriand alors ambassadeur à Londres : « L'arrivée du roi, la rentrée du parlement, l'ouverture de la saison des fêtes, mêlaient les devoirs, les affaires et les plaisirs : on ne pouvait rencontrer les ministres qu'à la cour au bal ou au parlement.¹³³ » Chateaubriand ambassadeur à Londres, était constamment inspiré, écrit-il, par « l'idée de rendre de la force et de l'éclat » à la France. Dans les lettres qu'il envoie à Mme de Duras et à Mme Récamier, ainsi que les Mémoires d'outre-tombe, Chateaubriand se montre fier de ses succès mondains. Ceux-ci avaient-ils de l'intérêt ?

a - Le récit de ses succès :

Si Chateaubriand se défend de composer des dépêches frivoles, c'est pour réserver aux Mémoires d'outre-tombe et à sa correspondance privée les multiples anecdotes évoquant l'éclat de ses ambassades, et leurs effets sur la société du pays où il est accrédité. Il laisse entendre que ses succès n'étaient pas seulement dus à son statut d'ambassadeur, mais surtout à sa renommée d'homme de lettres. Aussi, prend-il plaisir à se présenter comme un homme « persécuté par la gloire », « tout criblé de mots » là où il passait : « Miséricorde ! où me fourrer ! qui me délivrera ? Qui m'arrachera à ces persécutions ? Revenez, beaux jours de ma misère et de ma solitude¹³⁴ ».

A Berlin, où Chateaubriand fut un temps ambassadeur, existait une vie mondaine, qui, sans être aussi développée qu'à Paris, n'en était pas moins bien réelle. Chateaubriand n'a pas manqué d'évoquer les succès qu'il rencontra au cours des différentes manifestations. Pour

¹³² Malet et Isaac, L'histoire, p.770.

¹³³ Mémoires d'outre-tombe, 3, L 27, chap. 3, p.1936.

¹³⁴ Mémoires d'outre-tombe, I, 252.

prouver l'impact de son ambassade sur la société berlinoise, Chateaubriand cite un article rédigé par madame la baronne de Hohenhausen dans le *Morgenblatt* (Feuille du matin, n°70, du 22 mars 1821) de Berlin. C'est bien davantage l'auteur du *Génie du christianisme* et d'*Atala* que l'ambassadeur de la légation qui est dépeint.

Ce type d'article possède une certaine actualité. Aujourd'hui, le développement de l'information, en multipliant par la presse, la radio, la télévision, les effets de sa présence et au besoin de ses propos, accroît à proportion l'intérêt de ce moyen d'action. Le succès d'un diplomate qui se mesurait naguère uniquement à sa discrétion, dépend désormais pour une part de son goût de paraître en public et de son aptitude à y faire valoir les mérites de son pays ; d'un pays dont il est, selon une formule américaine contemporaine, devenu « le premier agent publicitaire non spécialisé ».

Les conditions de la vie mondaine différaient d'un pays à l'autre. Les souverains ouvraient les portes de leurs palais, plus ou moins largement . La famille royale de Prusse était fermée aux diplomates. L'usage prussien était de recevoir non les étrangers, mais les nationaux distingués de toute condition. Ainsi, d'après un règlement de Frédéric II, les princes et princesses du sang à Berlin ne voyaient pas le corps diplomatique. Mais, grâce au carnaval, au mariage du duc de Cumberland avec la princesse Frédérique de Prusse, sœur de la feu Reine, « grâce encore à une certaine inflexion d'étiquette que l'on se permettait, disait-on, à cause de ma personne ¹³⁵» Chateaubriand avait l'occasion de se trouver plus souvent que ses collègues avec la famille royale. Le roi de Prusse lui ayant fait visiter son oratoire, lui faisait remarquer les crucifix et les tableaux, et lui attribuait l'honneur de ces innovations, « parce qu'ayant lu, nous dit Chateaubriand , dans le *Génie du christianisme*, que les protestants avaient trop dépouillé leur culte, il avait trouvé juste ma remarque »¹³⁶. Le soir à l'Opéra il avait une loge auprès de la loge royale, placée en face du théâtre. Il causait avec les princesses ; le Roi sortait dans les entractes . Chateaubriand le rencontrant dans le corridor, le roi regardait si personne n'était autour d'eux et si l'on ne pouvait les entendre ; Il lui avouait alors tout bas sa détestation de Rossini et son amour pour Gluck. Il s'étendait en lamentations sur la décadence de l'art et surtout sur ces gargarismes de notes destructeurs du chant dramatique : « il me confiait qu'il n'osait dire cela qu'à moi, à cause des personnes qui l'entouraient. Voyait-il venir quelqu'un, il se hâtait de rentrer dans sa loge »¹³⁷.

¹³⁵ *Mémoires d'outre-tombe*, 3, L 26, chap. 4, p.1877.

¹³⁶ *Mémoires d'outre-tombe*, 3, L 26, chap. 4, p.1878.

¹³⁷ *Mémoires d'outre-tombe*, 3, L 26, chap. 4, p.1878.

Il a une longue conversation avec le futur tzar, le grand-duc Nicolas. Il fréquente le prince royal et ses frères, le prince Guillaume et le prince Auguste de Prusse. Chez les Cumberland, on joue deux pièces en français, dans lesquelles figurent les secrétaires de la légation. Ils ne se montrent pas peu fiers d'avoir imposé, au cours de ce carnaval, des danses françaises qui leur valent mille succès. La bataille de Waterloo a certes marqué la fin de la prépondérance de notre pays en Europe et le début de ce siècle britannique que sera le XXe siècle. Mais en 1821 à Berlin, la culture est encore française. Et de même qu'aujourd'hui un attaché spécialisé est, auprès de chaque ambassade, chargé de promouvoir la culture française, de la même façon, en ce début du XIXe siècle, c'est aussi dans le rôle des diplomates que de savoir, pour les mêmes raisons, jouer une pièce de théâtre ou danser une contredanse.

Hors de la Cour, il est également fêté. La faveur dont jouit Chateaubriand auprès de la Cour et de la société semble ainsi s'être élargie à la population berlinoise. Selon Cussy, les Berlinoises étaient fiers d'avoir comme hôte un personnage aussi célèbre. Les étudiants souvent turbulents - on est au début du romantisme du nationalisme- lui manifestaient déférence et respect. A une Liedertafel qui lui est offerte par le conservatoire de musique, on l'autorise, par faveur spéciale, à emporter le texte d'une chanson. C'est peut-être cette fête qu'il veut évoquer dans les Mémoires: « Le soir, en revenant de leur ouvrage, de petites ouvrières, leur panier sous le bras, des garçons ouvriers portant les instruments de leurs métiers se pressaient pêle-mêle dans une salle: on leur donnait en entrant un feuillet noté et ils se joignaient au chœur général avec une précision étonnante... Le morceau fini, chacun reprenait le chemin de sa demeure. Nous sommes bien loin de ce sentiment de l'harmonie, moyen puissant de civilisation... Partout où il y a un piano, il n'y a plus de grossièreté. ¹³⁸ »

A Londres, également, Chateaubriand tient à faire remarquer que Georges IV se félicite du choix du gouvernement français : « Dites à votre Roi que je suis touché de ce qu'il vous a chargé de me représenter, et que je serai toujours heureux de lui témoigner mon attachement véritable. ¹³⁹ » Ces bons sentiments auraient continué : « Le 26, (mai) le duc d'York vint dîner à l'ambassade : Georges IV était fort tenté de me faire le même honneur ; mais il craignait les jalousies diplomatiques de mes collègues. ¹⁴⁰ » Et, aussi, à l'opéra : « Le roi, m'ayant rencontré dans un corridor, me demanda ce que je faisais là, et, me prenant par le bras, il me conduisit dans sa loge. ¹⁴¹ »

¹³⁸ Mémoires d'outre-tombe, 3, L 26, chap. 4, p.1879.

¹³⁹ Mémoires d'outre-tombe, 3, L 27, chap. 2, p.1931.

¹⁴⁰ Mémoires d'outre-tombe, 3, L 27, chap. 5, p.1946.

¹⁴¹ Mémoires d'outre-tombe, 3, L 27, chap. 5, p.1947.

En revanche, Chateaubriand n'a pas épargné la société britannique dans ses mémoires. Lui qui s'était juré de la conquérir, n'y était pas parvenu au niveau de ses espérances. Il s'est assez mal entendu avec l'aristocratie anglaise, agacé qu'il était, par sa froideur. Il semble qu'il l'ait lui-même irritée par sa morgue.

b - Leur intérêt politique :

Mais rares étaient les souverains avec lesquels un diplomate pouvait avoir une conversation de quelque intérêt. C'est sans doute pourquoi Chateaubriand s'est longuement étendu dans le Congrès de Vérone, sur l'entretien politique qu'il eut avec le tsar Alexandre en 1822. Chateaubriand se flatte d'être bien traité par Georges IV. Mais, régent ou roi, Georges IV s'adressait volontiers aux ambassadeurs. Ses propos avaient peu de poids, tant était grande la prépondérance du cabinet. Dans ce cas, l'on peut être perplexe concernant l'utilité de cette vie mondaine. Il est possible de s'interroger sur le fait que ces réceptions étaient ou non de la politique extérieure sérieuse. Certains diplomates confondirent naïvement leur vie officielle de société avec la vie des gouvernements et des nations. Ce ne fut pas le cas de Chateaubriand, qui n'est pas dupe des honneurs dont il bénéficie. Mais il ne manqua pas, néanmoins, de s'enorgueillir de ses succès mondains, se réjouissant d'avoir ainsi si bien représenté son pays.

Et il y eut la fête que Chateaubriand donna dans les jardins de la villa Médicis. Chateaubriand lui a consacré un chapitre dans les Mémoires d'outre-tombe et ne manque pas d'y revenir : une charmante petite toile garde le souvenir du moment où la grande duchesse Hélène Pavlovana s'avancait entre l'ambassadeur, dont la poitrine était barrée d'un de ses cordons bleus, Saint-Esprit ou Saint-André de Russie, et Horace Vernet, alors directeur de l'académie de France ; mais quel intérêt d'Etat y avait-il à se prodiguer envers une princesse sans influence et envers son père, le prince Paul de Wurtemberg, un curieux personnage que nul ne prenait au sérieux ? « Mais ce n'est pas seulement dans la tragi-comédie de l'histoire des relations internationales que les choses importantes et les choses futiles sont liées. Et reconnaissons que, sous la Restauration, la comédie l'emporta le plus souvent sur la tragédie. Un quart de siècle de guerres constitue une leçon... ¹⁴²»

Les attentions dont bénéficiaient Chateaubriand ou ses collègues diplomates avaient elles une portée politique ? Sans doute, mais en ce domaine les diplomates et parfois les historiens ont toujours couru le risque de se laisser entraîner à une interprétation excessive.

La vie mondaine constitue le complément naturel au travail du diplomate, parce que vies diplomatique et mondaine recouvrent les mêmes milieux sociaux. Pour Chateaubriand, patriote exigeant, le diplomate devait donc s'efforcer de représenter le plus dignement possible son pays, même dans les festivités les plus anodines en apparence. En poste à Londres, il déclarait : « L'ambassade de France, si longtemps oubliée dans ce pays, doit se replacer à la tête des plaisirs comme à celle des affaires. L'influence de la société s'étend sur la politique et en fait de diplomatie les bals ne sont pas inutiles au service du roi, mais cette partie de mon métier n'est pas celle que j'aime le mieux .¹⁴³ » Enfin, conscient du rôle que les grands commerçants et les banquiers sont appelés à jouer à l'avenir, Chateaubriand ambassadeur à Londres, les fréquente, et en particulier la famille Rotschild.

De ces succès, n'en doutons pas, Chateaubriand se montre assez fier et les Mémoires en portent la trace. Mais ce n'est pas seulement pour lui, c'est pour la France qu'il représente. Écoutons sur ce point le chevalier de Cussy « M. de Chateaubriand eût tout fait pour la grandeur et le bon renom de la France... Il n'était pas riche mais représentant de la France, il tint à donner des réceptions fréquentes et brillantes. Que de fois l'ai-je entendu dire au lendemain d'un bal ou d'un souper fastueux tenu à légation: « La France occupe le premier rang, je suis fier de la représenter. Pour mon roi, pour mon pays, je tiens à m'endetter ». Mon chef quitta en effet Berlin avec des dettes... » Connaissant son incapacité à l'« art du pot-au-feu », on ne s'en étonne pas. Il n'y aura qu'à Londres qu'il mettra un peu d'argent de côté, grâce à la gestion de son collaborateur Marcellus.

Ainsi, Chateaubriand estime que les gouvernants de la France, qui se prétendent pourtant plus réalistes qu'un poète, n'ont pas ressenti le besoin de gloire qui imprègne l'âme des français. Il serait dangereux pourtant que ce désir reçoive une satisfaction sans mesure. Un peuple fou de gloire fait bon marché de la liberté des autres et même de la sienne, l'expérience de l'Empire l'a trop prouvé. Aussi, la passion de la liberté est-elle, pour Chateaubriand, plus noble que la gloire.

¹⁴² Henry Contamine, p. 279.

¹⁴³ In André Maurois, René ou la vie de Chateaubriand, p.215.

B – LA DEFENSE DE LA LIBERTE :

Pour Chateaubriand, farouche défenseur de la monarchie parlementaire et de la liberté de la presse, la question se pose de savoir dans quelle mesure ces concepts sont susceptibles d'influer sur les possibilités d'action en politique étrangère.

1 – A l'intérieur des Etats :

Chateaubriand tient à se présenter comme un promoteur farouche d'une certaine conception des libertés en politique intérieure, celle de la fraction éclairée de la population. Et, pourtant, il se montre favorable à une intervention en Espagne pour rétablir Ferdinand VII, souverain absolu, sur son trône.

a - Des techniques gouvernementales :

Dans son Discours de réception à l'Académie française, qu'il avait préparé en 1811, Chateaubriand définit la liberté dans des termes qui éclairent tous les propos qu'il a tenus sur ce thème par la suite : elle est « le plus grand des biens et le premier des besoins de l'homme. » Cette passion est née de l'expérience de vie sous deux régimes oppressifs : la tyrannie de la Convention et la dictature de Napoléon.

Aussi, Chateaubriand estime que c'est l'honneur de la Restauration que d'avoir apporté aux Français cette liberté dont ils avaient été frustrés par la monarchie absolue, le despotisme révolutionnaire et la tyrannie impériale. Mais, c'est la honte de ce même régime que de ruser avec la Charte, de maintenir le ministère napoléonien de la police et de vouloir soumettre à la censure l'expression de la pensée.

Point n'est besoin de grandes théories, pense-t-il et les discussions philosophiques sur le fondement de la liberté lui paraissent stériles. Ce qui compte, c'est la recherche des techniques gouvernementales permettant le règne *effectif* de la liberté. Pour instaurer celle-ci, il faut seulement rendre impossibles l'ochlocratie et la dictature. La restauration doit renouer avec l'Ancien régime pour retrouver la liberté anéantie pendant la tragique parenthèse de la Révolution et de l'Empire. Celle-ci ne saurait toutefois être exactement semblable à ce qu'elle était du temps de la monarchie absolue : le fruit de l'action des corps intermédiaire et surtout de l'aristocratie freinant le pouvoir royal. Ces structures sociales sont disparues. Le problème

de la liberté n'en est pas pour autant insoluble ; sa solution serait même fort aisée dans la société française du XIXe siècle ; pour assurer le règne des libertés, il suffirait d'obéir à deux principes : strict respect du droit et séparation des pouvoirs. Par conséquent, Chateaubriand, notamment dans De la monarchie selon la charte, en 1816, défend la monarchie parlementaire, proclamant que le roi règne mais ne gouverne pas, et prônant la responsabilité du gouvernement devant les chambres.

Du XVIIIè siècle, Chateaubriand retient l'une de ses grandes inventions : l'opinion publique. Elle correspond à ce qu'il appellera la liberté perfectionnée, « fille des Lumières », opposée à la liberté ancienne, « fille des mœurs ».

La liberté de la presse fut la grande affaire de toute la carrière politique de Chateaubriand. Il n'est pas peu fier des titres de gloire que cette fidélité lui valut et il évoque avec orgueil son œuvre journalistique. Au chapitre XVII de La Monarchie selon la Charte, Chateaubriand affirme avec éclat qu'il n'y a « point de gouvernement représentatif sans la liberté de la presse ». Et d'ajouter : « Dans un gouvernement représentatif, il y a deux tribunaux : celui des chambres, où les intérêts particuliers de la nation sont jugés ; celui de la nation elle-même, qui juge en dehors les deux chambres. » C'est un tribunal public, par opposition au secret du roi ; universel, par contraste avec le particularisme des lois « féodales » ; objectif, au contraire de l'arbitraire monarchique ; bref une Cour d'appel de la raison jugeant de toutes les matières de l'Etat au nom d'une figure unique de l'intérêt public. Chateaubriand demande ainsi la suppression du ministère de la police (où plane encore l'ombre de Fouché), « inconstitutionnel, inutile et très dangereux ». C'est que la liberté de la presse est en elle même une institution souhaitable et qu'elle participe à cette opposition vraiment nécessaire pour que subsiste la monarchie représentative à la condition qu'elle ne devienne pas l'expression d'un droit à l'insurrection.

C'est cette dernière réserve qui permet à Chateaubriand, alors ministre des Affaires étrangères, de justifier devant la Chambre des pairs, de la nécessité d'une intervention française en Espagne

b - Contre le droit de résistance :

On ne peut qu'être étonné que Chateaubriand en soit venu à défendre le rétablissement de Ferdinand VII, roi absolutiste, sur son trône espagnol, alors même que l'écrivain le

dépeignait comme un homme « débile et sanguinaire ». La raison ? Son refus de laisser le champ libre à tout débordement populaire, comme il l'explique devant la chambre des pairs : « Il y a, messieurs, des mystères en politique comme en religion. Prétendez-vous les expliquer ? Vous tombez dans des abîmes.[...] »

Je hais les tyrans, je déteste l'oppression ; mais je soutiens que discuter la doctrine de la résistance, c'est s'exposer à bouleverser le monde. Je soutiens qu'aucune société, même une société démocratique, ne peut exister avec ce principe. Qui fixera le point où la résistance doit commencer ? Si vous m'établissez juge de ce terrible droit, mes passions, mes préjugés, les bornes même de mon entendement, me feront voir partout la tyrannie. Les lois me sembleront oppressives quand elles arrêteront mes penchants, et je leur résisterai. L'ordre de mes supérieurs me paraîtra arbitraire et je ne l'exécuterai pas. Si je résiste, on me résistera ; car le droit est égal pour tous. Tous les désordres, tous les malheurs, tous les crimes découleront de ce droit de révolte, et l'on arrivera à l'anarchie, qui n'est qu'une grande résistance à tous les pouvoirs[...].

Si l'on voit reparaître à la tribune ces doctrines qui pendant trente ans nous ont précipités sous tous les jougs et fait passer par tous les malheurs, la puissance des souvenirs agira sur les âmes faibles, et l'on en viendra à regretter ces temps où la gloire avait condamné la liberté au silence. ¹⁴⁴»

2 – Les possibilités d'une diplomatie ambitieuse :

Les peuples, estime l'écrivain, prennent conscience de leur existence. Ils « se mêlent aujourd'hui de leurs affaires conduites autrefois par les seuls gouvernements. Ces peuples ne sentent plus les choses comme ils les sentaient jadis ; ils ne sont plus affectés des mêmes événements ; ils ne voient plus les objets sur le même point de vue ». Au premier rang des facteurs de cette mutation, ce partisan obstiné de la liberté de la presse place évidemment l'opinion, dont il sait qu'elle pèse déjà sur les monarchies européennes. Il ne manque pas de rappeler que, déjà, au XVIII^e siècle, Louis XIV voulant « se venger des Hollandais, qui avaient interrompu ses succès contre les espagnols » en s'alliant secrètement avec l'Angleterre, fut, « en outre choqué de la liberté des gazetiers républicains, acharnés contre

¹⁴⁴ Discours sur la loi relative à l'emprunt de cent millions, prononcé à la Chambre des pairs, le 15 mars 1823, œuvres complètes, XXX, 247.

son gouvernement et sa personne ¹⁴⁵». Chateaubriand reconnaît que cela ne l'empêcha pas d'entrer en Hollande et d'en faire la conquête.

Mais, dans l'Europe post-révolutionnaire du congrès de Vienne, il n'est plus possible de faire abstraction de celle-ci. « Je sais combien il (Metternich) craint les journaux ¹⁴⁶ ». Et même l'Angleterre, dans ses négociations avec les cabinets, « se sert toujours de ce langage libéral qui n'est qu'une précaution contre la tribune parlementaire ¹⁴⁷ ». C'est vainement que l'on chercherait à s'en prémunir car il n'est point d'asile contre les dangers des opinions : « elles traversent les mers, pénètrent les déserts et remuent les nations d'un bout de la terre à l'autre ». Ce sont elles qui rappelleront sans cesse et partout dans le monde qu' « il ne faut pas se lasser de réclamer les droits de l'humanité » ¹⁴⁸.

Comment, dans ce cas, mener une politique extérieure ambitieuse sous les feux croisés de la presse et de l'opposition parlementaire ? Telle est la question à laquelle Chateaubriand tente d'apporter une réponse.

a - Une disparition des grands desseins :

Le diplomate Chateaubriand voit dans la presse un risque inévitable : la disparition des grands desseins en politique étrangère, qui se consomment vite dans ce foyer incandescent de la presse. Dans le Congrès de Vérone (1838), il remarque : « Richelieu et Mazarin, furent à l'aise, l'un pour rallumer la guerre de Trente Ans, l'autre pour la terminer : qu'auraient-ils fait s'ils eussent été forcés de traiter dans des conférences avec les ministres étrangers, ou de repousser à la tribune les assauts de leurs adversaires, alors qu'en se justifiant, ils n'auraient pu dévoiler leurs plans ? Le premier député disert les eût vaincus. » ¹⁴⁹

« Tout ouvrage qui demande du temps, du secret, une même main, n'est presque pas possible dans le gouvernement représentatif tel que l'esprit français l'a conçu. ¹⁵⁰ » Un grand esprit de cabinet n'est jamais sûr désormais, de vivre au-delà d'une session : « il est obligé de perdre les trois quarts de sa journée à défendre misérablement sa personne. La longueur d'une administration actuelle est presque toujours le signe de sa médiocrité ; elle ne dure que par un accord touchant d'impuissance entre le gouvernant et le gouverné. (...). Les qualités qui font

¹⁴⁵ Analyse raisonnée de l'histoire de France, p. 656.

¹⁴⁶ Mémoires d'outre-tombe, 3, L 36, chap. 10, p.2836.

¹⁴⁷ Mémoires d'outre-tombe, 2, L 23, chap. 11, p.1654.

¹⁴⁸ Itinéraire de Paris à Jérusalem, Préface de l'édition de 1827, p. 17.

¹⁴⁹ Chap 54, p. 377.

les ministres immortels excitent trop de jalousie (...). Que ces hommes supérieurs se trouvent dénués de la faculté de la parole, ils demeurent à jamais perdus pour l'Etat. (...) Richelieu muet serait obligé de céder la place à un légiste bavard.¹⁵¹ »

Chateaubriand prend ensuite l'exemple du parlementarisme anglais qu'il admire :

« Si l'on oppose l'exemple de l'Angleterre ; si, dans la Grande-Bretagne, lord Chatham et son fils ont joui maintes années du pouvoir, comme hommes d'Etat et comme orateurs ; s'ils ont eu de la marge pour accomplir leur desseins, c'est que nos voisins n'ont pas notre impatience ; c'est que l'aristocratie anglaise tient de la constance, de la force et du secret de la royauté, dont elle a été l'usurpatrice et l'héritière ; c'est qu'à l'époque où les deux William parurent, la démocratie n'avait point encore envahi la société. Je doute que, dans l'Angleterre de 1838, M. Pitt eût le succès et l'existence qui l'élevèrent, il y a quarante ans, à la hauteur des premiers politiques. (...)».¹⁵²

b - Vers le recours aux hommes de lettres :

Mais, et c'est un de ses motifs de fierté, Chateaubriand n'est-il pas parvenu à mener avec succès sa guerre d'Espagne - alors que Napoléon avait échoué en muselant les français -, sous les feux croisés de la presse et de l'opposition parlementaire ? Il ne manque pas de le rappeler au passage :

« On ne tient pas assez compte aux dépositaires du pouvoir de cette différence du temps présent au temps jadis : les obstacles diplomatiques, les menées des gouvernements secrets et absolus, sont demeurés tels qu'ils étaient autrefois, et l'on a de plus à combattre les inquiétudes des gouvernements publics et constitutionnels, sans parler des indiscretions et des incartades de la liberté de la presse. C'est pourtant à la clarté de cette liberté, à laquelle je n'ai pas voulu qu'on touchât, que la folie de la guerre d'Espagne a été faite ; c'est à cette lumière que s'est rallumée la mèche éteinte de nos canons réchauffés et consolés. Le danger toutefois était extrême, car que n'aurait point dit et écrit l'opposition, au moindre revers ! Il fallait sauter dans l'abîme ou au-delà de l'abîme.¹⁵³ (...) »

¹⁵⁰ Ibid.

¹⁵¹ Chap. 54, p. 378.

¹⁵² Ibid.

¹⁵³ Chap. 54, p. 379.

Si les débats de tribune requièrent talent de conviction et sang-froid, et obligent à subir les discours « des gymnastes ayant à mépris les arguments de rhéteurs et les phrases sonores, (qui) se piquèrent, en gens positifs, de nous faire rendre l'âme entre deux faits »¹⁵⁴, Chateaubriand ne put empêcher le grave incident que fut l'exclusion de Manuel, l'un des chefs de l'opposition libérale à la Chambre, le 28 février 1823. Le 26, Manuel avait prononcé un discours sur la guerre d'Espagne, dont une phrase donnait à penser qu'il se faisait l'apologiste du régicide. Sur le rapport de La Bourdonnaye, la chambre décida l'expulsion du député, coupable de cet « attentat atroce », en s'appuyant sur le pouvoir disciplinaire, dont les bases étaient rien moins qu'assurées. La gauche se solidarisa avec Manuel. Dans la confusion générale, un amendement déposé par Hyde de Neuville – ami de Chateaubriand – adoucit la mesure d'expulsion en la limitant à la durée de la session ; on se prémunissait ainsi contre une possible réélection de Manuel, ce qui aurait été un camouflet pour la majorité de la Chambre.

Mais ce fut en Angleterre que se déchaînèrent orateurs et journalistes – dénonciation sans risques, ainsi que le rappelle Chateaubriand à la tribune des pairs. Les whigs étaient dirigés par M. Brougham, « grand moqueur » : « Il mit en train l'Angleterre qui poussait des huzza derrière lui : articles de journaux, brochures et discours pleuvaient ; les expressions n'étaient pas ménagées comme en France ; tout ce que la grossièreté la plus populacière et la crédulité la plus ignare pouvaient vomir, était lancé sur moi, et toujours M. de Villèle était épargné. Des huées, des trognons de choux, des restes de pommes m'assaillaient, comme si j'eusse été un candidat résigné à la fange sur les Hustings de Westminster.¹⁵⁵ »

En France, l'opinion se partageait, mais la liberté des journaux ne fut pas compromise. D'où l'immense fierté de Chateaubriand d'avoir mené en Espagne une opération mal vue dans les milieux de gauche – et dont l'échec avait été annoncé par le sphinx Talleyrand – en présence de la liberté de la presse. Fort de ce succès, il ne trouve aucune excuse aux diplomates de la Monarchie de Juillet, pour expliquer la nullité de leur politique étrangère. D'autant que dans l'intervalle la France a su s'emparer de l'Algérie.

En ancien ministre des Affaires étrangères, Chateaubriand reproche également aux hommes de la monarchie de Juillet de ne pas avoir su faire bon usage de la tribune. En ce qui concerne ce système de la non-intervention, « dont on fait tant de bruit », Chateaubriand, pense qu'un homme d'Etat ne doit jamais énoncer des principes rigoureux à la tribune, car

¹⁵⁴ Chap 42, p. 269.

¹⁵⁵ Chap. 46, p.302.

l'événement du lendemain peut le forcer à déroger de ces principes. « Aussi avons-nous vu l'étrange embarras des Ministres, lorsque s'écriant toujours qu'ils n'intervenaient pas, ils intervenaient sans cesse dans les transactions de la Belgique. (...) Un Gouvernement ne proclame pas de si haut des doctrines qu'il n'est pas sûr de pouvoir maintenir, ou qu'il ne se sent pas décidé à maintenir. Sans doute il professe des sentiments d'équité, de liberté et d'honneur ; mais il ne se lie pas par de vaines paroles ; il demeure libre d'intervenir ou de ne pas intervenir, selon les circonstances et dans les intérêts essentiels de l'Etat.¹⁵⁶ »

La montée en puissance de l'opinion, à travers la liberté de la presse et le parlementarisme, font que Chateaubriand demeure cependant optimiste sur l'évolution à venir¹⁵⁷. « Le gouvernement public dont nous jouissons maintenant fera disparaître peu à peu ces notions dignes des Velches. Il était tout simple que dans une monarchie militaire où l'on n'avait besoin ni de l'étude politique, ni de l'éloquence de la tribune, les lettres parussent un amusement de cabinet ou une occupation de collègue. Force sera aujourd'hui de reconnaître que le consul Cicéron était non seulement un grand orateur, mais encore un grand écrivain, comme César était un grand historien et un grand poète. »

¹⁵⁶ De la Restauration et de la Monarchie élective, in Opinions et discours, p. 600.

¹⁵⁷ Poésies diverses, Préface, 1836, Œuvres complètes, XXIV, 6.

Chapitre II : L'IMAGINATION AU POUVOIR :

Si Chateaubriand déplore le manque de grands desseins en politique extérieure, il n'a pas manqué une occasion d'exprimer les siens. Ce que l'intéresse, en effet, ce sont les grandes fresques politiques, et tout particulièrement de politique étrangère.

Ambassadeur, il n'hésite pas à dispenser aux ministres des affaires étrangères des conseils de politique extérieure ou intérieure. Le plus souvent, cette attitude résulte de sa propre initiative, comme c'est le cas à Berlin ou à Londres. Une fois cependant, alors qu'il était ambassadeur à Rome, son ami le Comte de la Ferronnays, nouveau ministre des Affaires étrangères, lui demanda un « Mémoire sur l'Orient » qui constitue le sommet de sa correspondance diplomatique. L'on y trouve la détermination de ce que devraient être les objectifs d'une politique étrangère de la France dans un contexte où chacun s'étant servi au détriment de celle-ci, tous s'entendent pour n'y pas revenir tout en continuant à se « partager quelques peuples ».

Soucieux de ne jamais envisager l'avenir en faisant abstraction du passé, Chateaubriand entend cependant raisonner à partir des faits. Les systèmes qu'ils élaborent, que ce soit pour la question des troubles révolutionnaires en Italie puis en Espagne, ou celle de la question d'Orient, reposent sur des éléments de réflexions communes. Nous apprécierons ensuite la portée de leur application.

A – LES ELEMENTS DE REFLEXIONS :

Pour Chateaubriand, un gouvernement doit respecter une certaine éthique dans ses rapports avec les autres Etats. Quant au choix des alliances, il s'agit, dans le même temps d'utiliser au profit de la France la rivalité entre la Russie et l'Angleterre.

1 – Le respect d'une éthique :

Pour Chateaubriand, en politique, il faut d'abord raisonner en fonction des faits. En fin connaisseur de l'histoire du droit public international, il reconnaît l'utilité d'un recours aux réflexions passées, même si le cadre de la diplomatie à changé. Or, du monde d'autrefois, note-t-il, il ne subsiste presque rien... « hors la religion et la morale ».

a - Un nouveau croisé :

Chateaubriand tient à faire de la religion l'un des fondements de la liberté de manière à en corriger les dérives. En 1797, dans l'Essai sur les Révolutions, Chateaubriand reconnaît que le christianisme a libéré les peuples de l'esclavage, fait rempart contre les grandes invasions et protégé ceux qu'il avait affranchis. Surtout en disciple de Rousseau, il ne craint pas de rappeler péremptoirement qu'une société ne peut survivre sans religion. Il dénonce le zèle intolérant, l'esprit de secte et de système des Encyclopédistes. Avec le Génie du christianisme, en 1802, il ajoute à sa proposition initiale : sans religion, il n'y a point de gouvernement libre ; le christianisme est à la base de la liberté politique.

La religion telle que la conçoit Chateaubriand est une religion de paix et une religion progressive, qui doit accompagner le « perfectionnement de la société ». Ainsi, fait-il remarquer à son lecteur : « Si vous voulez considérer plus en grand l'influence du christianisme sur l'existence politique des peuples de l'Europe, vous verrez qu'il prévenait les famines, et sauvait nos ancêtres de leurs propres fureurs, en proclamant ces paix appelées *paix de Dieu*¹⁵⁸, pendant lesquelles on recueillait les moissons et les vendanges »¹⁵⁹.

Sous la Restauration, Chateaubriand tente de refaire de l'Eglise la clé de voûte de la société, à l'intérieur des Etats, mais également l'un des éléments de référence permettant de s'orienter dans les relations entre Etats. Le ton est alors nettement moins pacifique.

Tout l'argument du Génie du christianisme était de montrer dans quelle mesure l'histoire des civilisations est redevable au catholicisme des découvertes et des bienfaits qui ont puissamment contribué au progrès de la culture. Le catholicisme est donc supérieur à la fois au protestantisme, qui ne serait pas, contrairement à l'opinion répandue, la source de la liberté politique, mais également à l'Islam.

A l'extérieur il s'agit en particulier de lutter contre la « fatalité disciplinée » de l'Islam. L'histoire nous montre là encore l'exemple avec les croisades. « Dans les commotions publiques, souvent les papes se montrèrent comme de très grands princes. Ce

¹⁵⁸ A partir d'un concile tenu à Perpignan en 1027, l'Eglise interdit aux hommes de se battre et d'attaquer leurs ennemis certains jours (du samedi soir au lundi matin). Puis, très vite, les délais s'étendirent (le jeudi, jour de la Cène, le vendredi, jour du sacrifice du Christ...). Ainsi, de proche en proche, et de période en période, l'Eglise réussit à supprimer les guerres entre seigneurs, ce qui représenta un réel bienfait social. En fait, l'Eglise, devant la carence de l'autorité royale, tendit à se substituer à elle, apportant ses justices et ses sanctions.

¹⁵⁹ In Génie du christianisme, 4^e partie, VI, 11

sont eux qui, en réveillant les rois, sonnant l'alarme et faisant des ligues, ont empêché l'Occident de devenir la proie des turcs »¹⁶⁰.

Chateaubriand condamne cette complaisance que les puissances chrétiennes témoignent à l'Empire ottoman, alors que, pour l'auteur du Génie du christianisme, c'est au fond du christianisme que résident « tous les éléments de la morale et de la société politique » alors que « tous les germes de la destruction sociale sont dans la religion de Mahomet ».

C'est tel un croisé, que Chateaubriand paraît dès 1811, avec l'Itinéraire de Paris à Jérusalem, récit de son voyage dans l'Empire turc, mal connu, presque inaccessible, monde mystérieux et farouche qui « retenait captifs les lieux où s'étaient formés les grandes civilisations, la Grèce et la Judée »¹⁶¹, pays illustres tombés dans la décadence politique et sociale sous le poids d'une tyrannie elle-même en déclin. Pour Chateaubriand, l'Islam signifie obscurantisme et oppression absolue.

En 1816, dans une proposition faite à la Chambre des pairs, il réclame les « droits de l'humanité » et adjure ses collègues d'effacer la « honte de l'Europe » en organisant une croisade contre les puissances barbaresques qui mettrait fin au rapt des populations dont les « corsaires de Tripoli, de Tunis et d'Alger » se rendent journallement coupables : « Le Parlement d'Angleterre, en abolissant la traite des Noirs, semble avoir indiqué à notre émulation l'objet d'un plus beau triomphe : faisons cesser l'esclavage des Blancs », s'exclamait-il, ajoutant : « Il est temps que les peuples civilisés s'affranchissent des honteux tributs qu'ils paient à une poignée de barbares. »

Sa critique devant la passivité des puissances chrétiennes, laisse place à la satisfaction lorsque leur attitude se durcit. C'est pourquoi il applaudit à l'expédition d'Alger, engagée par Polignac en 1829, et dont la réussite coïncide avec la chute des Bourbons.

A la tête du Comité philhellène, il prend également une part importante à l'indépendance de la Grèce, stigmatisant « les tièdes ou les affairistes qui trahissaient la cause sacrée de la chrétienté ».

Dans sa Note sur la Grèce de 1825, Chateaubriand lance un appel vibrant à la chrétienté, attaquant au passage le ministre ultra Villèle, dont l'inertie – alors que les Grecs se sont révoltés – lui semble indigne de la France. Mais dans son texte, empli d'un souffle presque biblique, il accuse la chrétienté, au nom de la justice divine, d'avoir abandonné la Grèce. C'est en tant que procureur de la « divine providence » que Chateaubriand fait

¹⁶⁰ in Génie du christianisme, 4^e partie, VI, 11

¹⁶¹ in Victor-Lucien Tapié, Chateaubriand, Paris, Seuil, 1965.

comparaître devant lui tous les peuples : « (...) Vous n'étiez point chrétiens, vous qui appeliez la sévérité des tribunaux sur des écrits irrégieux, et qui trouviez bon que le Coran fût enseigné aux enfants chrétiens tombés dans l'esclavage ; (...) vous n'étiez point chrétiens, vous qui fréquentiez les hôpitaux, qui ne parliez que de charité et d'œuvres de miséricorde, et qui avez abandonné à toutes les douleurs quatre millions de chrétiens dont les plaies accusent votre charité ; vous n'étiez pas chrétiens, vous qui vous faisiez un triomphe de ramener à l'Eglise catholique quelques-uns de vos frères protestants, et qui avez souffert que vos frères du rite grec fussent contraints d'embrasser l'islamisme ».

Puis Chateaubriand aborde un thème qui lui est particulièrement cher : l'adéquation entre les mœurs et les institutions, principe venu de Montesquieu mais dont il étend l'usage. Alors que l'Empire turc est sur son déclin, il craint de le voir se mobiliser, « s'agiter, s'agglomérer, se discipliner » au milieu de l'Europe, et « jusqu'au portes de Vienne ». Il reproche aux Européens, non seulement d'abandonner les Grecs, mais d'enseigner « aux Turcs à se battre régulièrement », de céder au mercantilisme, de se faire « marchands d'armes », non seulement en livrant du matériel mais aussi en formant les soldats. Cette conjonction entre un peuple discipliné par l'Islam et la discipline militaire qu'on lui impose risque à ses yeux de devenir particulièrement redoutable, de déboucher sur un despotisme superlatif qui se retournera contre l'Europe : « (...) si ces populations armées se forment en bataillon, s'accoutument à la manœuvre, obéissent à leurs chefs ; si elles ont de l'artillerie bien servie ; en un mot, si elles apprennent la tactique européenne, on aura rendu possible une nouvelle invasion des Barbares à laquelle on ne croyait plus. (...) Non seulement, ajoute Chateaubriand, on fait l'éducation des soldats de la secte la plus fanatique et la plus brutale qui ait jamais pesé sur la race humaine, mais on les approche de nous. C'est nous, chrétiens, c'est nous qui prêtons des barques aux Arabes et aux Nègres de l'Abyssinie, pour envahir la chrétienté, comme les derniers empereurs romains transportèrent les Goths des rives du Danube dans le cœur même de l'Empire ».

Comble d'horreur pour Chateaubriand, « c'est en Morée (...) que l'on établit ce camp d'instruction et de manœuvres (...) sur les ruines de la Grèce antique et sur le cadavre de la Grèce chrétienne ». Il achève sa philippique par ces paroles superbes : « On verra ce que sera la Morée, lorsque, appuyée sur les Turcs de l'Albanie, de l'Epire et de la Macédoine, elle sera devenue, selon l'expression énergique d'un Grec, une nouvelle Régence barbaresque. Les Turcs sont braves, et ils ont derrière eux, sur le champ de bataille, le paradis de Mahomet. Le Ciel nous préserve de l'esclavage en guêtres en uniforme et de la fatalité disciplinée ! »

Ce thème de la liberté comme produit de la civilisation chrétienne, Chateaubriand le reprend dans les Mémoires d'outre-tombe, où il s'explique sur le comportement que les puissances chrétiennes de l'Europe doivent adopter face à l'Empire ottoman : « Je dois remarquer que j'ai été le seul, avec Benjamin Constant, à signaler l'imprévoyance des gouvernements chrétiens : un peuple dont l'ordre social est fondé sur l'esclavage et la polygamie est un peuple qu'il faut renvoyer aux steppes des Mongols. »¹⁶²

Ainsi, la liberté que réclame Chateaubriand ne se comprend pas sans religion, qui elle-même confère à la morale sa stabilité.

b - L'anti-machiavel :

Le pouvoir absolu conféré à chacun de faire ce qu'il entend dans le cercle de la souveraineté, indépendamment de toute éthique, livre en fin de compte la liberté au calcul de l'intérêt. Faute de devoir, l'égoïsme devient raison d'Etat pour l'individu, point de vue que Chateaubriand dénonce dans son célèbre article « De la morale des intérêt matériel et de celle des devoirs » (1818) : faut de morale – qui se confond avec la vérité religieuse –, la société devient une « société physique », « hobbienne » ; la violence répond à la violence.

Dès 1797, Chateaubriand reprochait à Hobbes ses théories, « les plus destructives de la société : il (Hobbes) avance que l'autorité, non la vérité, doit faire le principe de la loi... En morale, il dit que l'état de nature est un état de guerre, que la félicité consiste en un continuel passage de désir en désir.¹⁶³ »

Dans une telle société, l'ordre social n'est plus assuré par la morale, mais par la présence physique d'un gendarme ; les liens sociaux se distendent, la société risque de se dissoudre en une sorte de jungle parcourue d'esprits « positifs », « spéciaux », de « petits Machiavels ». De ces esprits qui veulent remiser le « pauvre passé aux Invalides », nient l'histoire, ignorent avec superbe les fondements moraux des sociétés, prétendent restaurer la monarchie en affaiblissant son « principe » (Montesquieu) – l'honneur – et s'accommodent de la « liberté en esclavage », pourvu que l'économie marche bien.

¹⁶² Mémoires d'outre-tombe, 3, L 29, chap. 12, p.2155.

¹⁶³ Essai sur les Révolutions, 2^e partie, chap. XXIV, p.356.

Or, pour Chateaubriand, fier de sa réussite comme ministre des Affaires étrangères, se livrant dans le Congrès de Vérone à un véritable réquisitoire contre cet esprit positif, les « chiffres ne produisent que des chiffres ».

« [...] Une des plus dangereuses erreurs serait de vouloir tout ramener au positif : résoudre les problèmes de l'ordre social par des chiffres, c'est se proposer un autre problème insoluble ; les chiffres ne produisent que des chiffres. Avec des nombres vous n'élèveriez aucun monument ; vous banniriez les arts et les lettres comme des superfluités dispendieuses ; vous ne demanderiez jamais si une entreprise est juste et honorable, mais si elle rapportera quelque chose ou si elle ne coûtera pas trop cher. Un peuple accoutumé à avoir seulement le cour de la rente et l'aune de drap vendue, se trouve t'il exposé à une commotion, il ne sera capable ni de l'énergie de la résistance, ni de la générosité du sacrifice : repos engendre couardise; au milieu des quenouilles on s'épouvante des épées. Les sentiments généreux naissent du péril affronté ; une foule de vertus tient aux armes. Il n'est pas bon de dorloter son âme, de s'aplotronir dans les habitudes timides du foyer, dans l'exercice casanier des professions. Quand on n'a jamais à chanter, jamais à défendre la patrie ; quand on n'est plus ni poète, ni soldat, les idées d'honneur se perdent, les caractères s'abâtardissent : un nation dégénère en une ignoble race, se trouve mal à la vue du sang, à moins qu'il ne soit versé aux émeutes. La liberté acoquinée à la gloire ou enthousiasmée du pot au feu, se corrompt de deux manières différentes : par la guerre elle prend le génie d'un tyran, par la paix le cœur d'un esclave.¹⁶⁴ »

Cette exigence d'un ordre politique fondé sur le devoir trouve son prolongement naturel dans une conception de la diplomatie entre Etats où la morale demeure la seule aune de référence.

C'est donc du point de vue de la morale – c'est à dire du juste et de l'injuste – qu'il faut continuer de se placer lorsque l'on considère le problème fondamental de la guerre et de la paix, ce couple indissoluble dont une pratique tempérée est nécessaire aux sociétés libres : « Ce qui convient à la complexion d'une société libre, c'est un état de paix modéré par la guerre et un Etat de guerre attrempé par la paix. Les américains ont déjà porté trop longtemps de suite la couronne d'olivier. L'arbre qui la fournit n'est pas naturel à leur rive »¹⁶⁵. Cette vision morale du recours aux armes conduit à des appréciations différentes qui n'ont rien perdu de leur pertinence.

¹⁶⁴ In Congrès de Vérone, 1838, chap. VII.

¹⁶⁵ Mémoires d'outre-tombe, 1, L 8, chap. 6, p.479.

Ainsi, de ces deux formes de guerres que sont la guerre civile et la guerre étrangère. « Quoiqu'on en dise, les guerres civiles sont moins injustes, moins révoltantes et plus naturelles que les guerres étrangères quand celles-ci ne sont pas entreprises pour sauver l'indépendance nationale »¹⁶⁶.

Ainsi, de la neutralité, dont il est également deux sortes, « l'une qui défend tout », « l'autre qui permet tout ». Même si la première « a ses inconvénients et peut, dans certains cas, manquer de générosité, elle est strictement juste ». La seconde, en revanche, est « marchande, vénale, intéressée. Quand les parties belligérantes sont inégales en puissance, cette neutralité, véritable dérision, est une hostilité pour la partie faible, comme elle est une connivence avec la partie forte. Mieux vaudrait se joindre franchement à l'opprimé, car, au moins, on n'ajouterait pas l'hypocrisie à l'injustice »¹⁶⁷.

On ne peut pas ne pas apercevoir en filigrane les affaires grecque et espagnole qui conduisaient le ministre à s'interroger sur cette troisième question : la légitimité de l'intervention. A quel moment un Etat peut-il intervenir dans les affaires d'un autre Etat ? sur quel fondement peut-il s'appuyer ? La question divise la doctrine classique du droit des gens en opposant ceux qui, partisans de l'intervention la situent dans l'ordre des « devoirs » et ceux qui, pour la condamner, se placent dans l'ordre des « intérêts »¹⁶⁸.

L'affaire grecque se situe dans la première catégorie. Pour Chateaubriand, relève assurément des « devoirs » la situation où se trouve en cause l'existence même d'une nation. « Malheur au siècle, écrit Chateaubriand, témoin passif d'une lutte héroïque, qui croirait que l'on peut sans péril comme sans pénétration de l'avenir, laisser immoler une nation ! » (il s'agit de la Grèce) (...), « car il y a des crimes qui, en troublant l'ordre moral, troublent l'ordre social et motivent l'intervention politique »¹⁶⁹. Et il ajoute ainsi : « ... Des esprits détestables et bornés, qui s'imaginent qu'une injustice, par cela seul qu'elle est consommée, n'a aucune conséquence funeste, sont la peste des Etats »¹⁷⁰.

En politique, Chateaubriand a voulu prendre le contre-pied des « petits Machiavels » de son temps, des « esprits pervers », élèves dénaturés de Mirabeau ; il refuse de déifier l'intérêt, condamne le cynisme, qui souvent n'est qu'un masque de la lâcheté, et prône justice et moralité dans les affaires publiques.

¹⁶⁶ Mémoires d'outre-tombe, 3, L 33, chap. 4, p.2490.

¹⁶⁷ Itinéraire de Paris à Jérusalem, Note de 1826.

¹⁶⁸ Discours à la chambre des Députés, 23 février 1823.

¹⁶⁹ Itinéraire de Paris à Jérusalem, Note de 1826.

¹⁷⁰ Ibid.

« Quel fut, écrit-il, le premier reproche adressé pour l'extérieur, en 1789, au gouvernement monarchique de la France ? Ce fut d'avoir souffert le partage de la Pologne. Ce partage, en faisant tomber la barrière qui séparait le nord et l'orient du midi et de l'occident de l'Europe, a ouvert le chemin aux armées qui tour à tour ont occupé Vienne, Berlin, Moscou et Paris. Une politique immorale s'applaudit d'un succès passager : elle se croit fine, adroite, habile ; elle écoute avec un mépris ironique le cri de la conscience et les conseils de la probité. Mais tandis qu'elle marche et qu'elle se dit triomphante, (...) elle tourne la tête et se trouve face à face avec une révolution vengeresse qui l'a silencieusement suivie. Vous ne voulez pas serrer la main suppliante de la Grèce ? Eh bien ! sa main mourante vous marquera d'une tache de sang, afin que l'avenir vous reconnaisse et vous punisse.¹⁷¹ »

Dans l'affaire espagnole, la question était plus délicate à résoudre. Pour Chateaubriand, la référence aux doctrines n'y serait plus qu'un moyen d'alimenter une polémique « puérite » et « oiseuse ». S'agissant de voler au secours de la légitimité mais surtout de saisir l'occasion de rendre à la France un prestige que cette même légitimité n'est pas parvenue à lui restituer, c'est le patriotisme qui finalement doit l'emporter au nom de ce qui a toutes les apparences d'une *real-politik*. « L'intervention ou la non-intervention, défendue tour à tour à la tribune, est donc une puérité absolutiste ou libérale dont aucune tête puissante ne s'embarrassera. Comme « en politique, il n'y a point de principe exclusif, on intervient ou on n'intervient pas selon les exigences de son pays. Le premier devoir d'un ministre est de sauver sa patrie quand un danger la menace, en dépit des considérations générales et des intérêts particuliers. Quiconque ne sent pas, ne voit pas cela, n'agit pas dans cet esprit, ne sera jamais un homme d'Etat¹⁷² ». Chateaubriand paie cher d'avoir voulu l'être et avec un succès dont, ni sa patrie, ni la légitimité ne lui sauront gré.

Défendant l'utilité de la guerre d'Espagne Chateaubriand estime : « Il est donc vrai que le sentiment moral chez un peuple doit être cultivé, même au profit des intérêts matériels de ce peuple ; c'est donc un bien réel que l'honneur, surtout en France. En pesant l'expédition d'Espagne, mettons d'un côté l'honneur, de l'autre les écus, et voyons lequel des deux poids fera pencher la balance.¹⁷³ »

¹⁷¹ Ibid.

¹⁷² Congrès de Vérone, Chap. 45, p. 298.

¹⁷³ Congrès de Vérone, chap.64, p.444.

Dans le même esprit, Chateaubriand reproche à la Monarchie de Juillet de ne pas avoir agi en conformité avec les principes qu'elle avait proclamés à la tribune. Là encore, il fustige la politique de la non-intervention :

« Certainement, nous ne sommes pas obligés de nous constituer les champions de tous les peuples qui s'agiteront sur la terre ; mais il faut que nos discours et nos déclarations publiques ne leur soient pas un piège ; il faut que ces déclarations ne servent pas à les jeter dans des entreprises au-dessus de leurs forces, car alors leur sang retomberait sur nous. La France pouvait rester tranquille ; mais si elle s'est offerte pour témoin de la Liberté¹⁷⁴, dans tout duel entre cette Liberté et le Pouvoir, elle doit être là pour arranger l'affaire avec ses bons offices ou son épée¹⁷⁵».

Si bien que dès 1831, pour Chateaubriand, la Révolution de Juillet « n'a plus les caractères purs et distinctifs de son origine ; elle n'est plus qu'une Révolution vulgaire ; des esprits communs l'ont engagée dans des routes communes.

Pénétré de ces valeurs, il s'agit de faire jouer en faveur de la France la rivalité qui s'est développée entre la Russie et l'Angleterre, au lendemain de l'épisode napoléonien.

2 – Les atouts de la France :

N'appréciant pas les dispositions diplomatiques de Metternich, Chateaubriand ne fait guère entrer la Prusse dans ses calculs diplomatiques, son poids étant selon lui négligable¹⁷⁶, et la Prusse pratiquant le plus souvent, le suivisme derrière l'Autriche. C'est pourquoi, il s'agit avant tout d'utiliser au profit de la France la rivalité entre la Russie et l'Angleterre.

Depuis les traités de Vienne s'est révélé au grand jour une des grandes rivalités qui dominera le XIXe siècle, entre la Russie et l'Angleterre.

Le tsar persuadé d'avoir libéré lui-même l'Europe du joug napoléonien préconise une approche mystique des relations internationales ; à ses yeux, les Princes tiennent de la

¹⁷⁴ Prétention à l'exemplarité forgée en 1789 à partir de l'adoption de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et propagée à travers l'Europe par les troupes de la république puis de l'Empire. Michelet écrira : « Français de toute condition, de toute classe et de tout parti, retenez bien une chose, vous n'avez sur cette terre qu'un ami sûr, c'est la France. Vous aurez toujours par devant la coalition, toujours subsistante, des aristocraties, un crime, d'avoir, il y a cinquante ans voulu délivrer le monde. » (Le Peuple, 1846, Préface, p. XXXV).

¹⁷⁵ Opinions et discours, p. 601.

Providence la mission de maintenir ensemble la paix sur le continent, à l'initiative toutefois des descendants des Romanov. Alexandre Ier ne se désintéresse pas pour autant de possibles acquisitions territoriales (Finlande, Bessarabie), et le contrôle des détroits reliant la mer Noire à la mer Egée lui importe fort.

Les Britanniques (Liverpool et Castlereagh) aux idées francophobes et contre-révolutionnaires formulent peu d'exigences territoriales mais veillent à conserver à leur pays les bases stratégiques nécessaires à l'hégémonie maritime, support du développement industriel qu'il connaît déjà; la liberté de circulation sur les mers constituera durant tout le XIXe siècle, le fondement de la diplomatie du Royaume-Uni.

Sur le terrain, la rivalité anglo-russe éclate lorsque le tsar conclut la Sainte-Alliance (septembre 1815) visant à l'entente des souverains chrétiens et à un système universel qui ne comporterait ni vainqueurs, ni vaincus. La Grande-Bretagne ne peut rester à l'écart de ce pacte même si elle en considère le contenu comme irréaliste; elle négocie donc avec les continentaux la Quadruple-Alliance (novembre 1815) qui prévoit la réunion régulière de conférences pour maintenir « la paix en Europe, le repos et la prospérité des peuples ».

Celle-ci n'est pas, comme on l'a souvent cru, la rivalité de l'éléphant et de la baleine, c'est à dire de la principale puissance continentale contre la puissance maritime. Victorieuse à Waterloo, l'Angleterre, dont le roi est souverain de Hanovre jusqu'en 1837, cherchait à s'assurer des appuis sur le continent (Pays-Bas, Espagne, Portugal, royaume de Naples). Quant à la Russie, elle aspirait à devenir une puissance maritime. Elle détenait en Amérique l'Alaska et la base de Bodga bay, en Californie, et surtout convoitait les détroits turcs.

a – L'égoïsme et le matérialisme de l'Angleterre :

Attiré par la littérature anglaise, admirant profondément ce pays, refuge de l'exilé et fondateur du premier Etat libre d'Europe, Chateaubriand était convaincu de l'antagonisme inévitable entre la France et l'Angleterre. Ministre des Affaires étrangères, il savait que l'Angleterre ne ferait rien de positif en faveur des libéraux d'Espagne; tout juste serait elle irritée, jalouse de « notre prospérité renaissante ». Pour Chateaubriand, plus encore que la question d'Orient, l'affaire espagnole a révélé la véritable politique. « Le cabinet de Saint-

¹⁷⁶ On se souvient qu'ambassadeur à la légation de Berlin Chateaubriand s'était rapidement aperçu qu'il était en dehors des grandes questions diplomatiques du moment.

James », qui « n'aime pas les Cortès », mais qui « méprise Ferdinand », « ne fera certainement rien pour les royalistes¹⁷⁷ ».

Pour lui, les intérêts nationaux de l'Angleterre prédominaient sur toute considération idéologique. Aussi l'Angleterre n'avait-elle cessé de jouer cavalier seul, qu'elle fut gouvernée par des tories ou des whigs. « L'Angleterre se sépare des destinées communes. Elle n'est attentive, écrit Chateaubriand à Montmorency, qu'au parti qu'elle pourra tirer des révolutions des empires¹⁷⁸ ». L'Angleterre incarne aux yeux de Chateaubriand la toute-puissance des intérêts matériels. En dépit de l'admiration qu'il porte à ce pays, refuge de l'exilé et fondatrice du premier Etat libre d'Europe, il écrit, en 1823, au comte de la Ferronays : « La Grande-Bretagne a substitué au principe moral de la société un principe physique. Elle sera soumise à la conséquence de ses principes et supportera le sort de toutes les choses matérielles, que le temps use et détruit¹⁷⁹ ». Chateaubriand se montre toujours très critique envers les prises de position de l'Angleterre en matière de diplomatie, parce que celles-ci sont motivées par des intérêts purement égoïstes et matériels.

L'Angleterre avait aboli la traite des noirs, certes, mais Chateaubriand trouvait singulière la persévérance de ce pays à introduire dans tous les Congrès, au milieu des questions les plus vives et des intérêts les plus actuels, cette question « incidente » et « éloignée » de l'abolition de la traite des noirs. Pour Chateaubriand, si l'Angleterre insiste tant sur cette question, c'est parce qu'elle avait peur que le commerce auquel elle avait renoncé à regret ne tombât entre les mains d'une autre nation. Derrière des actes humanitaires se cachaient donc uniquement des intérêts mercantiles.

D'autres part, il y-a chez Chateaubriand une profonde croyance dans la faiblesse de l'Angleterre que l'on ne cesse de retrouver dans sa correspondance diplomatique. Si de son premier séjour à Londres, Chateaubriand était revenu fort anglophobe, il rapportait ce son deuxième séjour, à l'occasion de son ambassade, des impressions hostiles. La frivolité de la haute société¹⁸⁰, le mécontentement des masses populaires lui avaient laissé le sentiment d'une décadence. Il ne croyait plus à la solidité de l'Angleterre. Comme le souligne André Maurois, « c'était là un jugement superficiel qui devait expliquer pour une part sa politique ultérieure.¹⁸¹ »

¹⁷⁷ Mémoires d'outre-tombe, 3, L 27, chap. 7, p.1955.

¹⁷⁸ Correspondance générale, 28 juin 1822.

¹⁷⁹ Correspondance générale.

¹⁸⁰ Evoquant son ambassadeur à Londres, Chateaubriand dénonce en particulier la frivolité britannique « On parlait beaucoup de la détresse des paysans irlandais, et l'on dansait afin de les consoler. Un grand bal paré à l'opéra occupait les âmes sensibles ». Mémoire d'outre-tombe

¹⁸¹ René ou la vie de Chateaubriand, p.217.

Cette impression négative il devait la conserver le restant de sa vie. Ambassadeur à Rome, on le voit ainsi dénigrer les anglaises présentes à ses réceptions.

b – L’alliance franco-russe :

Dans ces conditions, Chateaubriand voit dans une alliance entre la France et la Russie le ressort d’une grande politique.

Chateaubriand a toujours été russophile. Déjà au cours de l’hiver 1802-1803, alors qu’il attendait en bouillant ce poste de secrétaire d’ambassade à Rome, qui tardait à venir, mais que devait néanmoins lui valoir l’opportune publication, au moment du Concordat, du Génie du christianisme, il envisageait, dans ses moments de découragements, de se mettre au service de la Russie. « Qui sait si le sort (qui a déjà tant agité ma vie) ne me jettera pas un jour dans les Etats de Leurs Majestés ? » écrit-il en septembre 1802 à Mme Sophie Krüdener, la future égérie d’Alexandre Ier, en lui recommandant de veiller au bon aboutissement de l’envoi de son ouvrage à la famille impériale de Russie¹⁸². Et en janvier 1803, il avouait à Mme de Staël : « Je flotte entre mille projets... Tantôt je veux m’embarquer pour la Louisiane... tantôt je pense à la Russie. »

Ces rêveries autour de la Russie recommencent de plus belle à Rome, à l’automne 1803, lorsque les bourdes diplomatiques de Chateaubriand conduisent le cardinal Fesch à le reléguer dans le grenier de l’ambassade où, assailli par les puces, il est cantonné dans la délivrance des passeports et le traitement de dossier mineurs. Il est alors loin de ce qu’il avait espéré, lui qui se voyait « maître de Rome », porte-parole auprès du Pape du Premier consul et du « parti des 20 millions de chrétiens » que le Concordat avait suscité en France. Il noue des relations avec la colonie russe regroupée autour du prince de Mecklembourg-Schwerin, beau-frère du tsar. Pour un agent du gouvernement français, c’est moins que prudent car la politique russe est opposée à celle de la France en Italie et, plus généralement, en Méditerranée. Désespérant de se voir confier le poste diplomatique indépendant auquel il aspire (il sera nommé pendant l’hiver ministre dans le Valais), il va même un moment jusqu’à ambitionner une place de gouverneur auprès du grand duc de Russie, le futur Nicolas Ier, ou de membre de l’académie de Saint-Pétersbourg avec le traitement qui y est attaché, sensiblement égal à celui de secrétaire d’ambassade. Mais la loi française lui interdit de

¹⁸² Correspondance générale, t .1, p. 163.

percevoir une pension d'un gouvernement étranger, sous peine de perdre sa nationalité. Il s'agit alors pour le gouvernement français d'inciter les émigrés à rentrer en France.

Vingt ans plus tard, en 1822, Chateaubriand renoue avec la Russie. Ambassadeur à Londres, il est nommé membre de la délégation française au congrès qui se réunit à Vérone. Au début du congrès, Chateaubriand est écarté de tout rôle actif par le ministre des Affaires étrangères, et en éprouve un vif dépit. Il est ignoré des grands de ce monde qu'il avait tellement rêvé d'approcher. Le seul qui s'intéresse à lui, c'est Alexandre Ier, auprès duquel il a été recommandé par une amie de la duchesse de Duras, la comtesse Tolstoï. Il s'entretient avec lui de littérature. Lorsque, dans les dernières semaines du congrès, il est porté au premier plan, après le départ pour Paris de Montmorency, il a avec Alexandre une conversation qu'il rapporte avec fierté dans Le Congrès de Vérone. L'empereur s'y abandonne à ses rêveries politiques. Aussi peut-il écrire du tsar : « Nous ne nous fûmes pas plus tôt vus face à face un quart d'heure que nous nous plûmes ».

Alexandre, qui lui ressemble par bien des côtés, pensait de même. Tout cela n'est pas oublié lorsque l'année suivante, devenu ministre des Affaires étrangères, il engage avec hardiesse l'action diplomatique qui va aboutir à « sa » guerre d'Espagne. Seule la Russie le soutient vraiment : les ambitions françaises en Espagne pourraient justifier celles qu'elle entretient dans les Balkans. A l'inverse, l'Autriche multiplie les démonstrations de méfiance envers la France, qu'elle ne veut pas voir sortir de son abaissement de 1815. La Prusse suit la politique autrichienne. Quant à l'Angleterre, soucieuse de ne pas s'engager sur le continent européen, elle entend continuer à diviser pour régner et empêcher toute puissance européenne de prendre sur les autres une suprématie que l'histoire récente lui a appris à considérer comme une menace. « Notre vraie politique, écrit Chateaubriand le 11 décembre à M. de Talaru, est la politique russe par laquelle nous contrebalancerons deux ennemis décidés, l'Autriche et l'Angleterre. » Grâce à cette alliance, il espère obtenir la révision des traités de 1815.

A la Ferronnays, ambassadeur en Russie, il développe son dessein : « Jamais nation (la France), après tant de malheurs, n'eut de plus belles espérances et ne fut placée plus vite à son rang. Je voudrais vivre assez pour voir l'empereur Alexandre accomplir avec nous quatre choses : la réunion de l'Eglise grecque et latine, l'affranchissement de la Grèce, la création d'une monarchie bourbonnienne dans le nouveau monde, et le juste accroissement de nos frontières »¹⁸³. Et, lorsque les postes seront renversés, Chateaubriand ambassadeur à Rome accordera une place exceptionnelle à la Russie dans le « Mémoire sur l'Orient » de 1828. Ces

deux pays, estime-t-il ont toutes les raisons de se rapprocher: influence française en Russie, éloignement des deux pays qui n'ont pas de frontières communes et pas de terrains de rivalité, enfin mêmes « ennemis naturels », l'Autriche et l'Angleterre.

Pour autant, Chateaubriand, avec une étonnante perspicacité, ne nourrit pas de trop grands espoirs sur l'évolution intérieure de la Russie. En 1838, il s'exprime à ce sujet : « Quelles qu'aient été les qualités du Czar, en dernier résultat il a été funeste à son Empire : il le mit trop en contact avec l'Europe de l'Occident ; il y sema des germes de civilisation qu'il voulut ensuite étouffer. Tirillées en sens contraire, les populations ne surent ce qu'on leur demandait, ce qu'on voulait d'elles, pensée ou abrutissement, obéissance passive ou obéissance légale, mouvement ou immobilité. Alexandre, franc Tartare, retenant ses peuples dans la barbarie ; Alexandre, prince éclairé, les menant par degrés aux lumières, eût mieux servi son pays. Il était trop fort pour employer le despotisme, trop faible pour établir la liberté : son hésitation ne créa point l'affranchissement national, mais elle enfanta l'indépendance individuelle, laquelle à son tour, au lieu de libérateurs, ne produisit que des assassins »¹⁸⁴.

B – LA MISE EN APPLICATION :

Pour faire montre de ses qualités de grand politique, Chateaubriand invoque deux expériences : la guerre d'Espagne, « gigantesque entreprise » et le Mémoire sur l'Orient « petit chef-d'œuvre de chancellerie » adressé au comte de la Ferronnays¹⁸⁵. Quelles furent leur portée réelle ?

1 – Une gigantesque entreprise :

Dans les mémoires d'outre-tombe, Chateaubriand a pu écrire : « Ma guerre d'Espagne, le grand événement politique de ma vie, était une gigantesque entreprise. La légitimité allait

¹⁸³ Dépêche du 1^{er} novembre 1823, in Congrès de Vérone, chap. LXXIII, p.518.

¹⁸⁴ Congrès de Vérone, Chap. 31, p.207.

¹⁸⁵ Pour une analyse complète de ce mémoire et sa mise en perspective par rapport à la carrière diplomatique de Chateaubriand, nous renvoyons le lecteur à l'étude que J-A. de Sédouy lui a consacrée dans la revue *Commentaire* et qui fut pour nous une constante source d'inspiration.

pour la première fois brûler de la poudre sous le drapeau blanc...¹⁸⁶ » Le système qu'il appliqua à cette occasion, avait été développé dans ses dépêches diplomatiques lorsqu'il était ambassadeur à Berlin. Quand à la question des colonies espagnoles, c'est à l'occasion de son ambassade de Londres qu'il devait élaborer son plan d'action.

a - La question de l'intervention :

A Naples, en juillet 1820 éclata une révolution qui impose au roi une Constitution copiée sur la constitution française de 1791. Le souverain quitte ses Etats et sollicite l'aide des puissances. La situation devait ensuite se compliquer quand, de Naples, les troubles gagnent en mars 1821 le Piémont voisin de la France.

A Troppau, en décembre 1820, et à Laybach en janvier 1821, deux conférences examinent les mesures à prendre. La France est invitée à y participer. Metternich fait approuver, contre l'avis anglais, un droit d'intervention dans tout pays pour y écraser une menace révolutionnaire. La France semble hésiter sur le parti à prendre. Elle n'ose contrarier les vœux de l'Autriche qui, championne de l'absolutisme, va pouvoir réprimer les révoltes de Naples et du Piémont.

De sa légation de Berlin, Chateaubriand juge avec sévérité la diplomatie française.

Pour lui, il faut que la France sorte de l'abaissement dans lequel l'ont mise les traités de 1814-1815 et se montre plus active en politique étrangère. Il n'est pas pour autant partisan de s'associer aux projets de Metternich visant à rétablir un pouvoir absolu à Naples. Défendant par ailleurs les principes qui sont les siens en politique intérieure, il estime nécessaire de réconcilier monarchie et liberté. Il convient donc d'abord de rétablir le roi de Naples sur son trône et d'obtenir ensuite de lui qu'il consente à son peuple la liberté.

Il reproche au gouvernement français de s'aligner sur des positions étrangères sans bien connaître les motivations qui les inspirent et se montre farouchement attaché à l'autonomie de décision de la France.

Il se flatte cependant de constater qu'il y a accord entre le gouvernement et lui lorsqu'il apprend que l'on juge à Paris que les plénipotentiaires français ont été trop loin dans leurs déclarations. Il se montre alors plus enclin encore à prodiguer conseils et remontrances. C'est aussi pour lui une occasion de démontrer qu'il aurait mieux fait que ses collègues si le ministre avait bien voulu le nommer au congrès de Troppau. Ainsi, il explique que la France,

¹⁸⁶ 3, L. 28, chap. 1, 1983.

protectrice naturelle de l'Italie, devrait y rétablir le pouvoir des rois mais aussi la liberté des peuples et éviter de laisser l'Autriche intervenir seule pour défendre ses intérêts.

En mars-avril, il va plus loin. Les troubles s'étendent au Piémont, voisin de la France. Pas question de neutralité : il faut occuper militairement la Savoie (alors possession du royaume de Piémont-Sardaigne) et ne pas laisser l'Autriche réprimer seule cette révolution. Il voit dans une telle entreprise une occasion de flatter l'amour-propre français, ce qui contribuerait à la popularité du ministère et assurerait l'implantation définitive de la monarchie restaurée.

Il est donc cohérent avec les idées qu'il défend en politique intérieure : fidélité intransigeante au principe d'une monarchie, mais d'une monarchie protectrice des libertés, et les idées qu'il développe sur la question de l'intervention sont déjà celles qui le guideront dans la guerre d'Espagne.

En mars 1822, alors qu'il avait demandé un congé de l'ambassade de Berlin, des troubles avaient éclaté à Turin. Lorsque Chateaubriand est ambassadeur à Londres, l'occupation Autrichienne en Italie demeure la première question de l'heure. Chateaubriand, qui de Berlin plaidait en faveur d'une intervention militaire française face aux entreprises de la « subversion » dans le Piémont et en Savoie, reste fidèle à la même ligne. Dans une dépêche du 23 avril 1822, il demande à Montmorency si celui-ci accepterait qu'il discute avec son collègue autrichien de la possibilité que la France vienne suppléer les troupes autrichiennes à Turin. Malgré la multiplicité des complots militaires (celui des quatre sergents de La Rochelle est le plus connu), il considère que l'armée française est dans son ensemble acquise aux Bourbons et qu'une expédition militaire ne ferait que renforcer sa loyauté. Montmorency l'en dissuade immédiatement. L'idée reste cependant dans l'air, et Chateaubriand la reprend en Espagne l'année suivante.

C'est en effet l'affaire espagnole qui va permettre à la France de s'imposer. Au Congrès de Vérone, c'est la révolution en Espagne qui domine les esprits, en raison des conséquences qu'elle peut avoir tant sur la stabilité européenne, que dans les colonies espagnoles d'Amérique latine. En juillet 1822, le roi Ferdinand VII, que Napoléon avait remis sur son trône en 1813, avait dû, après des troubles qui duraient déjà depuis deux ans et auxquels il opposait un esprit rétrograde doublé d'une pusillanimité manifeste, accepter une Constitution inspirée de la Constitution libérale de 1812. Après trois siècles d'existence, la royauté absolue était abolie. Mais dès sa restauration, Ferdinand VII, violant les promesses

qu'il avait faites avant de rentrer en Espagne, s'empressa d'abolir la Constitution de 1812, restaura l'absolutisme, les privilèges de la noblesse et du clergé, l'Inquisition même, et, se laissant dominer par sa « camarilla », se mit à persécuter vigoureusement les libéraux. Cette politique provoqua en 1820 l'insurrection dirigée par Riego, qui força Ferdinand à rétablir la constitution de 1812.

C'était la France qui était la plus concernée par cette Révolution, du fait des relations dynastiques et de la proximité des deux pays. La situation espagnole avait suscité des querelles politiques en France faisant craindre des risques de troubles sur notre territoire. Face à cette situation, le gouvernement français était divisé. Mathieu et les ultras prêchaient une intervention armée. Avec une certaine modération, Chateaubriand, à Londres prêchait en faveur lui aussi de la fermeté. Les ultras et Chateaubriand visaient trois objectifs : protéger les trônes contre la contagion révolutionnaire, donner à la France une occasion de s'affirmer à nouveau en Europe après la défaite de 1815 et la prudence à laquelle elle avait été ensuite contrainte ; sur le plan intérieur enfin, contre les libéraux qui « soutenaient » les révolutionnaires espagnols et réconcilier, à peu de frais, les Bourbons avec une armée qui restait plus que réservée à leur égard.

Si au Congrès de Vérone son rôle fut minime, Chateaubriand devenu ministre des Affaires étrangères, en remplacement de Montmorency, a pris réellement une grande part dans l'événement, « par l'idée première qu'il avait conçue, par sa persistance à la suivre et quelquefois à la dissimuler, par son juste discernement de la différence des temps, par sa conduite habile près des Souverains du Nord et sa ferme résistance à l'ascendant du Cabinet anglais dont il prévint l'inaction militaire ¹⁸⁷».

Ainsi, au printemps 1823, une armée de 100 000 hommes sous le commandement symbolique du duc d'Angoulême, neveu du roi franchit les Pyrénées. L'armée, contrairement à ce qu'on pouvait craindre, obéit sans rechigner, est écrasa le mouvement libéral espagnol par la prise du Trocadero devant Cadix, le 31 août 1823.

Peut-on véritablement parler d'une « gigantesque entreprise » comme Chateaubriand le prétendit ?

Le succès de l'expédition consolida le régime, rendit la confiance à l'armée, découragea les ennemis intérieurs et rendit du prestige à la France. Mais, le gouvernement se

¹⁸⁷ Villemain, M. de Chateaubriand..., p. 348.

hâta de dissoudre la Chambre, en utilisant les procédés que les ultras et Chateaubriand avaient reprochés à Decazes (pressions, tripotage des listes électorales...).

Mais Chateaubriand ne réussit pas à concilier monarchie et liberté comme il le souhaitait à Berlin et à Londres. Le retour de Ferdinand VII, restauré dans tous ses pouvoirs, s'accompagna de représailles sanglantes, « l'ignominieuse décennie » comme on a pu l'appeler, que personne ne parvint à endiguer. Chateaubriand semble, en dépit des dépêches à Talaru, représentant de la France en Espagne, s'être quelque peu désintéressé de la situation dans ce pays.

Dans le Congrès de Vérone, écrit quatorze ans après les événements Chateaubriand devait justifier, par une démonstration quelque peu tremblante l'intervention en Espagne au nom d'une liberté supérieure, qui privilégie le temps, le progrès humain sur les intérêts des factions, la maturation des hommes et des choses sur la précipitation, et rappelant au passage, en s'inspirant de Montesquieu, que toutes les constitutions ne sont pas applicables au même peuple.

b - L'avenir des colonies espagnoles :

Patriote exigeant, grand voyageur, Chateaubriand éprouve la nécessité d'une expansion impérialiste. Il a fort bien compris que la société internationale s'élargissait considérablement et tendait à devenir universelle dès la première moitié du XIXe siècle. Un certain nombre d'évolutions accréditent cette vision : la deuxième découverte des Etats-Unis, celle de leur puissance, que devait symboliser quelques années plus tard l'œuvre d'Alexis de Tocqueville ; la rencontre avec l'Extrême-Orient, et d'abord avec la Chine ; les grandes découvertes qui intéressent vivement celui qui prétend même avoir devancé « les derniers explorateurs des glaces arctiques »¹⁸⁸. Aussi souhaite-t-il vivement que la France prenne place parmi les puissances parties à une nouvelle conquête d'un nouveau monde sans pour autant pratiquer une politique coloniale rétrograde, ce qui manifeste un don prophétique fort remarquable.

On comprend mieux ainsi l'attention qu'il a pu porter aux problèmes relatifs à l'avenir des colonies espagnoles. L'attitude qu'il entend adopter à leur sujet, il l'a définie dès son ambassade de Londres, alors que celles-ci constituaient la troisième grande question de l'heure.

La France est alors prise entre deux impératifs contradictoires : d'un côté elle souhaite, sans effrayer l'Europe et Londres en particulier, soutenir l'autorité d'un roi Bourbon sur son pays comme sur ses colonies ; de l'autre, elle se rend compte que l'Espagne ne pourra que difficilement rétablir son contrôle et elle n'entend pas laisser à la seule Angleterre le bénéfice d'une politique favorable aux colonies en révolte contre leur métropole. Les instructions données à Chateaubriand n'exposent pas une politique. Elle demandent seulement à l'ambassadeur de s'informer des intentions des Britanniques, dont on sait à Paris que, poussés par leurs intérêts commerciaux, ils sont favorables à un soutien actif des mouvements de libération en Amérique latine.

Aussi dès son arrivée, lors de sa première entrevue avec Castlereagh, Chateaubriand sonde-t-il son interlocuteur. Très vite il en vient à l'idée qu'il faut trancher et suivre la ligne britannique car l'Angleterre doit reconnaître tôt ou tard l'indépendance des colonies espagnoles et damer le pion à la France. Et lorsque le ministre britannique suggère que la France agisse de concert avec l'Angleterre dans cette question, il le croit sincère et propose que Paris accepte. La France doit, selon lui, se hâter d'admettre la liberté du commerce avec les colonies espagnoles, jusque-là réservé à la métropole. Si l'on devait aller jusqu'à reconnaître les gouvernements de fait en Amérique, Chateaubriand avance l'idée qu'on cherche à faire naître des monarchies dans le Nouveau Monde au lieu de « ces républiques qui nous enverront leurs principes avec les produits de leur sol ¹⁸⁹».

Idée qu'il reprend à Vérone. Une entente franco-anglaise lui semblant susceptible de la faire aboutir. Mais, parce que le gouvernement français entend ménager Madrid, il ne donne pas suite à la proposition britannique relayée et approuvée par Chateaubriand.

Après l'expédition française en Espagne, chacun cherchait à se partager les dépouilles du grand empire espagnol délabré, les Etats-Unis et l'Angleterre au premier rang. Lorsque, au congrès de Vérone, l'Angleterre avait protesté contre la piraterie dans les mers américaines, Chateaubriand avait habilement proposé une conférence où, d'accord avec l'Espagne et les représentants des colonies, les puissances étudieraient les formes de gouvernement à donner aux pays d'Amérique. Il y revint dès l'affaire d'Espagne terminée. Sa pensée obéissait à un double mobile: éviter que le triomphe des idées républicaines en Amérique ne donne à la propagande des idées révolutionnaires en Europe un élan irrésistible, et surtout empêcher la mainmise économique de l'Angleterre sur le continent, afin d'éviter que ces peuples soient

¹⁸⁸ *Mémoires d'outre-tombe*, 1, L.7, Chap.1, p.396.

¹⁸⁹ Correspondance Générale, Dépêche du 7 mai 1822.

tout entiers livrés au trafic anglais.

Pour arriver à ses fins, il pressa d'abord l'Espagne d'abandonner ses droits; refus. L'Angleterre, de son côté, menaçait de reconnaître sans tarder l'indépendance des colonies. Faudrait-il s'opposer par la force à cette reconnaissance par l'Angleterre ? La Russie y était favorable et offrait son appui. Mais, dans une guerre maritime, l'efficacité de la marine russe était sujette à caution. Il fallait donc user de persuasion: « L'affaire des colonies s'arrangera si on veut procéder avec mesure et circonspection. Si on veut aller brusquement, on peut tout perdre.¹⁹⁰ »

Chateaubriand se fixa alors pour objectif d'obtenir de l'Espagne la liberté de commerce avec les colonies, résultat capital en soi et qui démolirait la thèse anglaise selon laquelle la reconnaissance des États insurgés est la seule façon d'assurer le commerce européen. Chateaubriand pressa le pauvre Talaru de faire entendre raison à l'Espagne. Enfin, il finit par obtenir le décret qui lui donnait satisfaction. Chateaubriand ressortit de dessous le boisseau son projet de conférence; l'Espagne en accepta le principe. L'Angleterre hésitait, tout en menaçant de négocier directement avec les insurgés, tandis que la « Déclaration de Monroe » proclamait l'hostilité des Etats-Unis à toute ingérence européenne sur le continent américain. Chateaubriand esquissait une sorte de chantage à l'occupation de Cadix, et faisait travailler le Portugal par son ami Hyde de Neuville. L'Angleterre était sur le point de fléchir; on entrevoyait une solution. Tout fut brusquement interrompu le 6 juin 1824¹⁹¹.

Dès lors, les autres points de l'horizon se rapprochent; on évacue l'Espagne, on désavoue Hyde de Neuville au Portugal, on liquide Saint-Domingue, on s'abstient dans les affaires d'Orient, on renonce à toute conférence américaine: c'est l'abandon général. La politique française retourne à l'inertie et s'enferme dans des querelles intérieures.

2 – Un petit chef-d'œuvre de chancellerie :

A Rome, jusqu'à la mort de Léon XII en février 1829, le conclave qui suit, et l'élection de Pie VIII, Chateaubriand n'a pas grand chose à faire. Il va trouver à s'occuper lorsque La Ferronnays lui demande en novembre de lui faire part de ses réflexions sur la

¹⁹⁰ Congrès de Vérone, Chap. 73, p.578.

¹⁹¹ Qui dérangerait ces projets laborieusement suivis qui touchaient à leur terme ? Ma chute ». Congrès de Vérone, Chap. 71, p.476.

situation internationale que domine alors la question d'Orient¹⁹². Il a été ministre des Affaires étrangères et connaît donc bien les dossiers de politique internationale. Il est un des ténors de ce que l'on avait appelés sous Villèle « la contre-opposition royaliste » et il a des idées arrêtées sur la politique étrangère de la France. Enfin, il est le fondateur d'une « société philanthropique pour l'assistance aux Grecs » et sa « note sur la Grèce » de 1825, son introduction à l' « Itinéraire » de 1827 ont appelé à la libération de ce peuple dont beaucoup en Europe soutiennent le combat. Toutes raisons qui justifient que le gouvernement sollicite son avis. C'est donc ainsi que Chateaubriand écrivit son Mémoire sur l'Orient, « petit chef-d'œuvre de chancellerie » selon ses propres mots, adressé au comte de La Ferronnays, d'une rare sagacité. Chateaubriand en était si fier qu'il l'intégra dans le chapitre des Mémoires d'outre-tombe, consacré au récit de son ambassade romaine, comme pièce justificative de ses qualités de diplomate et qui « expose des vérités d'un ordre politique qui sortent des voies communes ».

Ses biographes mettent généralement en avant le rôle important que Chateaubriand joua dans la défense des grecs. Ainsi en est-il de Jacques-Alain de Sédouy : « Quelle cause pouvait davantage le mobiliser ? Comme Byron, comme toute une génération romantique, il vit profondément le combat des grecs dans lequel il voit l'affrontement de la civilisation chrétienne contre l'obscurantisme musulman¹⁹³ ». Henri Contamine¹⁹⁴ a cependant souligné que Chateaubriand, aux tout débuts des mouvements Grecs, n'avait pas encore tout à fait l'attitude qu'il eut par la suite, assimilant la résistance des grecs à un mouvement révolutionnaire. Ambassadeur à Londres, n'avait-il pas écrit à Montmorency : « La politique de Lord Londonderry m'a paru saine : il est persuadé que la cause grecque est devenue celle des Révolutionnaires.¹⁹⁵ »

a – Une politique conjecturale :

A l'issue des guerres napoléoniennes, le droit à l'indépendance des peuples que la Révolution française a répandu dans toute l'Europe s'oppose au vieil ordre des choses que les monarchies ont cru rétablir au Congrès de Vienne. L'Empire turc décadent est un des terrains

¹⁹² Lettre à Monsieur le comte de La Ferronnays. « Rome, ce 30 novembre 1828. Dans votre lettre particulière du 10 de novembre, mon noble ami, vous me disiez : « *Je vous adresse un court résumé de notre situation politique, et vous serez assez aimable pour me faire connaître en retour vos idées, toujours si bonnes à connaître en pareille matière.* » Votre amitié, noble comte, me juge avec trop d'indulgence ; je ne crois pas du tout vous éclairer en vous envoyant le mémoire ci-joint : je ne fais que vous obéir. »

¹⁹³ Chateaubriand, un diplomate insolite,. p.169.

¹⁹⁴ Diplomatie et diplomates sous la Restauration, p.390.

privilegiés de cet affrontement, qu'enveniment naturellement les rivalités des grandes puissances. La décadence de l'Empire ottoman et l'agitation des peuples soumis encore, en Europe, à sa tutelle, Serbes et Grecs en particulier, commencent à nourrir une question des Balkans qui devait empoisonner tout le XIXe siècle et conduire à l'explosion en 1914. Anglais et Russes s'opposent à ce sujet. Le gouvernement français est hésitant : doit il se ranger du côté des Anglais, c'est à dire de ceux qui défendent le statu-quo, ou du côté des Russes qui sont partisans de soutenir activement l'émancipation des peuples dans cette région ? Derrière ce débat anglo-russe, c'est une guerre d'influence en Méditerranée orientale et dans les Détroits qui se joue. L'Angleterre, maîtresse des mers, n'entend pas voir la Russie descendre vers la Méditerranée à la faveur de l'appui qu'elle accorderait aux Slaves du Sud cherchant à s'affranchir du joug turc. Elle est donc en faveur du maintien de l'intégrité de l'Empire ottoman qui fait barrière à l'expansionnisme russe. Pour sa part, la Russie poursuit son rêve, commencé sous Pierre le Grand, d'accéder aux mers chaudes, celles qui ne sont pas prises par les glaces l'hiver.

En 1828, la flotte turco-égyptienne vient d'être battue à Navarin (20 octobre 1827). La France, plus active sur la scène internationale, décide d'envoyer, seule, mais avec l'assentiment du tsar Nicolas Ier – l'Angleterre ne s'y associe pas -, 15 000 hommes en Morée sous le commandement du général Maison, afin d'obtenir l'évacuation des troupes égyptiennes. A la fin de 1828, l'Angleterre, la France et la Russie envisagent de créer un Etat grec autonome.

C'est sur cette toile de fond diplomatique que doit être lu le « mémoire » de Chateaubriand.

La thèse que défend Chateaubriand est chère aux ultraroyalistes. Il s'agit de fausser compagnie à l'Angleterre et de choisir clairement le camp russe. De la Russie seule, en effet, on peut espérer une révision des traités de 1815 qui donnerait à la France le long du Rhin, de Strasbourg à Cologne, les frontières correspondant à son « honneur » et à sa « sûreté ». La Russie occupe dans ce « mémoire » une place exceptionnelle. Il estime que c'est vers elle qu'il faut franchement se tourner et l'affaire grecque constitue une occasion à ne pas manquer.

Une prudence d'abord : il connaît toutes les ficelles du métier de diplomate et en ambassadeur expérimenté il se met, dès le début de son mémoire, à l'abri des critiques éventuelles en rappelant qu'il est loin du centre des affaires et « dans l'ignorance presque totale » de l'état des négociations. Mais c'est pour mieux critiquer l'accord du 6 juillet 1827

¹⁹⁵ Correspondance générale, Dépêche du 12 avril 1822.

entre la France, la Russie et l'Angleterre. La médiation engagée entre les Hellènes et le sultan n'est pas assez ferme et laisse à l'écart l'Autriche et la Prusse. Cependant, « il faut prendre les choses telles qu'elles sont » et « tirer le meilleur parti des faits lorsqu'ils sont accomplis ».

Chateaubriand formule une observation essentielle sur la situation. A supposer que le sultan accepte les bases proposées par les trois puissances unies par le traité du 6 juillet, les négociations seront dominées par l'évolution du conflit ouvert depuis le début de 1828 entre la Russie et la Turquie. Que la Russie piétine et le sultan sera moins enclin aux concessions. L'inverse est tout aussi vrai. C'est donc sur ce terrain que se joue en réalité la partie.

L'Autriche est directement intéressée au résultat de la crise entre les deux puissances: peut-elle accepter que les deux principautés roumaines tombent sous l'influence de la Russie? L'Angleterre, elle aussi, a un intérêt évident au sort de l'Empire ottoman: que les armées russes s'avancent dans le Caucase et c'est la route des Indes qui est menacée.

Dans la seconde partie de la note, Chateaubriand estime que la France a un rôle actif à jouer dans ce jeu européen, comme arbitre de ce conflit puisqu'elle peut faire pencher la balance dans un sens ou dans un autre. Il s'agit d'abord de démontrer que, si l'Autriche et l'Angleterre ont intérêt à arrêter l'expansion russe, elles n'en ont pas, en réalité, les moyens. L'Autriche: a ses frontières à garder du côté de la Prusse, la Pologne à contrôler, l'Italie à surveiller. Quant à l'Angleterre, elle ne peut agir que par voie de mer. Elle peut couper les approvisionnements des troupes du tzar et décréter un blocus commercial contre les exportations russes. Est-ce suffisant pour arrêter la Russie ?

Cette coalition faible (Chateaubriand exagère l'impuissance britannique) ne pourrait être renforcée par l'appoint de la Prusse. Celle-ci, pour des raisons de famille, choisirait le camp russe. Dès lors, la France n'a aucun intérêt à s'y associer. D'autant qu'elle n'aurait aucun fruit à recueillir de cette décision. Par contre, elle a tout avantage à pencher du côté de la Russie. En effet, une victoire russe remettrait en question un équilibre européen établi en 1815 et dont la France est la seule puissance du continent à ne pas avoir bénéficié : « Bel équilibre pour nous que celui de l'Europe lorsque toutes les puissances ont augmenté leurs masses et diminué d'un commun accord le poids de la France!¹⁹⁶ »

Il estime que l'on devrait tenir au gouvernement russe le langage suivant : nous préférons garder la neutralité, cependant, si la guerre vous conduit à Constantinople, partagez avec les « puissances chrétiennes » l'Empire ottoman. Pour nous, nous demanderons des

dédommagements à l'ouest par un agrandissement sur le Rhin, de Strasbourg à Cologne. Si les autres puissances se refusent à cet arrangement et qu'elles interviennent dans votre querelle avec la Turquie, « nous les combattons avec vous ».

Au-delà du seul intérêt de la France donc, monde aussi à intérêt à voir la « barbarie » turque détruite. « Mieux vaut mille fois pour les peuples la domination de la Croix à Constantinople que celle du Croissant. » Et dans une formule fulgurante, Chateaubriand condamne ce qui renforce l'Empire ottoman: « Vous ne voulez pas planter la croix sur Sainte-Sophie... Avant vingt ans peut-être, le croissant brillera sur le dôme de Saint-Pierre. » C'est l'imagination de l'écrivain qui l'emporte et conduit le diplomate, pour un effet littéraire, à une conclusion hautement hypothétique.

b - Une portée limitée :

La fin du Mémoire est l'occasion pour Chateaubriand d'évoquer les limites de son raisonnement. Il reconnaît ne pas être en possession de toutes les informations qui permettraient d'éclairer celui-ci. « C'est l'inconvénient des distances et de la politique conjecturale. » Et il n'a pu tout prévoir, car « il y a dans les affaires humaines quelque chose de mystérieux, d'insaisissable ». Et cela est d'autant plus vrai que « les peuples se mêlent actuellement de leurs affaires conduites autrefois par les seuls gouvernements »¹⁹⁷. Or, personne ne peut prévoir l'évolution intérieure de chacune des puissances européennes et les réactions des princes qui les gouvernent?

Si donc une négociation devait s'engager au cours de l'hiver, il ne conviendrait pas de la repousser, même si elle ne répondait pas exactement aux principes exposés dans le Mémoire. « Gagner du temps est un grand art quand on n'est pas prêt. On peut savoir ce qu'il y aurait de mieux et se contenter de ce qu'il y a de moins mauvais: les vérités politiques, surtout, sont relatives; l'absolu, en matière d'État, a de graves inconvénients... C'est aux hommes qui tiennent le timon des empires à les gouverner selon les vents, en évitant les écueils.¹⁹⁸ »

¹⁹⁶ Mémoires d'outre-tombe, 3, L.29, chap.13, p.2175.

¹⁹⁷ Mémoires d'outre-tombe, 3, L.29, chap.13, p.2184.

¹⁹⁸ Mémoires d'outre-tombe, 3, L.29, chap.13, p.2189.

Le Mémoire écrit par Chateaubriand parvint à Paris au moment où La Ferronnays avait dû renoncer provisoirement à ses activités pour des raisons de santé, victime en plein Conseil d'un malaise cardiaque. Ce document n'eut finalement aucun écho. Ni son intérimaire, Portalis, ni les services ne semblent avoir fait grand cas de ces réflexions. Chateaubriand assure cependant qu'elles lui valurent une « considération » qu'il ne rejeta pas, bien qu'il ne l'ait pas ambitionnée.

Que valait le raisonnement présenté? C'était une thèse d'homme politique plus qu'une démonstration diplomatique. De Rome, loin du centre des affaires, Chateaubriand en était réduit à la « politique conjecturale ». Au demeurant, son imagination l'amenait souvent à ne pas trop coller à la réalité.

En l'occurrence, bien qu'appuyé sur une solide connaissance des affaires européennes, son raisonnement souffre d'une faille essentielle, d'un postulat que rien ne permettait de vérifier. Quel élément permettait de penser que la Russie serait plus disposée que les autres puissances européennes à une révision des frontières européennes à l'ouest, au profit de la France ? Chateaubriand glisse sur le problème. Il se contente d'affirmer que « la Russie a un intérêt à ce que la France soit forte ». Et il s'appuie sur des déclarations du tzar précédent, Alexandre Ier, qu'il mentionne sans référence précise.

Et rien ne prouve que la Russie était prête à envisager un conflit avec les puissances européennes, avec le seul soutien de la France, alors que sa politique vis-à-vis de Constantinople, même si elle était conduite de manière plus affirmée par Nicolas Ier, avait été constamment menée avec prudence, précisément pour ne pas heurter l'Autriche et l'Angleterre ?

Les faits vont d'ailleurs se charger de démentir les assertions de Chateaubriand, en confirmant que les Russes préfèrent conserver un voisin ottoman faible. En effet, alors que Chateaubriand démissionnait à l'annonce de l'arrivée au pouvoir de Polignac, le nouveau président du conseil reprenait certaines des thèses de Chateaubriand. À l'automne 1829, alors que les armées russes menacent Constantinople, l'ambassadeur français à Saint-Pétersbourg, présente un plan préparé par le directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères. Ce projet est inspiré des idées chères aux Ultras et à Chateaubriand : offrir à la Russie et aux puissances européennes un partage de l'Empire ottoman dont chacune serait, directement ou indirectement, bénéficiaire, la France obtenant, elle, une partie des Pays-Bas (la Belgique actuelle). Les territoires de la rive gauche du Rhin formeraient un Etat tampon qui passerait du contrôle de la Prusse à celui du roi de Saxe. Polignac désire ainsi effacer les traités de 1815 et éloigner la Prusse des frontières françaises.

Dès les premiers mots, le tzar arrête l'ambassadeur de France. Ses conseillers l'ont persuadé que la Russie, si elle conserve un voisin ottoman faible, obtiendra tôt ou tard ces territoires, sans être obligée de partager avec les puissances européennes. De ce fait, Nicolas ne souhaite pas procéder à un partage, assorti de remaniements territoriaux en Europe.

L'unique tentative menée pour mettre en œuvre les idées exposées par Chateaubriand dans son *Mémoire* avait échoué avant même d'avoir commencé. Mais faut-il pour autant la rejeter au nom du réalisme ?

Pourtant si le système que prônait Chateaubriand avait échoué, celui-ci avait cependant une appréciation plus pertinente de l'intérêt de la France, que Talleyrand : « A la fin du XIXe siècle, remarque J.-A. de Sédouy, la France recherchera sans trêve cette alliance afin de contrebalancer la menace allemande. Les lignes de force qui vont mener l'Europe jusqu'au drame de 1914 se font déjà jour dans les traités de 1815 »¹⁹⁹.

Au total, la correspondance diplomatique de Chateaubriand s'inscrit bien dans la ligne des idées politiques des ultras. Il s'y montre favorable à une présence plus affirmée de la France dans les affaires de l'Europe. Il souhaite que son pays sorte de la discrétion dans laquelle elle s'est cantonnée depuis 1815. Et puisqu'elle a réintégré le concert des puissances en 1818, qu'elle se comporte de manière majeure et autonome. Naturellement cette politique plus active doit servir les trônes et en premier lieu celui de France.

Certes, si ses raisonnements sur le papier, portés par son écriture brillante, apparaissent bien souvent remarquables, ceux-ci, comme nous avons pu le constater, ne furent pas toujours, contrairement à ce qu'il ne cessa de proclamer, couronnés de succès.

Mais, comme le souligne Jacques-Alain de Sédouy, si Chateaubriand sut se plier aux exigences de son métier de diplomate et remplir consciencieusement les obligations de sa charge, Chateaubriand ambassadeur est toujours resté un acteur, momentanément absent, de la scène politique française, mais brûlant du désir d'y faire entendre à nouveau sa voix. Sa correspondance diplomatique ne peut être jugée que selon ces critères.

¹⁹⁹ J.A. de Sédouy, *Le mémoire sur l'Orient de Chateaubriand*, in *Commentaire*, n°57, printemps 1992.

CONCLUSION

Une actualité des conceptions diplomatiques de Chateaubriand ?

Dans quelle mesure, les réflexions que Chateaubriand a pu développer sur les questions diplomatiques, peuvent-elles nous apporter des éléments pour appréhender notre époque ?

Chateaubriand nous en apporte la réponse dans les Mémoires d'outre-tombe, lorsqu'il nous livre les impressions ressenties en 1840, à l'occasion d'une relecture du « mémoire sur l'Orient ». S'il reconnaissait que « beaucoup de choses » avaient vieilli dans ce « mémoire », et que sa politique extérieure, ne serait plus la même « sous plusieurs rapports », il tenait cependant à ajouter que le « fond des vérités » était demeuré.

Historiquement, les diplomates, n'ont jamais eu bonne presse, et Chateaubriand, a alimenté en arguments les critiques à leur égard. Ce jugement négatif demeure aujourd'hui, même si l'idée d'une supériorité du génie littéraire sur le politique a fait place à une critique des technocrates et de leur appréhension des problèmes, parfois jugée inadéquate.

Dans les Mémoires d'outre-tombe, Chateaubriand expliqua son échec par le manque d'ambition des rois de son époque, et qu'il n'était donc pas fait pour les servir. Diplomate doué, il a certainement manqué de facilités sur le plan des relations humaines, se résolvant difficilement à être cantonné dans les seconds, pour réussir la carrière qu'il ambitionnait.

Certains aspects de la pensée de Chateaubriand en matière diplomatique le font apparaître en avance sur son temps : il est conscient de l'importance du mouvement de libération des peuples. Il a conscience que l'indépendance de l'Amérique latine est inéluctable, comme l'est celle de la Grèce. Il pressent l'unité de l'Allemagne et de l'Italie. Et ce qu'il pense de l'intérêt pour la France de l'alliance russe et du danger de la présence prussienne sur le Rhin prend une couleur singulière à la lumière des drames européens du XXe siècle. Enfin, Chateaubriand présente bon nombre de traits typiques d'un ambassadeur d'aujourd'hui par les liens qu'il sut entretenir avec la presse, son souci de prendre en compte des intérêts économiques, sa fréquentation des banquiers et des hommes de commerce.

BIBLIOGRAPHIE :

ŒUVRES DE CHATEAUBRIAND

Ouvrage inépuisable, les Mémoires d'outre-tombe constituent la première source pour toute personne s'intéressant à Chateaubriand. Certes, il s'agit de toujours étudier ce texte en parallèle avec sa correspondance. Mais, un autre danger, judicieusement mis en évidence par Jacques Lecarme dans son étude sur les « ministres-mémorialistes », guette le lecteur de cette œuvre majeure de la littérature française, s'il s'intéresse plus particulièrement à la carrière diplomatique de l'auteur : magnifier la figure de l'ambassadeur.

Les Mémoires d'outre-tombe constituent une œuvre pouvant faire l'objet de présentations diverses. Le texte et surtout le périphrase varient considérablement d'une édition à l'autre. Et comme tout texte autobiographique, ou « mémoires », est, dans son mode de lecture, totalement déterminé par le périphrase auctorial ou éditorial, ce sont les préfaces, avant-propos, préambules, ou incipit qui permettent de mettre en place un pacte entre l'auteur et son lecteur.

Ainsi, l'édition du Centenaire (1948), présentée par Maurice Levailant, à laquelle il est souvent fait référence du fait de ses nombreuses qualités, propose une mise en page originale. Elle s'ouvre sur la préface testamentaire de 1833, que toutes les autres éditions relèguent, à juste titre, en appendice. Cette préface insiste tout particulièrement sur les grandeurs diplomatiques, ministérielles, européennes de l'auteur. En s'appuyant sur le côté majestueux de l'écriture testamentaire, Chateaubriand peut proclamer son privilège d'avoir fait de l'histoire et de pouvoir l'écrire. L'invocation de poètes de génie, qui auraient été aussi des maîtres de l'Europe et des ministres hors pair, fait passer le héros de l'Histoire avant le mémorialiste, l'un et l'autre fusionnant alors.

Dans cette édition, l'avant-propos (commun à toutes les éditions) succédait à cette préface testamentaire, non sans redites : il était exempt de ces bouffées de vanité, et ne faisait aucune place aux fastes de la carrière.

A cela s'ajoute l'inclusion du triptyque que constituent Le Congrès de Vérone, La Guerre d'Espagne et Négociations sur les colonies espagnoles. Bien que le narrateur relativise l'importance des affaires de ce monde et en dénonce l'essentielle vanité, il n'en majore pas moins son action personnelle au-delà du raisonnable, s'empressant aussitôt de souligner qu'il n'est jamais dupe de ses succès. Il a seul conçu, décidé, organisé « sa » guerre d'Espagne, et il

estime tenir là une revanche éclatante sur Napoléon, pour lequel l'Espagne occupée fut un échec et même un désastre.

Dans son édition du Centenaire, Maurice Levaillant se livre à une « aberration philologique » (Jacques Lecarme). Il a réduit, tronçonné, transposé Le Congrès de Vérone, un mémoire historique de cinq cents pages, publié séparément du vivant de l'auteur (en 1838). Dans sa préface, Maurice Levaillant explique qu'il a transformé les « nous » de l'ambassadeur-ministre-historien en « je » autobiographique. Hors, dans l'avertissement du Congrès de Vérone, Chateaubriand justifie l'alternance du « nous » et du « je ». « Vaut-il la peine que je dise qu'en parlant de moi je me suis tour à tour servi des pronoms nous et je : nous comme représentant d'une opinion, je quand il m'arrive d'être personnellement en scène ou d'exprimer un sentiment individuel. Le moi choque par son orgueil ; le nous est un peu janséniste et royal. Il suffit que l'on soit prévenu de ce mélange de pronoms : ils se corrigeront peut-être l'un par l'autre ». (édition de 1838, p. 1)

Ces reconstitutions maladroites de chapitres qui n'ont jamais existé accentuent et hypertrophient la place de la vanité ministérielle dans l'édition infidèle du Centenaire. Si l'on prend l'édition de la Pléiade, due au même Maurice Levaillant, on retrouve réduites à quelques pages l'évocation du Congrès de Vérone et de la Guerre d'Espagne, Chateaubriand renvoyant son lecteur à son ouvrage de 1838.

Dans la mesure où un grand nombre de textes de Chateaubriand, particulièrement importants pour cette étude, n'avaient pas fait l'objet d'éditions récentes, nous avons eu recours à l'édition des œuvres intégrales proposée en CD. ROM aux éditions Acamédia. Ce support propose la reproduction des éditions originales. Nous avons plus particulièrement consulté :

- ◆ Essai sur les Révolutions, 1797.
- ◆ Génie du christianisme, 1801.
- ◆ De Buonaparte et des Bourbons, 1814.
- ◆ Réflexions politiques, 1814.
- ◆ De la monarchie selon la Charte, 1816.
- ◆ De la Restauration et de la monarchie élective, 1831.
- ◆ De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X, 1831.
- ◆ Congrès de Vérone, Guerre d'Espagne, Colonies espagnoles, 1838.
- ◆ Mémoires d'outre-tombe, 1851.

Nous avons également eu recours à certaines éditions séparées, en raison de la richesse de leurs préfaces et annotations :

- ◆ Grands écrits politiques, Paris, Imprimerie Nationale, 1993, 2 volumes. Présentation de Jean-Paul Clément.
- ◆ Le Congrès de Vérone, Guerre d'Espagne, Colonies espagnoles, Genève, Slatkine, 1979. Présentation de Guillaume de Bertier de Sauvigny.

Enfin, dans la mesure où les œuvres complètes ne proposaient pas la correspondance, nous avons consulté :

- ◆ Correspondance générale (1789-1824), éditions Louis-Thomas, Paris, Champion, 1912-1924, 5 volumes.
- ◆ Correspondance générale (1789-1824), éditions Pierre Riberette, Paris, Gallimard, 1977-1986, 5 volumes parus à ce jour.
- ◆ Lettres à Madame Récamier (1821-1847), éditions Maurice Levailant et Emmanuel Beau de Loménie, Paris, Flammarion, 1951.

OUVRAGES GENERAUX

I) Sur la période :

BERTIER de SAUVIGNY Guillaume de,

La Restauration,

Paris, Flammarion, 1955

BERTIER de SAUVIGNY Guillaume de,

METTERNICH et la France après le Congrès de Vienne,

Paris, Hachette, 1970.

PALEOLOGUE Maurice,

Romantisme et diplomatie,

Paris, Hachette, 1924.

RENOUVIN Pierre,

Histoire des relations internationales, tome V, L'Europe des nationalités et l'éveil des nouveaux mondes,

Paris, Hachette, 1954.

II) Sur la diplomatie :

BAILLOU J. (dir.),

Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français, tome I : De l'Ancien Régime au Second Empire.

Paris, Ed. du C.N.R.S., 1984.

CAMBON Jules,

Le diplomate,

Paris, Hachette, 1926.

CHAMBRUN Charles de,

L'esprit de la diplomatie,

Paris, Corrèa, 1944.

CHAZELLE Jacques,

La diplomatie,

Paris, P.U.F., Coll. Que Sais-Je ?, 1962.

CONTAMINE Henri,

Diplomatie et diplomates sous la Restauration,

Paris, Hachette, 1970.

OUVRAGES SUR CHATEAUBRIAND

I) Biographies :

Parmi le nombre immense de biographies consacrées à CHATEAUBRIAND, on peut mentionner particulièrement :

CLEMENT Jean-Paul,

CHATEAUBRIAND, biographie morale et intellectuelle,

Paris, Flammarion, Coll. Grandes biographies, 1998, 699p.

(Peut-être la meilleure biographie actuellement).

DIESBACH Ghislain de,

CHATEAUBRIAND,

Paris, Perrin, 1995, réed. 1998, 595 p.

GUILLEMIN Henri,

L'homme des Mémoires d'Outre-Tombe,
Paris, Gallimard, 1965.

MAUROIS André,

René ou la vie de CHATEAUBRIAND,
Paris, 1938, réed. Grasset et Fasquelle, 1956, 2è réed. 1983

TAPIE Victor-Louis,

CHATEAUBRIAND,
Paris, Le Seuil, coll.Ecrivains de toujours, 1965, 192 p.

II) Ouvrages particuliers :

... Sous le Consulat et l'Empire :

CASSAGNE Albert,

La vie politique de CHATEAUBRIAND,
Paris, Plon-Nourrit, 1911
(Concerne le Consulat, l'Empire et la Première Restauration)

SAINTE-BEUVE Charles-Augustin,

CHATEAUBRIAND et son groupe littéraire sous l'Empire,
Paris, Calmann Levy, 1861, réed. Classiques Garnier, 1948, 2 vol.

... Sous la Restauration :

BEAU de LOMENIE Emmanuel,

La carrière politique de CHATEAUBRIAND de 1814 à 1830,
Thèse de doctorat, Paris, Plon, 1929, 2 volumes, 339 p.

III) Sur ses différentes carrières :

-- A -- Le journaliste :

LEVAILLANT Maurice (dir.)

Le livre du centenaire,
Paris, 1949.

(Contient une étude de P. CLARAC sur CHATEAUBRIAND pamphlétaire et journaliste)

REBOUL Pierre

CHATEAUBRIAND et le Conservateur,
Lille, P.U.L., 1973, 414 p.

-- B -- L'historien :

LEVAILLANT Maurice (dir.)

Le livre du centenaire,
Paris, 1949.

(Contient une étude de Victor L.Tapié sur CHATEAUBRIAND historien).

-- C -- Le diplomate et le ministre :

LEVAILLANT Maurice (dir.)

Le livre du centenaire,

Paris, 1949.

(Contient une étude de Charles H. POUTHAS sur CHATEAUBRIAND diplomate et ministre).

... Sur le diplomate :

SEDOUY Jacques-Alain de,

CHATEAUBRIAND, un diplomate insolite,

Paris, Perrin, 1922, rééd. 1999, 224 p.

... Sur ses débuts :

FREMY E.,

« Les débuts diplomatiques de CHATEAUBRIAND », *Le Correspondant*, 10 septembre, 25 septembre et 10 octobre 1893.

... Sur l'ambassade de Berlin (1821) :

LOMENIE Charles de,

« La mission de CHATEAUBRIAND à Berlin », *Le Correspondant*, novembre 1906..

... Sur l'ambassade à Londres (1822) :

ANTIOCHE Comte d',

CHATEAUBRIAND, ambassadeur à Londres,

Paris, Perrin, 1912.

... Sur le congrès de Vienne, le ministère des Affaires Etrangères et la guerre d'Espagne (1822-1824) :

CONTAMINE Henri,

« Les conditions du travail ministériel de CHATEAUBRIAND », *Revue d'histoire diplomatique* 1955.

GABRIAC Joseph-François de,

« CHATEAUBRIAND, et la guerre d'Espagne », *Revue des Deux-Mondes*, octobre-novembre 1887.

... Sur l'ambassade à Rome (1828-1829) :

DURRY Marie-Jeanne,

L'ambassade romaine de CHATEAUBRIAND,

Paris, Champion, 1927.

SEDOUY Jacques-Alain de,

« L'ambassade romaine de CHATEAUBRIAND », *Commentaires*, N° 36, hiver 1986-87

IV) Sur ses idées politiques :

1 – Livres :

CLEMENT J.P.

CHATEAUBRIAND politique,

Paris, Hachette, coll. Pluriel, 1987, 488 p.

DUPUIS G., GEORGEL J.,
MOREAU J.,

Politique de CHATEAUBRIAND,
Paris, Armand Colin, coll. U, 1966, 295 p ;

VINCENT Philippe-André,

Les idées politiques de CHATEAUBRIAND, Thèse de Droit,
Paris, 1936, 1936,320 p..

2 - Article

CHENOT Bernard,

« La pensée politique de CHATEAUBRIAND » , *Mercur de France*, août
1950, pp. 687-702.

V) Sur ses idées diplomatiques :

BERTIER de SAUVIGNY Guillaume de,

« Chateaubriand, Politique étrangère et Politique intérieure, constantes et
variantes » , *Bulletin de la Société Chateaubriand*, Nouvelle série, N° 29, 1986.

BOULOUIS Jean,

« Nation, Humanité et Droit international (en feuilletant François-René de
Chateaubriand) » , Humanité et Droit international, mélanges René-Jean Dupuis
Paris, Pedone, 1991, 351 p.

SEDOUY Jacques-Alain de

« Le Mémoire sur l'Orient de CHATEAUBRIAND » , *Commentaires* N° 57,
printemps 1992.